

THESES & MASTERS

iAMM

*Le marché des oléagineux en Grèce :
enjeux et perspectives*

Master of Science de l'IAM-M

Efthimios BOKIAS

1988

3

Série Thèses et Masters

Ce mémoire est le troisième de la nouvelle série *Thèses et Masters* de l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier.

Cette collection réunit les thèses *Master of Science* de l'IAM-M ayant obtenu la mention "publication", ainsi que les travaux doctoraux réalisés dans le cadre des activités scientifiques et pédagogiques de l'Institut et de ses enseignants-chercheurs.

La thèse *M.S.* du Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes :

Le marché des oléagineux en Grèce : enjeux et perspectives

a été soutenue par M. Efthimios BOKIAS en janvier 1987 devant le jury suivant :

- M. Moulia, Inspecteur Général de l'Agriculture, Ministère de l'Agriculture, Paris, (Président)
- R. Pérez, Directeur de l'IAM-M, (Membre)
- M. Marloie, Ingénieur de Recherche, GEI-INRA, Montpellier, (Membre)
- G. Flichman, Enseignant-Chercheur à l'IAM-M, (Membre)
- M. Allaya, Enseignant-Chercheur à l'IAM-M, (Membre)

Le travail de recherche a été encadré par Guillermo Flichman, à l'IAM-M.

Le texte a été mis en forme pour publication définitive par F. Jacquet, F. Lerin et H. Ilbert pour le Bureau des Publications de l'IAM-M.



CIHEAM
Institut Agronomique Méditerranéen
de Montpellier

Directeur : Roland Pérez

3191, route de Mende
34060 Montpellier Cédex 1- France
Tél. 67 63 28 80 Télex 480 783 F

Bureau des Publications de l'IAMM
Resp. F. Lerin

Le marché des oléagineux en Grèce : enjeux et perspectives

Efthimios BOKIAS

1988

no 3

TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	1
METHODOLOGIE	3
CHAPITRE I : LE MARCHÉ MONDIAL DES OLEAGINEUX ET LA CEE	5
1. 1 - Le marché mondial	5
1. 2 - Les oléagineux dans la CEE	15
CHAPITRE II : LE CAS DE LA GRECE	26
2. 1 - L'importance des oléagineux dans l'économie agricole hellénique	26
2. 2 - Evolution du marché des oléagineux en Grèce	31
CHAPITRE III : PERSPECTIVES DU MARCHÉ DES OLEAGINEUX EN GRECE	71
3. 1 - Perspectives de la consommation	71
3. 2 - Perspectives de la production de graines	76
3. 3 - Perspectives de la PAC	78
CONCLUSION	80
BIBLIOGRAPHIE	84
ANNEXES	
- n° 1 : liste des tableaux, diagrammes, graphiques, cartes et histogrammes	
- n° 2 : marché mondial et communautaire	
- n° 3 : le marché des oléagineux en Grèce	
- n° 4 : divers	
- n° 5 : les principaux ports de la Méditerranée et de l'Europe	

L'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse.

Ces opinions n'engagent que leur auteur.

BOKIAS (Efthimios) - Le marché des oléagineux en Grèce : enjeux et perspectives. - Montpellier : Institut Agronomique Méditerranéen, 1988. - 89-53 p. - (Thèse *Master of Science*, CIHEAM, janvier 1987).

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tout particulièrement Monsieur G. FLICHMAN, pour l'attention et les conseils judicieux qu'il m'a prodigués. Je désire également adresser mes remerciements à :

Monsieur M. PAPAYANNAKIS pour l'aide précieuse qu'il m'a apportée et Monsieur M. MARLOIE pour sa disponibilité constante, ainsi qu'au personnel des entreprises et organismes qui m'ont fait bénéficier d'informations nécessaires pour la réalisation de cette étude et à tous les amis de l'IAM-M et particulièrement Priscila, pour l'attention qu'ils m'ont accordée.

INTRODUCTION

La Grèce est un des pays méditerranéens producteur d'huile d'olive. Elle a suivi une politique adaptée à la culture d'oléagineux, particulièrement importante pour les régions méridionales.

Par le passé, la politique agricole se fondait sur "l'évidence" qu'il fallait favoriser l'écoulement de l'huile d'olive : aussi la culture de graines oléagineuses n'a pas été favorisée et le marché des huiles n'a fonctionné que par rapport à l'huile d'olive.

Lors de son adhésion à la CEE, la Grèce doit s'adapter à la politique agricole commune (PAC). Dès lors le marché des oléagineux est bouleversé. La culture du tournesol se développe rapidement et la consommation des huiles de graines et des tourteaux augmente de plus en plus.

Aujourd'hui le pays se trouve devant la menace de ne pas pouvoir écouler sa production d'huile d'olive. Cette situation s'aggrave avec l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE, car ces pays sont eux aussi producteurs d'huile d'olive.

Cependant, les experts se trouvent divisés en deux camps :

- les uns, (qui sont les moins nombreux), veulent développer le tournesol. Cette culture assure un revenu important aux agriculteurs, surtout dans les régions sèches : elle diminue la dépendance du pays vis-à-vis des graines oléagineuses et leurs dérivés.

- les autres pensent que le développement du tournesol est une menace pour l'huile d'olive et les autres grandes cultures considérées comme stratégiques pour le pays, telles que le coton, le blé et surtout le maïs.

Malgré ces opinions contradictoires, tous sont d'accord sur le principe qu'il faut, d'une part approvisionner l'élevage en protéines moins chères, et d'autre part assurer l'écoulement de l'huile d'olive.

Un certain nombre de questions se posent alors :

- Comment évoluera la production de graines oléagineuses ? Le développement de la culture du tournesol constitue-t-il un danger pour le coton, le blé et le maïs ?

- Comment évoluera le marché des huiles ? La consommation des huiles de graines augmentera-t-elle au détriment de l'huile d'olive ?

- Comment évoluera le marché des tourteaux ? La Grèce augmentera-t-elle sa consommation ?

Les études concernant l'évolution et la situation actuelle des oléagineux en Grèce sont peu nombreuses. Il nous a donc semblé nécessaire de procéder à une étude de ce marché pour essayer de répondre aux questions sus-mentionnées.

Comme le marché grec s'inscrit dans l'ensemble du marché des oléagineux de la CEE, nous nous sommes intéressés à l'évolution et aux enjeux du marché communautaire dans le cadre du marché international.

Profitant de la reconstruction nécessaire de l'Europe après la guerre et grâce au Plan Marshall et à la "Public Law 480" les Américains se sont imposés sur le marché européen en fournissant du soja afin de nourrir l'élevage intensif qui s'y développait. Ils ont pu par ailleurs écouler leurs stocks en huile de soja vers les pays sous-développés ou semi-développés sous forme d'aide alimentaire.

Ce n'est que lors de l'embargo décrété en 1973 par les Américains, que l'Europe se rendra compte de cette complète dépendance vis-à-vis des Etats-Unis. L'embargo a été en effet le point de départ, de manière intensive, d'une sélection des oléoprotéagineux en Europe Occidentale, notamment en France. Le résultat de cette évolution se traduit par l'augmentation de la production des graines oléoprotéagineuses en Europe, notamment celle du tournesol, et par conséquent, l'augmentation de la production de tourteaux et de graisses oléagineuses.

Simultanément apparaissent de nouveaux concurrents sur le marché international des oléagineux : le Brésil et l'Argentine prennent une place de "leader" dans le marché des huiles.

Derrière les Etats, la lutte entre industriels (souvent filiales de grandes multinationales) règle le jeu du marché : beurre et margarine, huile d'olive et huile de graines, tourteaux et autres matières riches en protéines se disputent le consommateur sur le marché des matières grasses et des protéines.

Pour la CEE la consommation accrue de margarine pose à nouveau le grave problème des "montagnes" de beurre qu'elle stocke. Après l'élargissement vers le Sud (principal producteur et consommateur d'huile d'olive), un nouveau problème vient aggraver la situation des excédents communautaires : face aux huiles des graines oléagineuses que faire de l'huile d'olive qui rentre sur le marché ?

Notre travail comporte trois étapes :

Dans le premier chapitre, l'analyse porte sur le marché mondial des oléagineux et sur les relations de la CEE avec le marché hellénique.

Dans un deuxième chapitre nous procéderons à l'analyse du marché des oléagineux en Grèce et son évolution, afin de préciser enjeux et tendances.

Dans le troisième chapitre, l'analyse porte sur les perspectives de la consommation et de la production des graines oléagineuses en Grèce.

Méthodologie d'analyse du marché

Le marché des oléagineux est un "complexe" de trois marchés dans lequel les agriculteurs et les industriels interviennent tant comme vendeurs que comme acheteurs.

Le premier marché est constitué par la matière première (la graine), et les deux autres par leurs dérivés : l'huile et le tourteau. Ces dérivés sont respectivement utilisés soit pour l'huile de consommation finale, soit pour la consommation intermédiaire. En effet, le tourteau est une matière première qui entre dans la fabrication des aliments composés pour l'alimentation animale.

Dans le "complexe" des oléagineux on constate deux types de circuit du produit : un "circuit ouvert", agriculture-industrie-consommation finale (1) et un "circuit fermé", agriculture-industrie-agriculture (2).

Dans ce "complexe", les Etats interviennent par des "réglementations" concernant les trois marchés. Cette intervention vise d'une part à équilibrer les volontés contradictoires entre les agriculteurs, les industriels et les consommateurs et d'autre part, à établir une politique nationale vis-à-vis des autres Etats (ou firmes) qui interviennent dans le marché international.

L'analyse de ce "complexe" a lieu en trois étapes :

- tout d'abord nous nous attachons au rôle de l'Etat vis-à-vis du "complexe" : nous analyserons l'évolution historique et l'organisation actuelle des trois marchés;

- puis nous nous centrons sur le produit "physique" : nous analyserons le circuit du produit dans les trois marchés (graines, huiles et tourteaux). L'analyse portera tant sur les quantités que sur les prix des produits ;

- enfin nous abordons le rôle des industries dans le "complexe" : nous analyserons leur rôle historique et actuel dans la trituration, la raffinerie et la fabrication de margarine et des aliments composés.

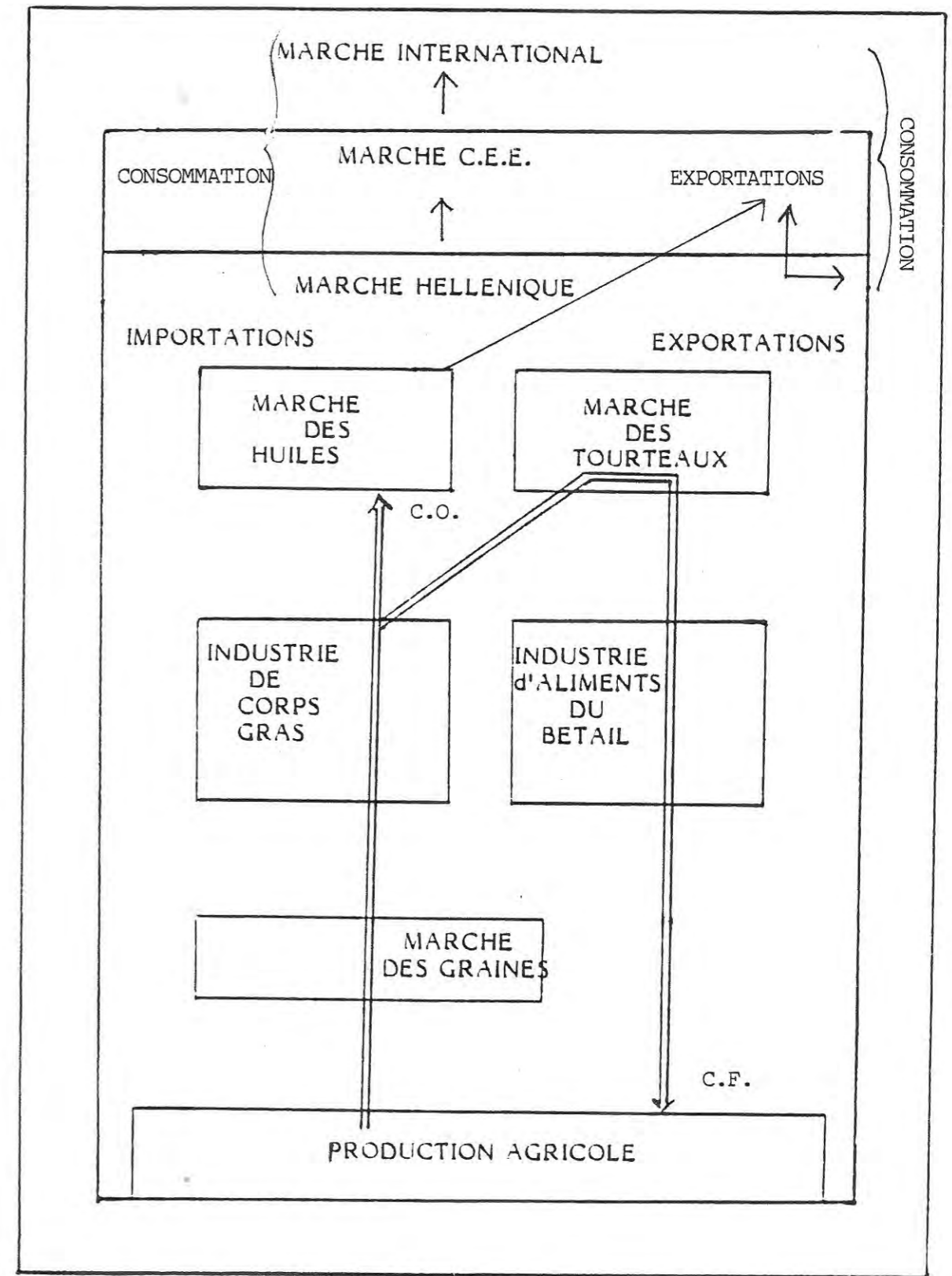
Cette méthode sera utilisée pour l'analyse du marché international (premier chapitre) puis du marché hellénique (deuxième chapitre).

NOTES CONCERNANT L'INTRODUCTION

(1) Schéma I, CO = circuit ouvert

(2) Schéma I, CF = circuit fermé

SCHEMA I



C O = circuit ouvert
 C F = circuit fermé

CHAPITRE I

LE MARCHE MONDIAL DES OLEAGINEUX ET LA CEE

Chapitre I : LE MARCHÉ MONDIAL DES OLEAGINEUX ET LA CEE

1.1. LE MARCHÉ MONDIAL

Nous analyserons d'abord rapidement l'évolution historique du marché, afin de comprendre le développement du "complexe" des oléagineux dans le monde et identifier les enjeux actuels. En deuxième lieu, nous procéderons à une analyse quantitative de l'évolution du marché pour localiser les régions ou les pays exportateurs et importateurs ainsi que les produits échangés.

Tout au long de cette analyse nous tenterons de déterminer le rôle de la CEE dans le marché mondial. Ensuite nous analyserons le rôle que jouent les multinationales dans le marché international en identifiant les plus importantes d'entre elles. Enfin, nous nous référerons aux marchés à terme (les bourses du commerce) les plus importants dans le "complexe" des oléagineux.

- EVOLUTION HISTORIQUE

La période coloniale

Pendant la période coloniale, les métropoles européennes exploitent leurs colonies pour s'approvisionner en matières premières à bon marché. Les graines tropicales oléagineuses sont envoyées dans les ports européens où elles sont transformées. A l'époque, les graines sont une source d'huile pour fabriquer la margarine qui remplace peu à peu les matières grasses animales. Les zones d'influence politique déterminent les courants d'échanges : l'industrie huilière française "est bâtie" sur l'arachide sénégalaise, et l'hollandaise et l'anglaise sur le coprah et l'huile de palme. Le soja chinois s'exporte vers l'Allemagne et les Etats-Unis.

L'entre-deux-guerres

Alors que l'Europe s'approvisionnait surtout dans ses colonies, la montée de l'économie américaine a une influence décisive sur l'organisation des échanges d'oléagineux. La conjoncture de la crise restreint les échanges : au libre-échange des années 20 succèdent des politiques protectionnistes et interventionnistes. Au cours de cette période de puissants conglomérats se constituent : les Etats-Unis avec quelques multinationales imposent le "complexe soja" qui sera jusqu'à nos jours la principale graine oléagineuse du marché international.

Aux Etats-Unis : le développement du "complexe soja"

1928 est une année remarquable dans l'histoire du soja aux Etats-Unis : des firmes déjà importantes dans la transformation d'autres produits (maïs, blé...) et des agriculteurs se mettent d'accord : les industriels s'engagent à acheter à un prix fixé à l'avance, les quantités de soja qui leur seront livrées.

Cet accord incitera les agriculteurs américains à étendre la culture du soja sur les terres américaines. Les firmes qui participent à ce développement donneront naissance ensuite aux multinationales actuelles telles que Staley et Central Soya.

En 1930 l'ASA (American Soybean Association) (1) et les industriels, en s'appuyant sur la vague des politiques protectionnistes, obtiennent du gouvernement américain la fixation de droits prohibitifs sur les importations de graines et d'huile de soja. Ces droits seront maintenus jusqu'en 1972 où ils seront abaissés. La même année les premiers triturateurs s'organisent au sein de la "National Oil Manufacturers", parmi eux : A.E. Staley, Archer Daniel Midlands et Allied Mills.

En 1938 le gouvernement fédéral, maximise les efforts dans la recherche, entreprise jusque-là dans de nombreuses universités et centres de recherche, en créant l'"URBANA". Il s'agit d'un laboratoire de recherche qui se spécialise dans les débouchés industriels du soja. A la veille de la guerre, l'infrastructure économique et scientifique du "complexe soja américain" est en place : le marché intérieur est protégé et l'alliance "industries-ASA" est cohérente et solide.

Les années de la guerre et le développement de l'"intégration verticale"

Dès l'entrée en guerre, après l'attaque japonaise (décembre 1941) les Etats-Unis sont privés de leurs approvisionnements asiatiques en huile de palme et de coprah et le gouvernement décide de stimuler la production nationale de matières grasses alimentaires.

Les prix des graines et des huiles doublent, tandis que les tourteaux ne suivent pas cette évolution. Mais les industriels, pour échapper au prix du tourteau fixé par le gouvernement, fabriquent des aliments composés (mélange céréales et tourteaux) qu'ils vendent aux prix qu'ils décident. Dans le même temps, les industriels mettent au point de nouvelles formes d'organisation de la production, surtout de porcs et de volailles : l'intégration contractuelle (2). L'intégration contractuelle se développe dans les zones les plus pauvres et plus peuplées des Etats-Unis. L'intensification du travail apparaît comme la seule alternative au manque de terre et de capital. Cette solution sera suivie plus tard en Europe.

L'après-guerre

"Public Law 480" : L'accès du "complexe-soja" en Europe

Dans le cadre de la reconstruction de l'Europe, le plan Marshall prévoyait une attribution de fonds aux seize pays européens qui devaient stabiliser leur monnaie et accroître leurs échanges extérieurs.

Ce plan, en matière d'oléoprotéagineux se traduit par l'exportation de graines de soja américaines afin d'utiliser les capacités de trituration européennes. Le président de l'ASA expliquait : "nous avons les ressources financières, les matières premières et le savoir-faire pour atteindre la position de leader mondial."(3)

Ce rôle de leader n'a pas été évident à acquérir en raison des circuits européens déjà existants (arachide, coprah, etc.). Les exportations de soja américain sont donc restées instables et le plan Marshall servira de "leçon" pour l'élaboration de la célèbre loi Public Law 480.

La P.L. 480, votée en 1954, est la loi de "l'aide au développement de nouveaux marchés", plus tard appelée loi d'"aide alimentaire" (4). Elle a trois objectifs :

- écouler les excédents d'huile végétale et de blé,
- renforcer les liens avec les pays "amis" en utilisant l'aide alimentaire,
- aider les pays frappés par des catastrophes naturelles.

Cette loi vise donc à l'utilisation de l'aide alimentaire à la fois pour la conquête de nouveaux débouchés et pour une politique étrangère active.

Outre le débouché immédiat, cette aide vise à la création de débouchés futurs : au départ le commerce des graines, des huiles et de tourteaux et ensuite la construction d'usines de trituration et d'unités d'élevage ; plus tard, si la production locale démarre, ce commerce est suivi par le commerce des animaux sélectionnés ou bien des semences. Ce processus dit de "modernisation conjointe" se caractérise par la création de nouveaux liens commerciaux et de nouvelles dépendances.

Grâce à la P.L. 480, les graines et les tourteaux sont exportés dans leur quasi totalité vers les pays développés tandis que l'huile est écoulee sous forme d'aide alimentaire dans les pays sous-développés.

En Europe, les pays semi-développés qui entretiennent des relations privilégiées avec les Etats-Unis (la Grèce et l'Espagne) sont des débouchés importants d'huile de soja américain.

Vers une division internationale du travail

Les Etats-Unis ont défendu avec constance, vis-à-vis de l'Europe, le principe d'une division du travail : l'Europe devrait freiner l'expansion de ses productions céréalières et oléagineuses, et développer son élevage.

Ils avaient à charge, dans cette division du travail, l'approvisionnement de l'élevage européen en aliments du bétail.

Dans le cas des oléagineux, la CEE laisse libre l'entrée du soja. Par contre, pour les céréales, la résistance (surtout de la France et de l'Allemagne) a été remarquable. En même temps l'élevage européen se développe selon le modèle américain, autrement dit le "modèle maïs-soja" et "l'intégration contractuelle" commence à être appliquée par les industries européennes.

De 1973 jusqu'à nos jours : destabilisation du marché

L'année 1973 a été marquée à la fois par une chute de la production arachidière en Afrique due à la sécheresse, une récolte de soja inférieure aux prévisions aux Etats-Unis, la quasi-disparition de bancs d'anchois au Pérou et des achats massifs de l'URSS.

Face à ce déficit en protéines sur le marché mondial les prix des oléagineux quadruplent en quelques jours. Le Président Nixon, craignant un désapprovisionnement du marché interne, le 27 juin 1973 décrète l'embargo sur les exportations de graines et de tourteaux de soja. Ensuite, sous la pression des pays importateurs, l'embargo est rapidement assoupli (2 juillet), puis supprimé.

Avec une capacité de trituration considérable, en tête des pays consommateurs des matières riches en protéines et parmi les grands exportateurs d'huile, la CEE prend conscience de sa dépendance vis-à-vis du "complexe de soja américain" et de la fragilité du marché mondial des oléoprotéagineux. Elle renforce alors certaines mesures encourageant la recherche et la production communautaire de colza, de tournesol et de protéagineux (pois et fèves) et encourage les éleveurs à utiliser des protéines autres que le soja.

Les industriels de leur côté, cherchent à s'approvisionner dans d'autres pays qui deviennent importants dans le marché mondial du soja (Brésil, Argentine) et dans d'autres produits (colza et tournesol). Mais leurs prix augmentent rapidement et leurs tourteaux ne sont pas toujours substituables au soja.

Les nouvelles puissances dans le marché mondial

BRESIL : Dès 1973 les japonais envoient une mission dans ce pays pour étudier les possibilités d'achats massifs de soja, et ils seront suivis par d'autres pays développés qui ont pris conscience du danger d'un approvisionnement unique.

L'embargo décrété par les Etats-Unis en 1973 et en 1980 contre l'URSS et l'Iran permet au Brésil de saisir l'opportunité d'accroître ses exportations de soja. En outre, à la différence des Etats-Unis et de l'Argentine, il n'y a pas de véritable diversification des cultures oléagineuses : très peu de coton, de palmier à huile, d'arachide et de ricin.

En s'appuyant sur trois principes : le soutien du soja au bénéficiaire surtout de grands producteurs fonciers ; des programmes de recherche ; l'accueil des filiales des firmes multinationales, l'Etat brésilien augmente considérablement sa part dans le marché du soja.

Mais on estime que 50% des capacités de trituration de soja brésilien reviennent aux six firmes étrangères : Bunge et Born, Cargill, Anderson Clayton, Archer Daniel L. Midlands, Continental Frain et Luis Dreyfus (5).

Afin de rentabiliser les usines de trituration, le Brésil subventionne les graines importées du Paraguay. La terre et la main d'oeuvre étant bon marché au Paraguay, les agriculteurs brésiliens y investissent, louant ou achetant la terre dans les régions près des frontières, pour produire du soja.

ARGENTINE : producteur traditionnel d'oléagineux (lin, arachide, coton et tournesol) l'Argentine devient un important producteur du soja dans la zone du blé de la Pampa. Comme le Brésil, l'Argentine a profité de l'embargo américain contre l'URSS, puis elle a développé une industrie nationale qui en 1983, traite plus de la moitié de la récolte de soja. Il faut souligner la faible présence des multinationales en Argentine, (20% de la capacité de trituration) en comparaison avec le Brésil.

MALAISIE : à la suite de l'effondrement du prix du caoutchouc naturel, la Malaisie a développé ses plantations de palmier. Les recherches sur cette plantation ont donné de très bons résultats. En 1981/83 la production s'est accrue de 30%. Le pays a saisi l'occasion de l'augmentation de la demande d'huile dans les pays sous-développés et a accordé des subventions à l'exportation de l'huile de palme. En quelques années elle est devenue le premier exportateur mondial de ce produit.

- SYNTHESE STATISTIQUE DU MARCHÉ

Le marché des graines

Comme on peut le voir dans le diagramme 1.1, l'évolution la plus intéressante en ce qui concerne la production des graines est celle du Brésil, qui, après la crise de 1973, élève sa production à 10% de la production mondiale.

La CEE, les Etats-Unis et l'Argentine ont augmenté aussi leur part dans la production mondiale. Par contre, celle de l'URSS, de l'Inde et d'autres pays a diminué. La production mondiale a augmenté de 15% en 1963/67, elle passe à 19,8% en 1983/87 (annexe 1.3). Si la part dans la production mondiale de graines a très peu changé, cela n'est pas le cas pour les exportations car les Etats-Unis sont devenus le principal vendeur sur le marché international (73% des exportations mondiales, diagramme 1.2).

On remarquera en outre, que le Brésil, deuxième exportateur après la crise (période 1973-77) a cédé aujourd'hui sa place à l'Argentine. Enfin, la CEE a plus que doublé sa participation dans les exportations mondiales de graines oléagineuses.

En ce qui concerne les importations, on remarque que la CEE, le Japon et les autres pays européens augmentent leurs achats de graines et sont les principaux importateurs (diagramme 1.3.). Par contre, l'URSS a diminué sa part de marché mondial. Le soja a connu la plus remarquable évolution ; il est devenu la première graine produite dans le monde (52,4% du total) et exportée (81,2% des graines exportées) (voir annexe 1.2.). Cette évolution se fait surtout au détriment du coton et de l'arachide.

Le marché des huiles

La CEE et les autres pays européens, l'URSS, les Etats-Unis, la Chine et l'Inde ont diminué fortement leur participation à la production mondiale des huiles car de nouveaux producteurs ont augmenté leurs productions. L'exemple le plus frappant est celui de la Malaisie, qui est devenue un des principaux producteurs d'huile de palme (diagramme 1.4.). En 1984 elle produit selon les données de la FAO les 2/3 de la production mondiale. Mais cette situation créée dans la période 1973-74 tend à se stabiliser de nos jours.

Par ailleurs, on note une augmentation importante des exportations mondiales des huiles ; elles représentent 18,8% de la production en 1963-67 et elles arrivent à 32,7% en 1983-87 (annexe 1.3.).

La CEE et le Brésil ont augmenté leur participation dans les exportations mondiales alors que celle des Etats-Unis a diminué. L'Inde et l'URSS deviennent de plus en plus importateurs d'huiles. Le rôle principal dans le commerce international est détenu par l'huile de palme qui représente 35,1% des exportations mondiales ; le soja bien que représentant 15,9% des exportations, occupe toutefois 33,1% de la production mondiale. Il faut souligner que la moitié de la production des exportations et des importations des huiles est assurée par les pays en développement (surtout les pays d'Extrême-Orient).

Le marché des tourteaux

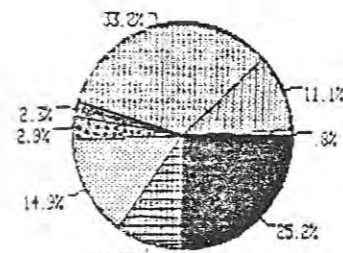
Comme pour la production des huiles, la participation dans la production mondiale de tourteaux, des Etats-Unis, de l'URSS et de l'Inde a diminué. Par contre, celle du Brésil et de la Chine a augmenté. Les autres pays représentent toujours 59% de la production mondiale (diagramme 1.7.), dont 40% pour les pays en développement. (6)

Les exportations, représentent 30,3% de la production mondiale en 1983-87 lorsqu'elles étaient d'environ 20,1% dans la période 1963-67 (annexe 1.3).

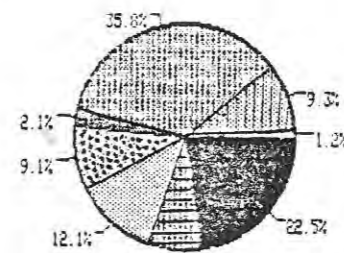
GRAINES OLÉAGINEUSES

DIAGRAMME N°11

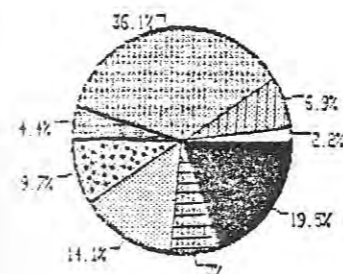
PRODUCTION MONDIALE PAR PAYS



1962/63-1966/67



1972/73-1976/77



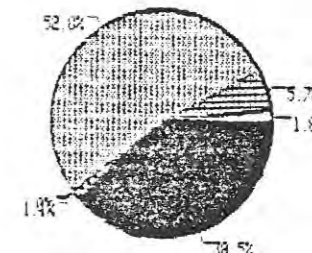
1982/83-1986/87

LEGENDE:

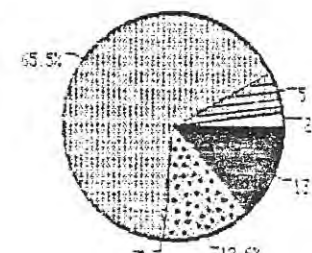
- CEE
- URSS
- USA
- ARGENTINE
- BRESIL
- CHINE
- INDIE
- AUTRES

DIAGRAMME N°12

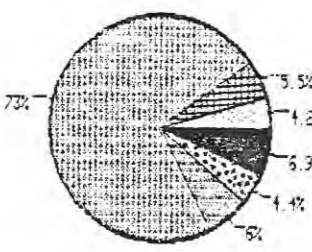
EXPORTATIONS MONDIALES PAR PAYS



1962/63-1966/67



1972/73-1976/77



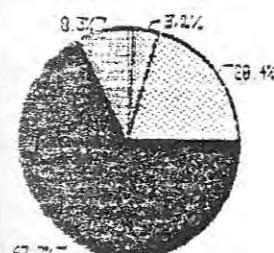
1982/83-1986/87

LEGENDE:

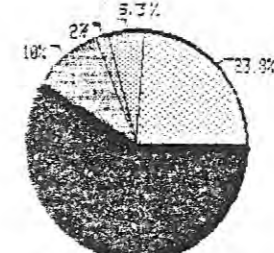
- CEE
- CANADA
- USA
- ARGENTINE
- BRESIL
- AUTRES

DIAGRAMME N°13

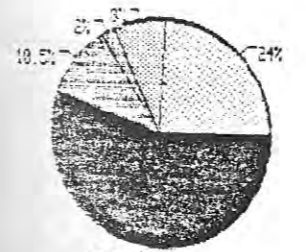
IMPORTATIONS MONDIALES PAR PAYS



1962/63-1966/67



1972/73-1976/77



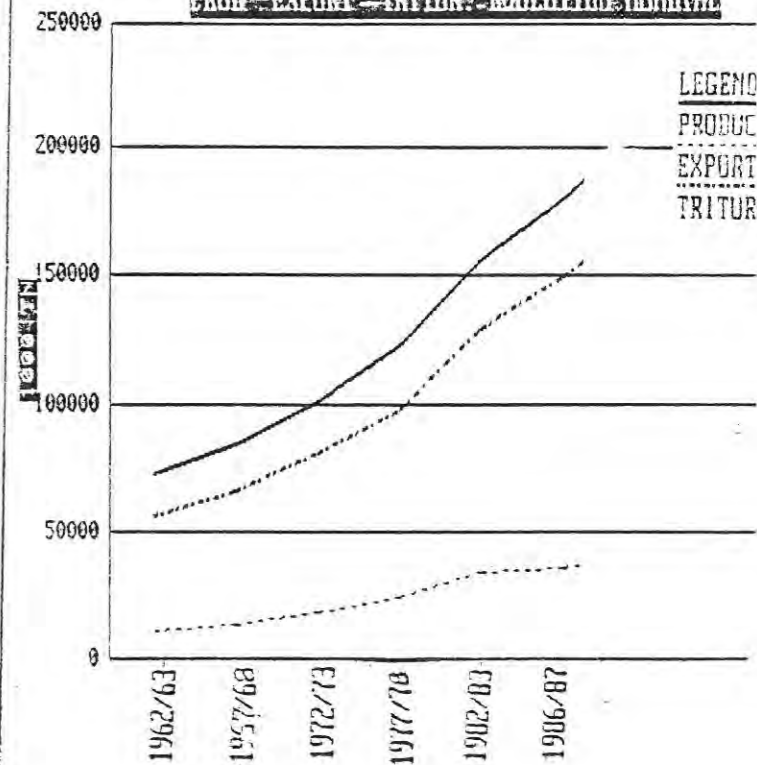
1982/83-1986/87

LEGENDE:

- CEE
- AUTR. EUROPE
- URSS
- JAPON
- AUTRES

GRAPHIQUE N°11

PROD - EXPORT - TRITUR - EVOLUTION MONDIALE



LEGENDE:
 PRODUC
 EXPORT
 TRITUR

NOTES :

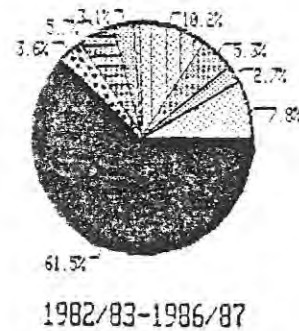
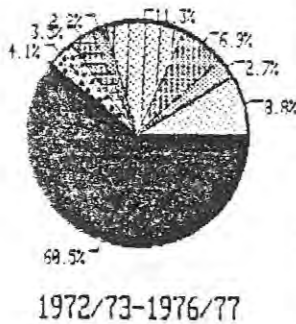
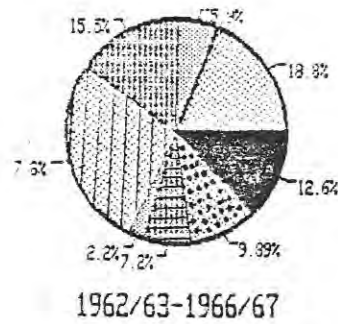
1. les 10 premiers oléagineux
2. moyenne par 5 années

SOURCE : OIL-WORLD

HUILES ET GRAISSES OLÉAGINEUSES

DIAGRAMME N° 1.4

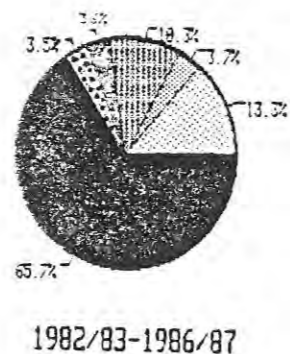
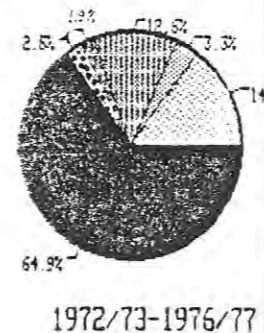
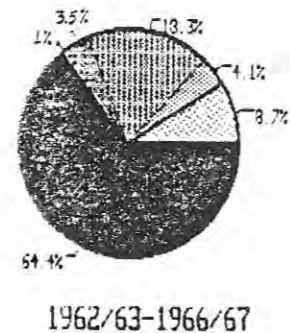
PRODUCTION MONDIALE PAR PAYS



LEGENDE:
 CEE
 AUTR. EUROPE
 URSS
 USA
 BRESIL
 CHINE
 INDE
 AUTRES

DIAGRAMME N° 1.5

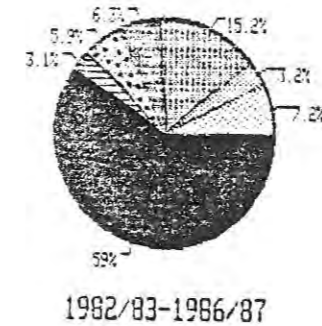
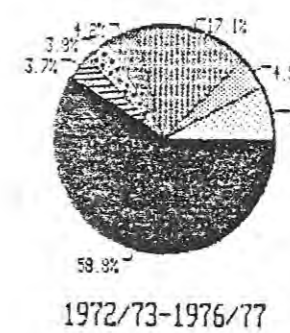
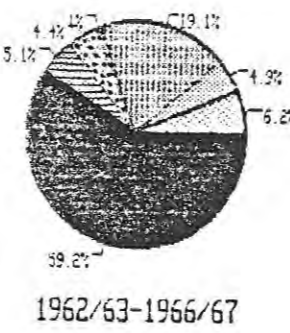
EXPORTATIONS MONDIALES PAR PAYS



LEGENDE:
 CEE
 AUTR. EUROPE
 USA
 ARGENTINE
 BRESIL
 AUTRES

DIAGRAMME N° 1.7

PRODUCTION MONDIALE PAR PAYS

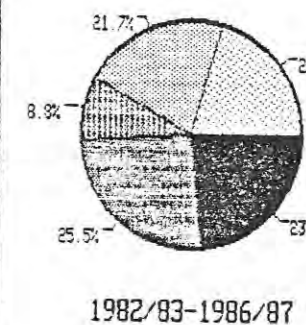
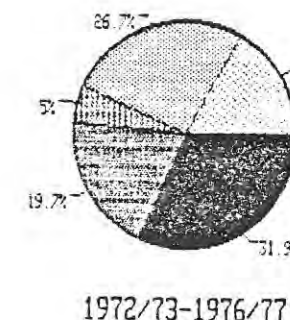
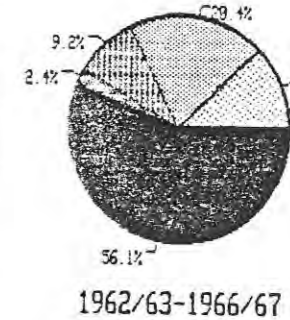


LEGENDE:
 CEE
 URSS
 USA
 BRESIL
 CHINE
 INDE
 AUTRES

MOUTONNEAUX

DIAGRAMME N° 3.8

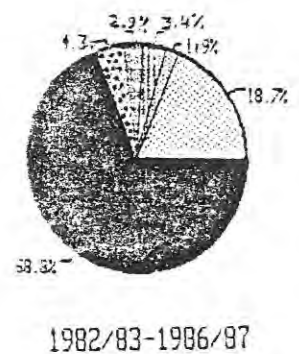
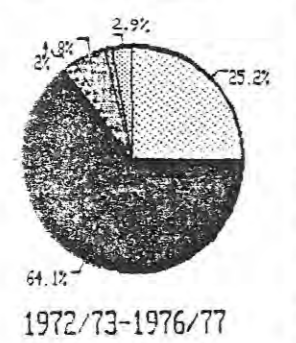
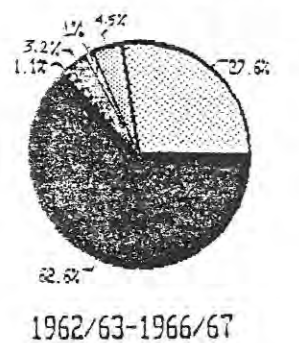
EXPORTATIONS MONDIALES PAR PAYS



LEGENDE:
 CEE
 USA
 ARGENTINE
 BRESIL
 AUTRES

DIAGRAMME N° 1.6

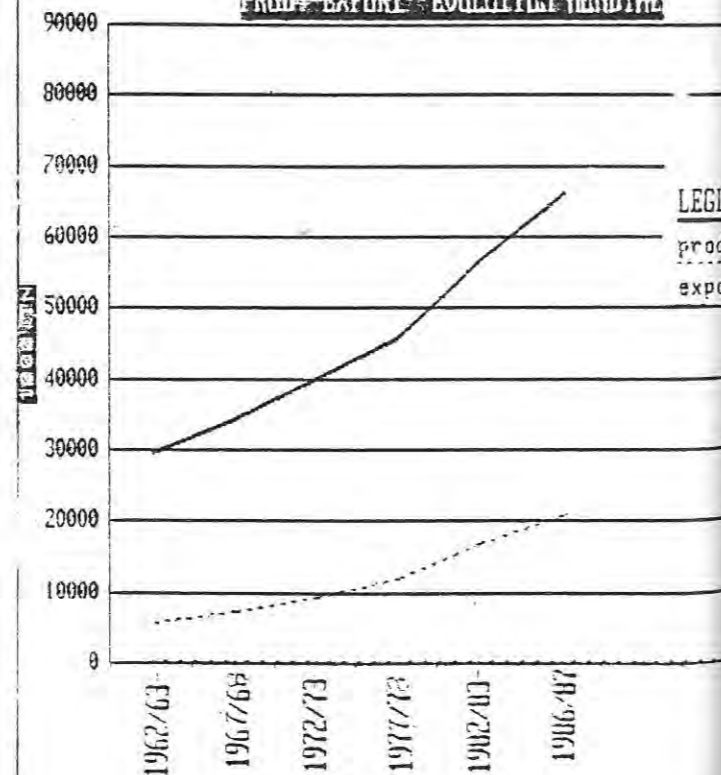
EXPORTATIONS MONDIALES PAR PAYS



LEGENDE:
 CEE
 AUTR. EUROPE
 URSS
 USA
 INDE
 AUTRES

GRAPHIQUE N° 1.2

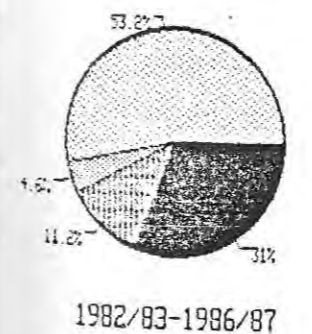
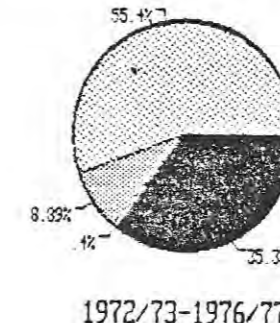
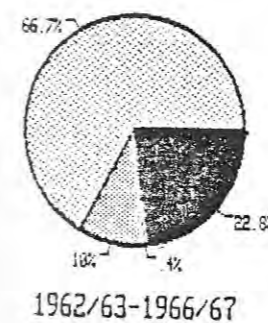
PROD.-EXPORT.-EVOLUTION MONDIALE



LEGENDE:
 produ
 export

DIAGRAMME N° 1.9

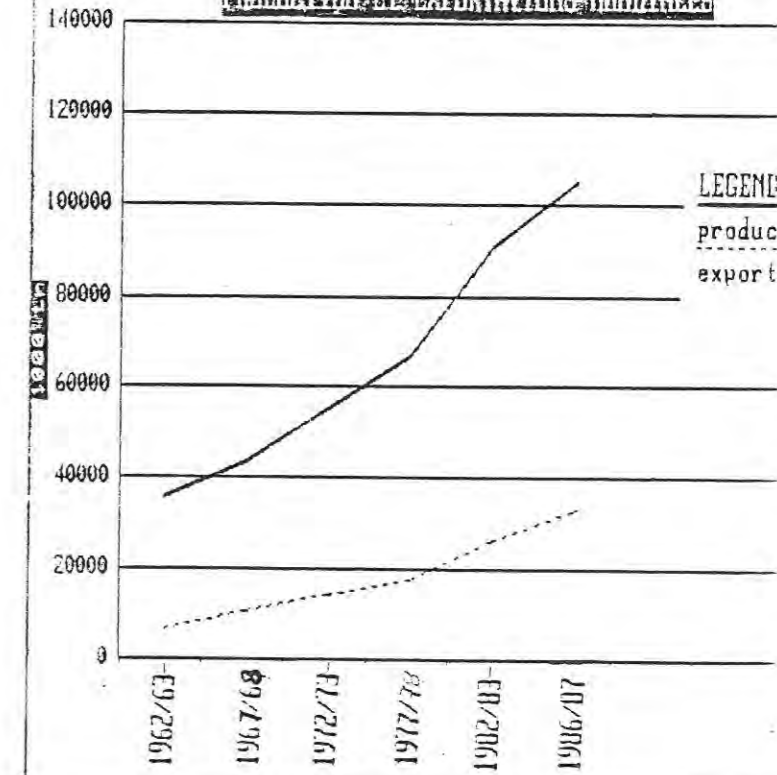
IMPORTATIONS MONDIALES PAR PAYS



LEGENDE:
 CEE
 AUTR. EUROPE
 URSS
 AUTRES

GRAPHIQUE N° 1.3

PRODUCTION ET EXPORTATIONS MONDIALES



LEGENDE:
 produc
 export

NOTES :
 1. les 10 plus importantes oléagineux
 2. moyenne par 5 années

SOURCE : OIL-WORLD

NOTES :
 1. les 10 plus importantes oléagineux
 2. moyenne par 5 années

SOURCE : OIL-WORLD

Le Brésil est devenu le premier exportateur mondial après les Etats-Unis, et la CEE est au troisième rang avec 20,5% des exportations totales. La CEE reste cependant le premier importateur mondial (53,2% du total) malgré une diminution de sa participation (diagramme 1.8.).

L'URSS augmente de plus en plus ses importations (tout en étant le 2ème producteur mondial). Les pays en développement participent à 40% dans les exportations mondiales, et à 20% dans les importations.

Le tourteau de soja occupe la première place de la production mondiale (63,4% du total) et des exportations (77,4%) (annexe 1.2).

Conclusion

En général, la part exportée de la production d'oléagineux a augmenté. Ce phénomène a été plus accentué pour les huiles et les tourteaux. Les pays producteurs de graines oléagineuses préfèrent de plus en plus l'exportation de produits transformés (huiles et tourteaux). Ce changement concerne surtout le Brésil, devenu le principal exportateur de tourteaux de soja, la Malaisie, le principal exportateur d'huile de palme et la CEE devenue important exportateur d'huiles et de tourteaux.

En outre, la CEE, le Japon et l'URSS restent les principaux clients du marché international. Mais l'URSS a tendance à importer les produits transformés tandis que la CEE augmente les importations de graines. Il est important de souligner que les importations en graines de la CEE dépassent ses besoins. Ce qui explique sa position croissante d'exportateur d'huiles et de tourteaux. Cette situation est certainement due à des avantages industriels dans la trituration, mais l'analyse en détail de ce problème dépasse les limites de notre travail.

- LA PLACE DES ENTREPRISES MULTINATIONALES ET LES BOURSES OU MARCHES A TERME

Les multinationales interviennent dans toutes les étapes du "complexe" des oléagineux : commerce des graines, des huiles et des tourteaux, négoce, trituration, production d'aliments pour le bétail et production de produits finaux pour la consommation humaine (margarine, huiles raffinées, hydrogénées, etc.). Souvent elles assurent même le transport maritime. Elles sont implantées dans plusieurs pays et profitent souvent des politiques des Etats. Ainsi les multinationales qui jouent un rôle important dans le marché du soja au Brésil, profitent de législations avantageuses concernant la trituration.

Actuellement, dans les cent premières multinationales de l'agro-alimentaire, les géants des oléagineux sont présents : Univeler, Cargill, Dart et Kraft, Impérial Group (annexe 3.3) 65,4% de ces firmes sont originaires des Etats-Unis, 11,4% de la Grande-

Bretagne et les autres du Japon, de la France, des Pays-Bas, de la Suisse, du Canada et du Danemark.

Les Etats-Unis occupent donc une grande place dans le marché grâce à la présence de leurs multinationales. Parmi les firmes issues de la CEE on distingue : 1) Univeler (Pays-Bas/Grande-Bretagne) : est la firme, dans l'agro-alimentaire la plus implantée au monde (56 pays) . Ses activités dépassent les frontières des oléagineux (détergents, plats cuisinés, etc...) ; 2) East Asiatic C.O (Danemark) : implantée dans 33 pays, a pour principale activité les corps gras ; 3) Financier Lesieur (France) : implantée dans 6 pays, a aussi pour principale activité les corps gras.

De plus, Distillers (GB) et Univeler (PB/GB) d'une part et Archer Daniels Midland Corp (USA), A.E. Staley (USA), Cargill Inc (USA) et Univeler (PB/GB) d'autre part occupent respectivement au Portugal et en Espagne une place importante (7).

Les bourses de commerce, telles que celles de Chicago, de Londres, de Rotterdam, sont des lieux où se vendent et s'achètent par des contrats des produits de livraison à terme. Une firme peut choisir ou non le négoce par les bourses. En effet, de nombreuses affaires se traitent "hors bourses" mais les prix moyens des bourses constituent la base pour tous les achats et ventes "hors bourse".

La bourse de Chicago est la plus importante et les géants des oléagineux, tels que Cargill, Continental Grain, Bunge & Born., y sont présents. Dans la CEE la bourse de Rotterdam est la plus importante et ses prix moyens servent de "prix mondiaux" pour la mise en oeuvre de sa politique de prix (voir plus loin). Les opérateurs boursiers se distinguent des "spéculateurs" professionnels.

Ils n'ont aucun contact avec les dérivés physiques mais ils procèdent aux achats et ventes des contrats de livraison à terme. Ce processus des achats et ventes continus permet d'établir à chaque instant un prix à terme qui sert de référence au niveau mondial.

1.2. LES OLEAGINEUX DANS LA CEE

Comme on l'a déjà vu, la CEE a constitué après la guerre le principal client du marché mondial des oléagineux, notamment du soja. Cela est dû à l'expansion de l'élevage dit "moderne", surtout celui de la volaille et des porcs. La bataille commerciale entre les Etats-Unis et les ex-colonies européennes, principaux exportateurs d'oléagineux, a été rude pour acquérir ou maintenir une part du marché dans la communauté.

L'évolution du marché européen après la guerre a eu lieu en trois étapes :

- le règlement 136/66 (CEE à 6)
- les accords de Lomé (CEE à 9)
- l'élargissement vers la Grèce, l'Espagne et le Portugal (CEE à 12).

Analysons ces étapes, afin de comprendre les enjeux actuels du marché.

- LE REGLEMENT 136/66 (CEE à 6)

La mise en place du règlement 136/66 : En 1961 et 1964 la Commission a fait des propositions orientées vers une régulation efficace du marché de l'huile d'olive et des matières grasses mais sans résultat. Les propositions prenaient en compte les problèmes suivants :

- la situation du marché communautaire des graines oléagineuses et de leurs dérivés caractérisée par l'importance des besoins et la faiblesse de la production globale interne ;

- la levée des obstacles à l'importation qui laissait le marché communautaire des oléagineux sans défense contre des perturbations du marché mondial. En conséquence, il était nécessaire de prévoir, dans le respect des engagements internationaux, des mesures pour sa propre défense ;

- la diminution de la consommation d'huile d'olive qui pourrait se produire si les prix des huiles concurrentes venaient à baisser de façon notable, et qui pourrait avoir des conséquences graves sur la culture de l'olivier dans les régions méditerranéennes ;

- la culture de graines oléagineuses, notamment de colza et de tournesol qui contribue à la rentabilité des exploitations et leur permet d'améliorer leur équilibre technique et financier. Il était donc nécessaire de soutenir ces productions par des mesures appropriées.

Pratiquement, la mise en place d'une politique agricole commune dans ce domaine devait surmonter deux obstacles :

a/ l'orientation des pays nord-européens vers un marché libre des oléagineux, et

b/ l'orientation de la France et de l'Italie vers un marché protégé. La France voulait favoriser l'écoulement du colza et du tournesol où la production se développait. L'Italie pour sa part voulait protéger l'écoulement de l'huile d'olive. Avec ces tendances et les volontés contradictoires de ses membres, le Conseil a mis en place le 22 Septembre 1966 une organisation commune du marché des matières grasses, mettant fin au conflit Nord-Sud (règlement 136/66).

Ce règlement vise à :

- favoriser un approvisionnement aisé des industries en matières premières (graines et fruits oléagineux) ;

- faire bénéficier les consommateurs de prix "raisonnables";

- maintenir la production oléicole pour des raisons sociales.

Ainsi, pour les matières grasses d'origine végétale ou animale, le règlement prévoit l'élimination des divers obstacles à l'importation et un droit nul sur l'importation de graines et de tourteaux. Pour les huiles industrielles brutes ce droit s'élève à 5% et à 8% pour les huiles raffinées. Enfin, pour les huiles alimentaires brutes les droits d'importation sont de l'ordre de 10% à 15% (huiles raffinées).

Ce règlement plutôt favorable à la volonté Nord-Européenne signifiait de fait un alignement des politiques françaises et italiennes sur celle des autres partenaires.

Les problèmes du fonctionnement du règlement 136/66 et les modifications 1562/78 et 2261/84

En 1972-74 la grande hausse du prix d'huile d'olive, en comparaison avec la hausse des prix des huiles végétales, a provoqué une forte baisse de la demande. Le problème devait s'aggraver après l'entrée de la Grèce d'abord, de l'Espagne et du Portugal plus tard, dans le marché commun, car la communauté devient excédentaire en huile d'olive.

Ces considérations ont conduit à la modification 1562/78 du règlement de base 136/66. L'objectif de la modification est de stimuler une demande en baisse, en introduisant l'aide à la consommation et d'arrêter l'expansion de la production. Cette aide concerne les huiles type : Extra, Fino, Courante, mélange d'huile vierge avec l'huile raffinée ou huile de noyaux d'olives (10).

Enfin, la nouvelle modification (2261/84) stipule qu'une aide est accordée à tout producteur d'huile de moins de 100 kg d'huile d'olive et reconnaît les organisations de producteurs. Elle prévoit en outre des améliorations dans le fonctionnement du règlement de base 136/66.

- LES ACCORDS DE LOME (CEE à 9)

La mise en place du règlement 136/66 pose alors des problèmes aux ex-colonies des pays européens. Ces dernières protégées par des accords avec leurs ex-métropoles jusqu'en 1966, se retrouvent en libre concurrence avec le soja américain. Succédant aux conventions de Yaoundé, deux conventions à Lomé, défendues surtout par la France et l'Angleterre interviennent pour régler ce problème.

La première convention de Lomé, signée en 1975 avec 46 Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), prévoit des franchises tarifaires pour leurs exportations : arachide en coque et décortiquée ; huile d'arachide ; noix de coco ; coprah et huiles de coco, palme et palmiste.

Une deuxième convention (Lomé II), signée par la CEE à 10 avec 61 Etats ACP prévoit des franchises pour les tourteaux.

En effet, ces produits doivent concurrencer non seulement les oléoprotéagineux métropolitains, mais aussi les graines qui entrent dans la CEE sans droit de douane, pour être triturées sur place. Les graines bénéficiant d'un traitement préférentiel résultant des compromis établis entre les pays de la CEE (sauf celles en provenance des 61 Etats ACP) payent des taxes ad valorem allant de 5% à 15%.

- L'ELARGISSEMENT DE LA CEE

Comme nous l'avons vu précédemment les pays membres de la CEE en ce qui concerne les oléagineux, se partagent en général en deux groupes : les pays du Nord qui préfèrent le marché libre des matières grasses et les pays du Sud qui préfèrent le marché protégé : la France pour protéger la production locale de graines oléagineuses et l'Italie pour protéger celle de l'huile d'olive.

Après l'élargissement de la CEE vers les pays méditerranéens, d'abord vers la Grèce (1981) puis vers l'Espagne et le Portugal (1986), se renforce le groupe des pays favorables à un marché protégé, notamment pour l'huile d'olive. Les trois nouveaux membres sont des producteurs importants d'huile d'olive. Examinons leur politique jusqu'à l'adhésion, ainsi que les changements qu'apporte leur adhésion à la situation des oléagineux dans la communauté.

L'adhésion de la Grèce

La Grèce, important producteur, a toujours été préoccupée par l'écoulement de son huile d'olive. L'augmentation de la consommation d'huile d'olive est un objectif permanent de la politique grecque, qui a pris par ailleurs une série de mesures de protection :

- bien que des licences soient parfois exigées, l'importation des huiles végétales fluides alimentaires est en principe libre, mais les droits ou taxes de douane et autres charges sont élevés, ce qui rend de fait difficile les importations.

- dépôt préalable à l'importation pour certaines graines oléagineuses ;

- obligation est faite aux tritrateurs de soja d'exporter l'huile.

La Grèce avait donc un marché protégé et organisé d'une façon différente de celui de la CEE. Ainsi, une intégration progressive et sans heurt et une période de transition ont été nécessaires après son adhésion à la communauté (1981). En matière d'oléagineux une période transitoire de 5 années a été prévue, au cours de laquelle la Grèce devrait diminuer les obstacles aux échanges intra-communautaires jusqu'à leur élimination.

Les prix à la production des graines devraient être égaux à ceux de la communauté à la fin de la cinquième année, pendant la même période la Grèce pour ce qui concerne les échanges avec les pays tiers (voir acte d'adhésion - annexe 3.1) s'aligner sur la politique communautaire.

TABLEAU 1.1. : LE BILAN DES OLEAGINEUX EN GRECE AVANT L'ADHESION
(moyenne 1979/80, en 1000 tonnes)

	Production	Importation	Exportat.	Balance du commerce extérieur	Consommat. apparente	Taux d'auto-appro.
Graines	203,1	110,6	-	-110,6	313,7	64,7
Huiles	246,4	2,0	40	38	208,4	118,2
Tourteaux	213,4	8,7	49,7	41,0	172,4	123,8
Total	663,1	121,3	89,7	-31,6	694,7	95,4

Source : L'auteur, à partir de données statistiques de l'ESYE.

D'après le tableau 1.1., nous constatons que la Grèce, avant l'adhésion, était presque autosuffisante en matière d'oléagineux (95,4%). Plus spécifiquement, elle était déficitaire en graines et excédentaire en huiles et tourteaux.

Le bilan des oléagineux dans la Communauté avant l'élargissement vers les pays ibériques est le suivant :

TABLEAU 1.2. : BILAN DES OLEAGINEUX DE LA CEE (10) (moyenne 1983-87, en milliers de tonnes)

	Production	Importation	Exportat.	Balance du commerce extérieur	Consommat. apparente	Taux d'auto-appro.
Graines	3934	15006	1473	-13533	16433	23,9
Huiles	8313	5514	4092	- 1422	9735	85,4
Tourteaux	12565	17100	6571	-10529	23094	54,4
TOTAL	24812	37620	12136	-25484	49264	50,4

Source : L'auteur, à partir des données statistiques de Oil World.

La communauté des 10 est donc déficitaire en huiles de graines et surtout en tourteaux et graines oléagineuses.

L'élargissement à l'Espagne et au Portugal

Comme la Grèce ces deux pays ibériques sont obligés de se soumettre à une période transitoire afin d'ajuster les réglementations et dispositions de leur marché des oléagineux à celui de la Communauté. L'unique différence est que cette période est fixée à 10 ans. Nous allons maintenant essayer de donner une description générale de l'économie oléagineuse des deux nouveaux membres et de la CEE à 12.

L'Espagne devient un pays producteur d'oléagineux de plus en plus important. Dans l'ensemble de l'agriculture espagnole les oléagineux occupent 3,5% de la SAU, dont 3,4% en tournesol. La surface occupée par les oléagineux en Espagne est donc deux fois plus importante que celle occupée dans la CEE à 10.

De même au Portugal la part des oléagineux dans la SAU est très importante : 2,2% dont 1,1% pour le tournesol.

Mais, ces deux pays ibériques ont des rendements beaucoup plus faibles que ceux de la Communauté (voir annexe 1.6.). Ils sont déficitaires en graines oléagineuses, peu déficitaires en tourteaux (tableau 1.3.) mais par contre fortement excédentaires en huiles.

L'entrée de l'Espagne et du Portugal va donc améliorer le bilan des huiles et même des tourteaux de la CEE (12). Mais elle deviendra plus déficitaire en graines malgré l'importance relative des surfaces cultivées chez les deux nouveaux membres (tableau 1.4.).

TABLEAU 1.3. : LE BILAN DES OLEAGINEUX EN ESPAGNE (1984, en milliers de tonnes)

	Production	Importation	Exportat.	Balance du commerce extérieur	Consommat. apparente	Taux d'auto-approv.
Graines	1164	2515	6	-2509	3673	31,7
Huiles	1118	56	596	540	578	193,4
Tourteaux	2475	777	697	-80	2555	96,9
TOTAL	4757	3348	1299	-2049	6903	68,9

Source : L'auteur, à partir de données des : COI et Oil World.

TABLEAU 1.4. : LE BILAN DES OLEAGINEUX AU PORTUGAL (1984, en milliers de tonnes)

	Production	Importation	Exportat.	Balance du commerce extérieur	Consommat. apparente	Taux d'auto-approv.
Graines	28	1165	-	-1165	1193	2,3
Huiles	298	16	145	129	169	176,3
Tourteaux	837	25	216	191	646	81,4
TOTAL	1163	1206	361	-845	2008	57,9

Source : L'auteur, à partir de données des : COI et Oil World.

Le Bilan des oléagineux dans la CEE

D'après le tableau 1.5. le taux d'auto-alimentation de la CEE à 12 (52%) est plus élevé que celui de la CEE à 10 (50,4%).

TABLEAU 1.5. : LE BILAN DES OLEAGINEUX DANS LA CEE

	Production	Importation	Exportat.	Balance du commerce extérieur	Consommat. apparente	Taux d'auto-approv.
Graines	5126	18686	1479	-17207	23333	23
Huiles	9729	5586	4833	-753	10482	92,8
Tourteaux	15877	17902	7484	-10418	26295	60,4
TOTAL	30732	42174	13796	-28378	59110	52

Source : L'auteur, à partir des tableaux 1.2., 1.3. et 1.4.

- SYNTHÈSE STATISTIQUE DU MARCHÉ DE LA CEE

Les quatre plus importantes graines oléagineuses produites et triturerées dans la CEE sont le soja, le colza, le tournesol et l'arachide. Le soja est la première graine triturée (67,5% du total). Les principaux oléagineux produits sont le colza et le tournesol (diagramme 1.10). La Communauté est déficitaire pour toutes les graines, notamment le soja (annexe 1.8).

Dans le marché des huiles de la CEE à 10, l'huile d'olive est la troisième huile produite après le soja et le colza, et la deuxième huile consommée après le soja. Les huiles fluides représentent 97,8% de la production totale et 88,9% de la consommation.

Cependant, la Communauté est fortement déficitaire en huiles concrètes, mais peu déficitaire en huiles fluides comme le tournesol, l'arachide, le maïs et l'olive (annexe 1.8).

Dans le marché des tourteaux de la CEE à 10, le soja occupe la première place, tant dans la production que dans la consommation. Le colza est le deuxième tourteau produit et consommé dans la CEE (9), mais la catégorie des "autres" tourteaux a une forte part dans la consommation totale (diagramme 1.11). La Communauté est globalement déficitaire en tourteaux, tant au niveau total qu'au niveau de chaque produit (diagramme 1.12).

Enfin, dernière constatation l'Allemagne est le premier tritrateur de graines oléagineuses dans la Communauté et la France le premier producteur (annexe 1.9).

Conclusion

Dans l'Entre-deux-guerres aux Etats-Unis se développent la culture de soja et l'élevage intensif, basés sur la protection étatique, et l'union cohérente des industriels et des producteurs et la recherche. Dans l'après-guerre les Etats-Unis proposent à l'Europe de laisser libre le marché des oléagineux afin que le soja et les céréales américaines nourrissent l'élevage intensif qui commence à se développer.

Considérée comme solution acceptable par la plupart des pays membres de la CEE cette proposition allait rencontrer l'opposition de deux pays : celle de l'Italie qui veut protéger ses oléiculteurs et celle de la France sa production de graines oléagineuses et ses relations avec ses colonies (producteurs d'arachide). Le groupe de pays opposants allait être renforcé par l'entrée de l'Angleterre dans le Marché Commun qui voulait protéger elle aussi ses ex-colonies. Ce conflit d'intérêts aboutira au règlement de base 136/66 de la CEE et aux accords de Lomé qui définissent encore aujourd'hui l'organisation du Marché Commun des oléagineux.

Après l'embargo de 1973, les pays déficitaires cherchent d'autres pays pour s'approvisionner. Parmi eux le Brésil et l'Argentine pour le soja et la Malaisie pour l'huile de palme, deviennent de nouvelles puissances sur le marché. Ainsi, depuis la crise de 1973, le marché international des oléagineux connaît une destabilisation et une lutte entre les Etats excédentaires pour gagner les marchés déficitaires.

Derrière la lutte entre les Etats se trouvent les intérêts des multinationales, géants de l'agro-alimentaire et des oléagineux. La plupart d'entre-elles sont américaines et se sont développées pendant la période de l'entre-deux-guerres.

Les achats et ventes des oléagineux passent ou non par les bourses du commerce. Mais ces dernières jouent un rôle important dans la fixation des prix. Tous les prix des opérations "hors bourse" se fixent autour des prix des bourses dont les plus importantes sont celles de Chicago et de Rotterdam.

Pour sa part, la CEE après 1973 essaie de s'approvisionner en oléagineux dans d'autres pays et d'augmenter la production locale d'oléoprotéagineux, en renforçant la recherche génétique. Les résultats sont remarquables, mais l'augmentation de la production ne peut cependant satisfaire la demande en graines. La CEE devient de plus en plus un important exportateur d'huile et de tourteau.

Outre la dépendance accrue en matière d'oléagineux, la CEE doit faire face à un autre problème : celui de l'élargissement vers la Grèce et plus tard vers les pays Ibériques, qui renforce le "bloc" des pays producteurs de l'huile d'olive. La Communauté se trouve face à un dilemme : développer la culture des oléagineux afin de diminuer la dépendance vis-à-vis d'un marché oléagineux

"instable" ou l'empêcher, afin de protéger la production locale d'huile d'olive.

Enfin, l'entrée de l'Espagne pose un problème crucial : ce pays a constitué un débouché important pour le soja américain et les multinationales américaines y ont beaucoup investi. Ce marché est donc un des enjeux majeurs du conflit entre les Etats-Unis et la CEE.

DIAGRAMME N° 1.10 **cee: marché des graines**

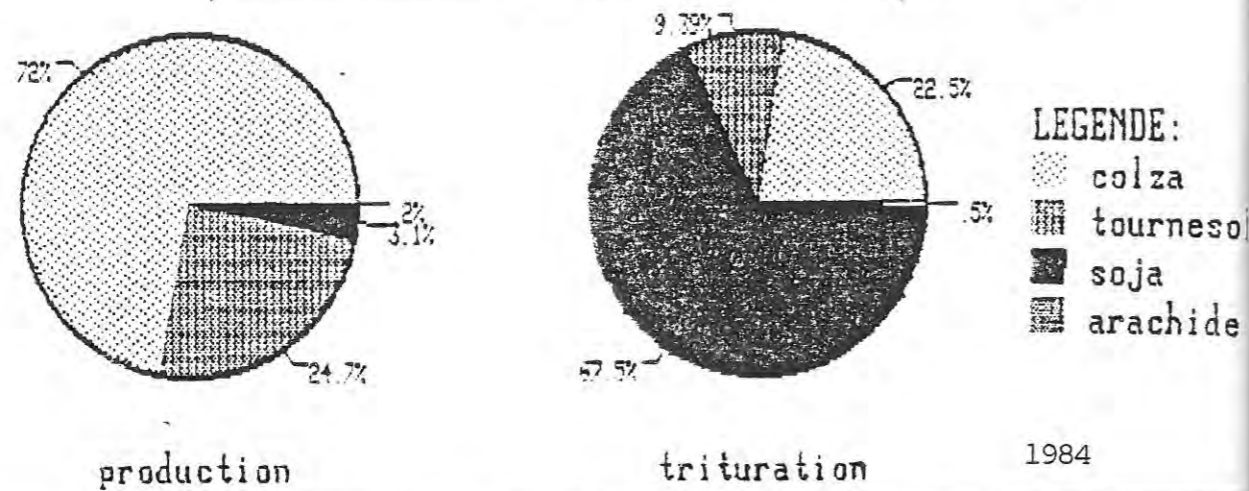


DIAGRAMME N° 1.11 **cee: marché des tourteaux**

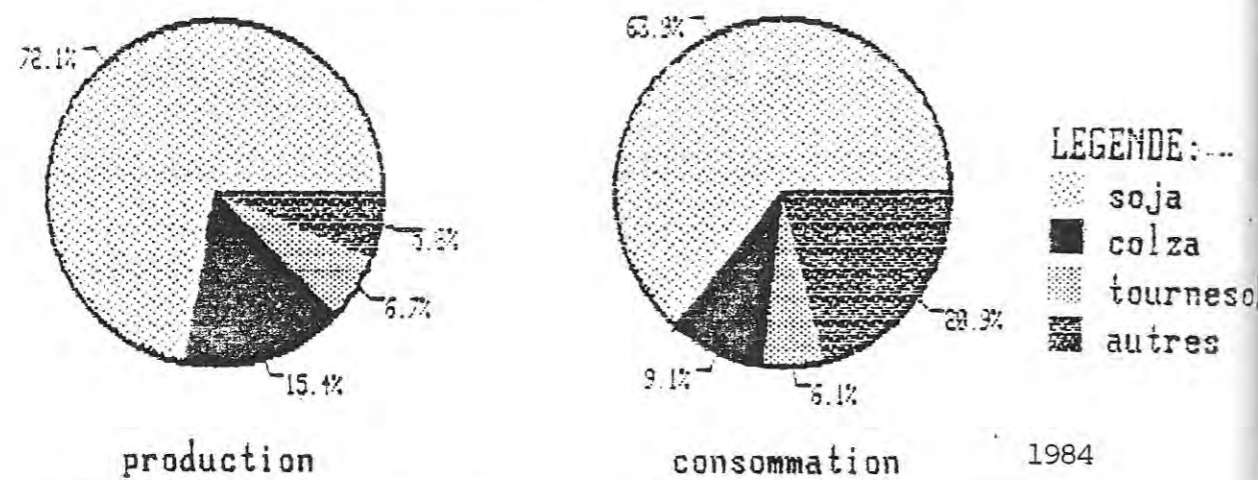
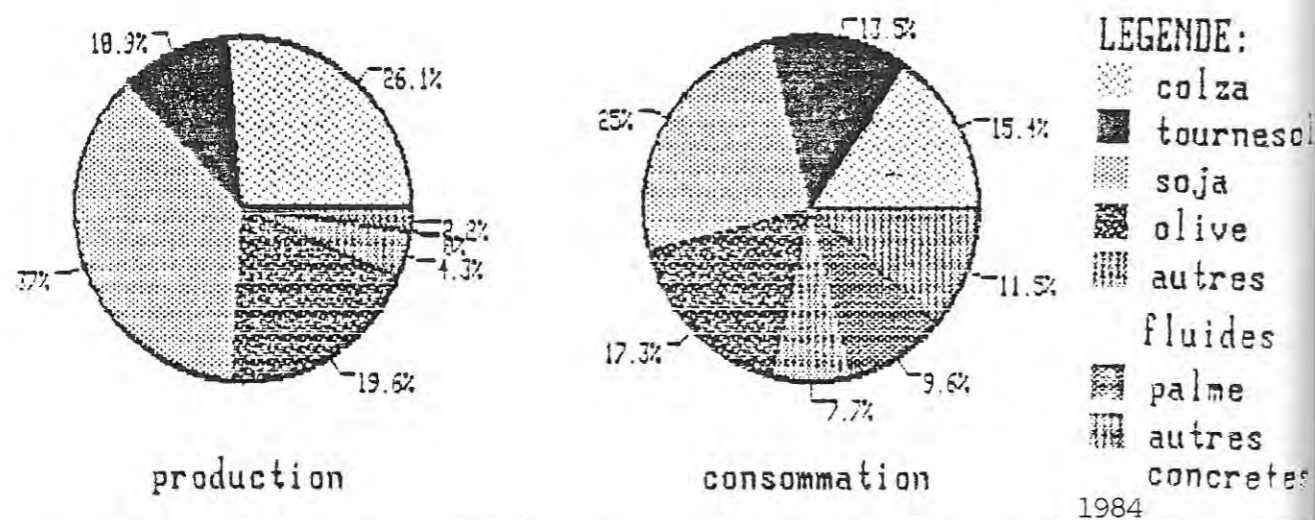


DIAGRAMME N° 1.12 **cee: marché des huiles**



NOTES CONCERNANT LE PREMIER CHAPITRE

(1) Les producteurs du soja se sont organisés dans l'"American Soybean Association" (ASA), constituée en 1919 et réorganisée en 1925. Elle a su promouvoir avec beaucoup d'efficacité l'utilisation du soja, avec l'aide des sept bureaux à l'étranger: Bruxelles, Hamburg, Madrid, Tokyo, Taipei, Vienne et Mexico.

(2) "Un agriculteur intégré s'engage à acheter la quasi-totalité de ses moyens de production (jeunes animaux, aliments, équipement d'élevage, bâtiments, machines) à une firme et à qui il vend sa production à la fin du cycle d'élevage. Il fournit la main d'oeuvre et les capitaux pour les investissements, le plus souvent en s'endettant auprès de la firme intégratrice ; incapable de juger de la qualité de ses achats, il supporte tous les risques de la production et la seule décision qu'il peut prendre consiste à "tirer les rideaux" comme le dit l'un d'eux. Enfin, les firmes sont en mesure de décider et d'imposer le rythme de renouvellement des équipements que l'agriculteur n'a jamais le temps d'amortir. L'agriculteur ne dispose même pas des droits arrachés par la classe ouvrière au cours des années trente. Le revenu de son travail est parfois négatif." In : Berlan (JP), Lebas (L).- Eléments sur le développement du "complexe soja" américain dans le monde, *Revue Tiers Monde*, n° 66 Juin 1976, pp. 314 et sq.

(3) Berlan (JP), Bertrand (JP), Chabert (JP), Lebas (L), Marloie (M), Harel (M).- Approvisionnement en protéines de l'élevage français et complexes oléoprotéagiques des Etats-Unis et du Sénégal.- Paris : INRA/ONIVEV, 1976.

(4) Almeida (S), Chabert (JP), Weid (JM).- Les exportations des Etats-Unis au titre de l'aide alimentaire : Bilan chiffré : 1955-1973. Débats Récents.- Paris : Groupe d'Etude des Relations Economiques Internationales (INRA).- 1975, p. 30.

(5) Source : Bertrand (JP), Laurent (C), Leclercq (V), .- Le monde du soja. - Paris : La Découverte/Maspero. - 1983, 122 p.

(6) Source : FAO.- Rapport et perspectives sur les produits 1984-1985, pp. 55-62.

(7) Source : Conseil Oléicole International (COI).- Etude de la situation et des perspectives du marché de l'huile d'olive dans l'ensemble du marché des huiles végétales fluides alimentaires, dans le cadre de l'élargissement prévisible de la CEE-COI., 1979/80-3 vols, 2 parties-136, 126 et 49 p.

(8) Source : Bertrand (JP), Laurent (C), Leclercq (V), op. cit. p. 8.

(9) Source : idem (7).

CHAPITRE II

LE CAS DE LA GRECE

Chapitre II : LE CAS DE LA GRECE

2. 1. L'IMPORTANCE DES OLEAGINEUX DANS L'ECONOMIE AGRICOLE HELLENIQUE

Le tableau ci-dessous permet d'évaluer le poids de l'agriculture dans l'économie grecque par comparaison avec la moyenne communautaire. Remarquons en particulier que 30% de la population active participe à l'agriculture (contre 7,6% dans la CEE) et que l'importance des produits agricoles tant au niveau de la valeur ajoutée qu'au niveau des exportations du pays, est quatre fois plus grande que dans la CEE.

Tableau 2.1. - Participation en % de l'agriculture (YC sylviculture et pêche) dans l'ensemble de l'économie en Grèce (1983)

	Grèce	CEE10
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs aux prix courants (excluant sylviculture et pêche)	16,3	3,7
Emploi	30	7,6
Valeur des exportations	35,1	8,8
Valeur des importations	15,3	16,4

Source : L'auteur, à partir du rapport annuel sur la situation de l'agriculture de la CEE (commission 1985).

Dans ce contexte général de l'économie agricole nous analyserons la place des produits oléagineux, afin d'estimer leur importance au niveau national et régional. Nous comparerons l'économie des oléagineux du pays avec celle de la Communauté à 10.

- Participation des oléagineux à la production agricole finale

Les graines oléagineuses représentent 1,3% de la production végétale, soit 0,9% de la production agricole finale. Mais l'huile d'olive est un produit beaucoup plus important car elle représente 11,1% de la production végétale et 7,5% de la production agricole finale du pays. Il est donc évident que toutes les décisions politiques et économiques prises pour les graines oléagineuses en Grèce sont envisagées en fonction de la concurrence qu'elles pourraient causer à l'huile d'olive.

Tableau 2.2.- L'huile d'olive et les graines oléagineuses dans le produit agricole final de la Grèce et de la CEE (1984)

Produit	Production grecque en % de la product. de la CEE 10	Part en % du produit dans la production agricole finale	
		CEE 10	GRECE
Huile d'olive	34,6	0,9	7,5
Graines oléagineuses	1,9	1,3	0,9
Total prod.agricole	5,1	100	100

Source : L'auteur, à partir de données de l'ESYE et du Rapport Annuel sur la situation de l'agriculture de la CEE (1985).

D'après le tableau 2.2 il apparaît que la Grèce produit 34,6% de l'huile d'olive de la Communauté à 10 (2ème producteur) et 1,9% des graines oléagineuses (y compris graines de coton) (5ème producteur). L'huile d'olive prend une place beaucoup plus importante dans la production agricole finale en Grèce (6,1%) qu'à la CEE (0,9%).

- L'importance régionale des cultures des graines oléagineuses

Les cultures des graines oléagineuses (y compris coton) occupent environ 11% des terres arables contre 4,1% dans la CEE (voir tableau 2.3). Les plus importantes graines oléagineuses sont le coton (8,9% des terres arables) et le tournesol (1,7%). Cependant, il y a une concentration des cultures de graines oléagineuses dans certaines régions (annexe 2.2). Ainsi, environ 55% du coton se trouve dans la région de Thessalie et 26,5% en Macedoine. La région de Thrace possède 96,3% des surfaces plantées en tournesol, et le Péloponnèse 88% de celles plantées en arachide (carte 1).

Tableau 2.3.- La culture des graines oléagineuses en Grèce et dans la CEE (1984)

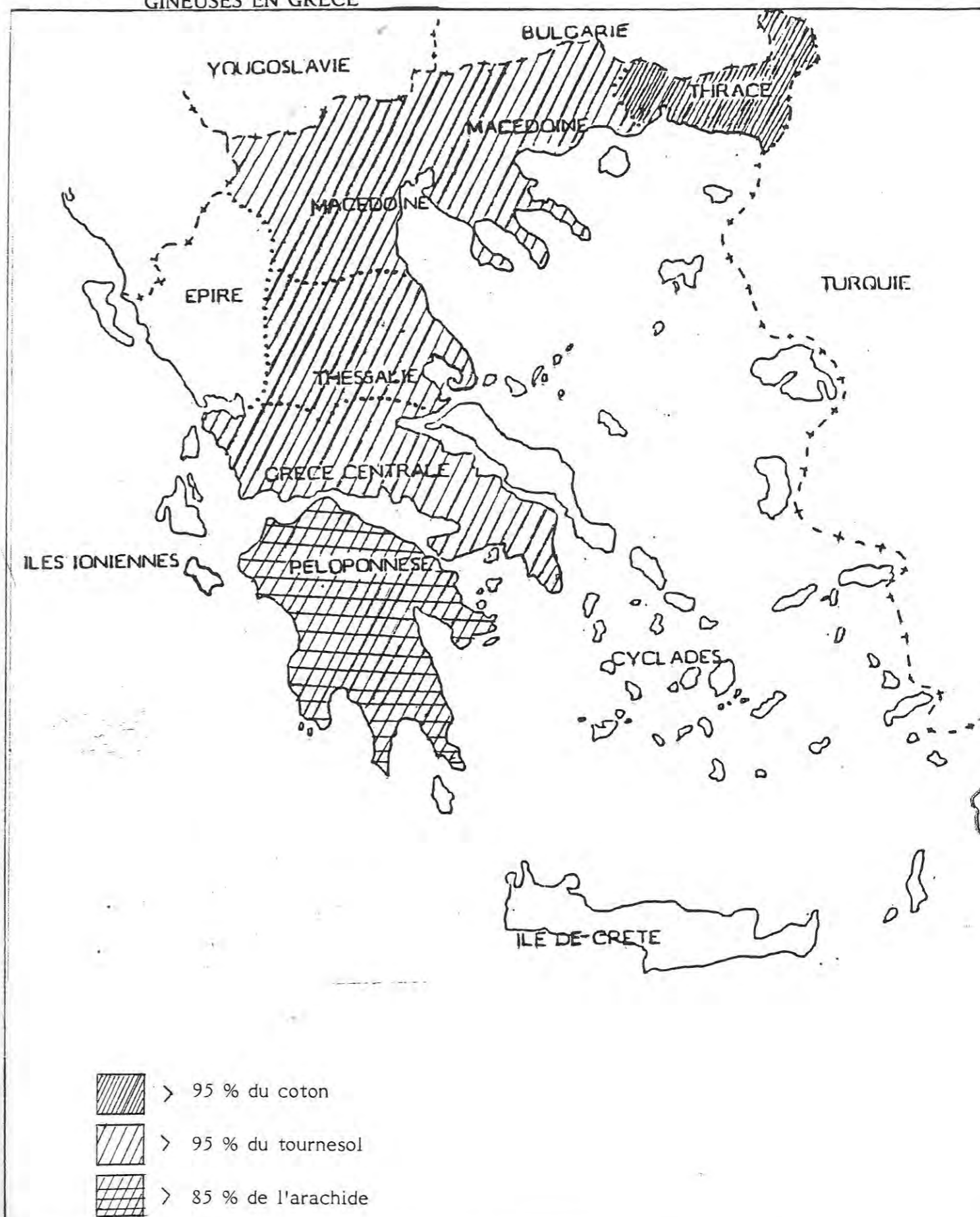
	Grèce			CEE(10)		
	Surface (1000ha)	%SAU	%des terres arables	Surface (1000ha)	%SAU	%des terres arables
SAU	9234	100		101,234	100	
Terres arables	2416,6	25,75	100	49,115	48,52	100
Céréales (YC riz)	1513	16,39	63,63	27,743	27,37	56,42
Total oléagineux	261,1	2,83	10,80	2,007	1,98	4,1
Coton	215	2,33	8,90			
Tournesol	41,1	0,45	1,70			
Arachide	3	0,03	0,12			
Sésame	2	0,02	0,08			

Source : L'auteur, à partir de : 1. Situation de l'agriculture dans la Communauté, Rapport 1985 et 2. ESYE.

En utilisant l'indice de localisation des cultures des graines oléagineuses, on peut estimer leur importance au niveau régional par rapport à la surface arable qu'elles occupent (tableau 2.4).

CARTE N°1

REPARTITION REGIONALE DE LA PRODUCTION DES GRAINES OLEAGINEUSES EN GRECE



SOURCE: L'auteur à partir de données de l'E.S.Y.E

Tableau 2.4.- Indice de localisation des cultures des graines oléagineuses (1985)

Région \ Oléagineux	Total	Coton	Tournesol	Arachide	Sesame
Thrace	0,44	0,16	8,25	0,00	0,13
Macédoine	0,65	0,69	0,11	0,20	1,79
Epire	0,25	0,25	0,14	0,00	0,00
Thessalie	2,95	3,19	0,00	0,00	0,30
Grèce Centrale	1,06	1,12	0,00	0,00	0,73
Péloponnèse	0,23	0,03	0,00	8,92	2,56
Iles	0,10	0,00	0,00	0,69	5,69

(1) Indice de localisation $C = \text{Surface oléagineux région} / \text{surface arable région}$

Surface oléagineux pays / surface arable pays

Si $C < 1$ l'importance de la culture dans la région est inférieure à la moyenne nationale,

Si $C = 1$ l'importance est égale,

Si $C > 1$ l'importance est supérieure.

Source : L'auteur, à partir de données de l'ESYE.

La culture du coton dans la région de Thessalie et de Grèce Centrale est plus importante que dans le reste du pays. Le tournesol est plus important en Thrace. Enfin, l'arachide est fortement représentée dans le Péloponnèse et le sésame dans les îles, le Péloponnèse et en Macédoine.

- Echanges d'oléagineux

Les graines oléagineuses représentent 3,8% des importations agro-alimentaires et l'ensemble des oléagineux (graines, huiles et tourteaux) 4,8%. La balance des oléagineux est légèrement négative : -15,4 millions d'Ecu.

Comme nous l'avons remarqué dans la production agricole et dans les échanges des produits agricoles, l'huile d'olive joue un rôle très important puisqu'elle représente 11,3% des exportations des produits agro-alimentaires (soit les 3,5% des exportations totales).

- Le rôle des importations dans l'économie des oléagineux

Tableau 2.5. Le commerce extérieur de la Grèce (1982-1983)

Produits	Importations			Exportations			Bilan
	Valeur (Mio Ecu)	% du tot. Agro-A	% du total	Valeur (Mio Ecu)	% du tot. Agro-A	% du total	
Total général	10.531		100	4.706,2		100	-5.824,8
Total agro-alimentaire	1.365,5	100	12,97	1.475,8	100	31,36	110,3
Huile d'olive	0	0,00	0,00	166,7	11,30	3,54	166,7
Total oléagineux	65,8	4,8	0,6	50,4	3,4	1,1	-15,4
Graines oléagineuses	51,5	3,8	0,5	0,1	0,00	0,0	-51,4
Huiles et graisses	9,9	0,7	0,1	39,9	2,7	0,9	30
Tourteaux	4,4	0,3	0	10,4	0,7	0,2	6
Animaux et prod. d'animaux	834	61,1	7,9	31,8	0,02	0,01	-802,2

* Non compris huile d'olive

Source : L'auteur à partir de : 1/ Rapport annuel de la Commission sur la situation de l'agriculture de la CEE (1985) - 2/ Données statistiques de l'ESYE.

L'importance des graines oléagineuses dans l'ensemble de l'économie est illustrée par les résultats des calculs suivants :

Tableau 2.6. La valeur ajoutée brute des graines oléagineuses en Grèce en millions d'Ecu :

$$1 \text{ TOTAL I.O./C.H..+C.T.} = 93/177,4 = 0,524$$

$$2 \text{ I.G./}(P.H.+P.T.) = 72/150,6 = 0,478$$

$$3 \text{ V.A.B.}(*) = P.H.+P.T.-(C.A.)G. = (67+83,6-134,6) = 16$$

$$4 \text{ V.A.B./}(C.A.)G. = 16/134,6 = 0,119$$

$$5 \text{ V.A.B. à partir des I.G.} = P.H.+P.T.-I.G. = (24,4+58,7-72) = 11,1$$

$$6 \text{ V.A.B. à partir I.G./I.G.} = 11,1/72 = 0,154$$

(*) Valeur ajoutée brute aux prix du marché

Symboles :

V.A.B. = Valeur ajoutée brute

O = Oléagineux (non compris l'huile d'olive)

G = Graines

H = Huiles (non compris huile d'olive)

C.A. = Consommation apparente

T = Tourteaux

P = Production

I = Importations

Les lignes 1 et 2 indiquent que la consommation finale (huiles et tourteaux) est satisfaite pour plus de la moitié par les importations totales, soit 47,8% par les importations de graines. Les lignes 3 et 4 nous permettent de conclure que la valeur ajoutée brute s'établit au niveau de 11,9% de la valeur des graines importées mais qu'elle est plus haute pour les huiles et tourteaux produits à partir de graines importées (15,4% ligne 6). Nous pouvons dire en résumé que les industriels gagnent plus s'ils travaillent les graines importées (essentiellement le soja).

2. 2. EVOLUTION DU MARCHE DES OLEAGINEUX EN GRECE

- Notes méthodologiques

Le choix des périodes de l'évolution -
Nous avons choisi les époques suivantes :

- 1) 1965-1967 : avant dictature
- 2) 1967-1974 : dictature
- 3) 1975-1980 : après dictature et crise du soja
- 4) 1981-1985 : après l'adhésion à la CEE et prise du pouvoir par un gouvernement socialiste.

Problèmes méthodologiques

L'analyse statistique du marché hellénique révèle des données étonnantes. Dans les statistiques publiées par ESYE, la production d'huile de soja se trouve dans la catégorie "autres" huiles avec l'arachide, le sésame et le tournesol (annexe 2.13). Jusqu'en 1979 cette catégorie est de l'ordre de 10 mille tonnes et passe en 1980 à 74 000 tonnes. Cette augmentation est liée à celle de la trituration du soja en forte augmentation pendant cette période. Mais la trituration de la graine, selon les données publiées par l'ESYE, était de l'ordre de 74 000 tonnes (moyenne 1979-1980) équivalant à 15 milles tonnes d'huile. D'où provient alors le reste de la production ? Cette différence entre les données existe depuis 1974, date à laquelle a commencé la trituration de graines de soja en Grèce.

D'autre part, dans le chapitre de la production industrielle des huiles et des tourteaux, le ESYE ne rend pas compte de la production de tourteau du soja. C'est pourquoi la production des huiles et des tourteaux de soja est calculée à partir des quantités de graines triturées, sur la base de 80% tourteau et de 20% huile. Ainsi la consommation apparente d'huile de soja est négative après 1980 (annexe 2.11).

Ces considérations nous ont amenés à faire une recherche plus approfondie en procédant à des interviews de spécialistes et de responsables pour les oléagineux aux Ministères de l'Agriculture et du Commerce, à l'organisation du coton, au KYDEP (service central de gestion des productions domestiques), à l'ESYE et à des entreprises privées.

Cette recherche permet de tirer les conclusions suivantes :

- le marché du soja est un quasi monopole de l'entreprise "Soja Mills", qui dispose même d'un port privé,

- toutes les données concernant le marché du soja restent mystérieuses. On en souligne l'incohérence sans pour autant proposer des éclaircissements,

- l'ESYE ne publie pas les données de la production du tourteau de soja car selon lui, le résidu d'extraction d'huile de soja est une farine... et pas un tourteau, ce qui est contraire aux conventions généralement adoptées en la matière.

En dépit de cette situation et grâce aux données fournies et non publiées par l'ESYE notre analyse concernant la dernière période (1981-1985) est basée sur les données réelles (annexe 2.3). Par contre, l'analyse de l'évolution antérieure du marché est basée sur les données publiées qui doivent être prises avec beaucoup de précautions.

- Evolution historique

Insuffisamment industrialisée après la deuxième guerre mondiale, la Grèce a toujours compté sur son agriculture pour soutenir son économie. Mais si l'industrialisation a été peu importante, elle a été suffisante pour provoquer une vague d'immigration vers les villes. Les nouveaux habitants des villes non seulement ont augmenté leur demande en produits alimentaires mais surtout ils ont changé leur modèle d'alimentation, en fonction de leurs revenus.

Les protéines animales remplacent les végétales dans l'alimentation humaine et la viande est de nos jours la source principale en protéines. On remarque également une consommation accrue de produits laitiers. La Grèce, ne pouvant pas nourrir sa population par la production locale, a vu s'aggraver sa balance du commerce extérieur du fait des importations de ces produits. Pour améliorer la balance commerciale, il était nécessaire d'augmenter la production locale. Les autorités n'ont vu comme solution que le développement de l'élevage intensif, selon le modèle américain.

Dans ce processus, l'expansion de l'élevage, surtout de porcs et de volailles, s'est faite selon le modèle américain d'"intégration verticale". De même, l'alimentation du bétail a suivi le modèle "maïs-tourteaux", le premier étant la source principale d'énergie et le deuxième de protéines. Par conséquent, la demande en aliments du bétail a augmenté rapidement et la Grèce est devenue déficitaire, surtout en maïs et en soja.

La politique agricole, suivie par les divers gouvernements cherchait à favoriser l'augmentation de la production de viande en important du maïs et du soja sans trop aggraver la balance du commerce extérieur. Mais l'augmentation des importations en maïs

n'a pas été appréciée par les autorités qui ont décidées d'accentuer la recherche sur les céréales et le développement de la production locale. La sélection génétique après quelques années a été positive : les hybrides Aris et Alexandros ont été obtenus. La Grèce est devenue autosuffisante en maïs après 1984.

D'autre part, en matière de tourteaux, les autorités ont toujours préféré l'utilisation du tourteau de coton à celui du soja, car la production locale de coton a toujours été très importante. (1)

Pour diminuer les importations de tourteaux, l'expansion de la culture des oléagineux serait souhaitable localement mais la Grèce est aussi un important producteur d'huile d'olive, et les huiles de graines concurrenceraient fortement l'huile d'olive.

Il semble que la politique de la production des oléagineux après la deuxième guerre mondiale, a été la même pour tous les gouvernements helléniques jusqu'en 1981, date à laquelle la Grèce a adhéré à la CEE. Par contre, la politique commerciale des oléagineux a été différente selon le régime politique et les circonstances du marché mondial.

Pour mieux situer et comprendre les mécanismes du marché hellénique en matière d'oléagineux, nous analyserons l'évolution du marché des graines de tourteaux et des huiles ainsi que leur situation actuelle.

ORGANISATION DES MARCHES

Cette description est basée sur les travaux suivants :

1/ Communauté Européenne-Description générale des mécanismes du Marché Commun Agricole-In l'Europe Verte, n° 209- (Nouvelles de la politique agricole commune).

2/ Conseil Oléicole International (COI)-Etude de la situation et des perspectives du marché de l'huile d'olive dans l'ensemble du marché des huiles végétales fluides alimentaires dans le cadre de l'élargissement prévisible de la communauté économique européenne-Madrid : COI, 1979/9.80-3 Vols, 2 parties-136, 126 et 49 p.

Après son adhésion la Grèce a été obligée d'organiser ses marchés selon les réglementations communautaires. Une série d'articles de l'acte d'adhésion prévoit l'alignement du marché hellénique sur celui de la communauté (voir annexe 3.1). Administration, commerçants, producteurs ont été mis sur la voie difficile de l'intégration européenne. Compte-tenu du niveau très faible de son économie, de ses produits moins concurrentiels que ceux du marché commun et du nombre important de petits agriculteurs et commerçants, elle a été obligée de suivre une période transitoire.

Aujourd'hui, en matière d'oléagineux, l'organisation du marché des graines, des matières grasses et des tourteaux est presque la même que celle des autres pays partenaires du Marché Commun. Il

existe une organisation commune du marché des graines et des matières grasses. Ces deux derniers sont soumis au règlement de base 136/66, modifié par : 1058/77, 2942/80, 3139/81, 2922/82, 3472/80, 1414/82, et 1415/82. Nous analyserons plus loin ces règles et dispositions.

LE MARCHE DES GRAINES

Le règlement de base 136/66 du conseil, prend en considération que :

a) l'écoulement des récoltes des graines oléagineuses sur le marché, doit assurer aux producteurs de la communauté, une rémunération équitable dont le niveau peut-être défini par un prix indicatif ou objectif ;

b) la protection des agriculteurs contre les aléas qui pourraient, malgré le système d'aide prévu, résulter de vicissitudes du marché, peut être garantie par des mécanismes d'intervention. Des organismes d'intervention seront obligés d'acheter au prix d'intervention les quantités offertes par les agriculteurs ;

c) pour les graines, pour lesquelles rien n'est prévu, il sera possible d'étendre ce régime en fonction de l'expérience acquise.

En général, le règlement 136/66 prévoit, pour les graines, des mesures de soutien et d'intervention à la production et des mesures concernant le commerce extérieur.

Les mesures de soutien :

Ces mesures concernent les graines de colza, de navette, de tournesol, de soja et de lin. Dans le cas de la Grèce, c'est le tournesol qui profite le plus de ces mesures, incluant : régime des prix, régime des aides, modalités d'intervention et seuil de garantie.

Régime des prix

Le Conseil de la CEE a prévu des mesures pour favoriser le développement des produits qui sont soumis à la concurrence directe des graines oléagineuses importées des pays tiers à des droits nuls.

Ces mesures, sont : les prix indicatif, prix d'intervention, prix objectif et prix minimal. Ils sont valables pendant toute la campagne de commercialisation débutant l'année suivante et relatifs à une qualité type, fixés au stade du commerce de gros, hors taxes.

- Prix indicatif : il concerne les graines de colza et navette (même prix) et de tournesol. C'est un prix qui assure un revenu équitable au producteur et maintient la production communautaire.

Règlement de base 136/66, modifié par le règlement 1413/82 pour le tournesol.

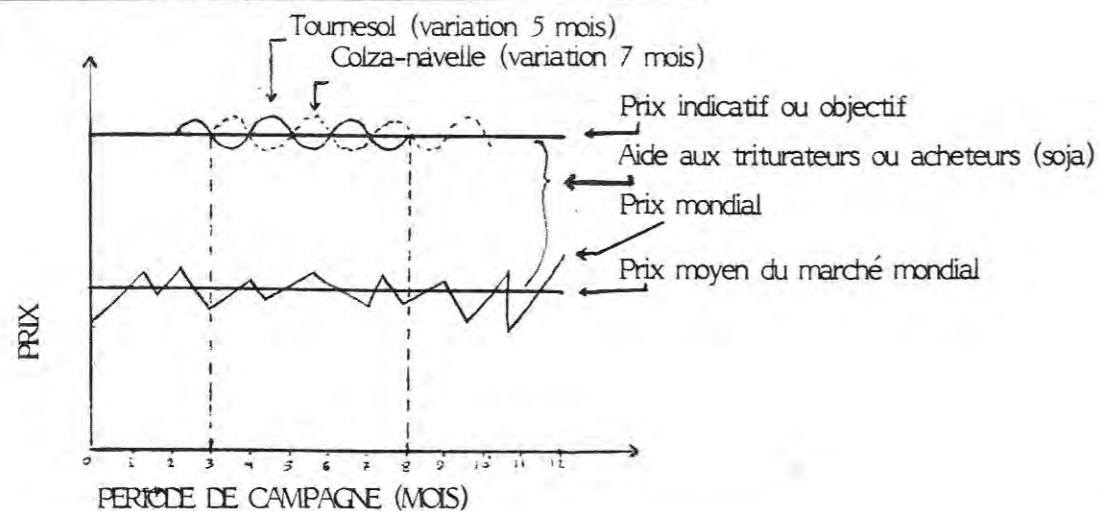
- Prix d'objectif : il concerne les graines de soja et de lin oléagineux. C'est un prix qui assure un revenu équitable au producteur. Règlement de base 136/66, modifié par règlement 1684/82 et 1984/82 pour le soja.

- Prix minimal : Il concerne les graines de soja. C'est le prix minimum que l'acheteur peut payer au producteur. Règlement de base 136/66, modifié par règlement 1071/77 pour le lin oléagineux.

- Prix d'intervention de base : Il concerne les graines de colza, de navette et de tournesol. C'est un prix auquel les organismes d'intervention sont obligés d'acheter toutes les quantités offertes par les producteurs. L'organisme d'intervention en Grèce est "l'organisme du coton" (institution publique).

- Prix du marché mondial : Avec le règlement 115/67 le Conseil de la CEE a fixé Rotterdam comme lieu de passage en frontière pour les oléagineux.

Schéma 1 - Mécanisme des prix et des aides



Afin de permettre l'échelonnement des ventes, le prix indicatif et le prix d'intervention sont majorés mensuellement, pendant sept mois pour les graines de colza et navette, et pendant cinq mois pour le tournesol, à partir du troisième mois de la campagne, d'un montant identique pour ces deux prix (voir schéma 1). Les majorations mensuelles sont fixées chaque année par le Conseil en tenant compte : (1) des frais moyens de stockage en fonction du coût de magasinage dans les locaux appropriés. (2) Du coût des manutentions nécessaires pour la bonne conservation des graines. (3) Des taux d'intérêts calculés sur la base du taux considéré comme normal pour les régions productrices.

Régime des aides

Graines de colza de navette et de tournesol
Aux termes de l'article 27 du règlement n° 136/66 de la CEE une aide est octroyée aux graines oléagineuses récoltées et transformées dans la Communauté, lorsque le prix indicatif est supérieur au prix du marché mondial. L'aide doit être égale à la différence de ces deux prix. L'aide n'est octroyée qu'aux entreprises de trituration pour les graines de qualité saine, loyale et marchande. Pour les graines de colza et de navette, elle est octroyée :

- aux graines dont l'huile a une teneur en acide érucique, calculée sur sa teneur totale en acides gras égale à 5-10% ;

- aux graines dont l'huile est destinée à des usages non alimentaires dans la CEE.

Graines de soja et de lin

Lorsque le prix d'objectif valable pour une campagne est supérieur au prix du marché mondial de soja (ramené à la qualité type, calculé à Rotterdam et déterminé à partir des possibilités d'achat les plus favorables, au cours de la période la plus représentative pour l'écoulement des graines d'origine communautaire), une aide égale à leur différence est accordée.

Pour les graines de soja, cette aide est octroyée à toute personne, physique ou morale, remplissant certaines conditions à déterminer et ayant passé avec les producteurs individuels ou associés un contrat prévoyant le paiement d'un prix, au moins égal au prix minimal. Pour le lin cette aide est octroyée aux entreprises de trituration. L'aide est versée par l'Etat membre.

Modalités d'intervention

- Modalités d'achat des graines par les organismes d'intervention : dans chaque Etat membre un organisme d'intervention achète les graines offertes par les producteurs au prix d'intervention. En Grèce, l'organisme d'intervention est "l'organisme du coton" selon les décisions ministérielles : 470057/82, 476163/83, 476818/83. Cet organisme achète toutes les quantités qui dépassent le minimum fixé à 100 t. Il procède aux achats les deux derniers mois de la période commerciale. (En Juillet pour colza-navette, en Août pour le tournesol). Si la qualité offerte ne correspond pas à celle pour laquelle le prix d'intervention a été fixé, le prix d'achat est ajusté par application d'un barème de bonification.

- Modalités de mise en vente par les organismes d'intervention : le Conseil (décision 724/67 (17 Oct.)) prévoit que la mise en vente par les organismes d'intervention doit s'effectuer par adjudication, en vue de leur remise sur le marché de la Communauté, ou pour l'exportation. Lorsqu'un organisme procède à l'adjudication pour la vente sur le marché de la Communauté, il est tenu d'informer la commission au moins 10 jours avant la date de publication.

- Seuil de garantie : afin d'éviter une surproduction des graines de colza, de navette et de tournesol, la Communauté a prévu un seuil de garantie pour leur production. Ce seuil, fixé par le Conseil, pour les graines de colza et navette dans la période 1984/85 a été de l'ordre de 2,4 millions de tonnes. Dans la même période le seuil pour le tournesol a été fixé à 1,2 millions de tonnes. Si la production communautaire dépasse ce seuil de garantie, les prix indicatifs et d'intervention seront diminués de 1% pour chaque 50 000 tonnes de dépassement, pour la campagne suivante. Il y a une limite maximum de 5% pour la diminution des prix.

Mesures concernant le commerce extérieur

- Régime pour les importations des pays Tiers (Règlements 136/66, 1562/78)

Le gouvernement, devant l'aggravation du commerce extérieur, a décidé (en 1986) que les importateurs doivent déposer d'avance 40% de la valeur des importations à la Banque Nationale. Cette mesure, qui vise à empêcher les importations dans le cadre de la politique d'austérité, touche aussi les importations des oléagineux.

En dehors de ces mesures prises au niveau national, les importations de graines sont soumises à l'organisation commune du marché qui prévoit un prélèvement aux importations dans les cas suivants : a. lorsque les graines sont importées des pays tiers, en quantité et à des conditions telles que ces importations portent un préjudice grave aux producteurs de la Communauté. b. En conséquence, des subventions ou des primes accordées par des pays tiers, directement ou indirectement aux produits qui en effet modifient leur prix. L'instauration des prélèvements est effectuée en conformité avec les engagements internationaux contractés par les Etats membres et la Communauté.

- Régime pour les exportations vers les pays Tiers. (Règlements 136/66, 142/67)

Il peut être accordé une restitution dont le montant est, au plus, égal à la différence entre les prix dans la Communauté et les cours mondiaux, si les premiers sont supérieurs aux seconds. Les cours mondiaux les plus favorables sont pris en compte sur les différents marchés des pays tiers qui importent de la Grèce, ainsi que les frais d'approche sur le marché mondial. Par ailleurs, cette fixation intègre l'aspect économique des exportations envisagées et la situation des disponibilités de ces graines dans la Communauté.

- Les échanges avec des pays Membres de la CEE (Règlement 1569/72)

Selon la situation monétaire entre les Etats membres des montants compensatoires sont prévus. Ils sont perçus par l'Etat dans lequel a eu lieu la transformation ou les formalités douanières d'exportation, et dont la monnaie est plus valorisée ou moins

dépréciée que celle de l'Etat membre de destination. Par contre, ils sont octroyés dans l'Etat membre qui procède à la transformation ou aux exportations et dont la monnaie est moins valorisée ou plus dépréciée que celle de l'Etat membre d'origine. Le but de ces montants est d'assurer l'écoulement des oléagineux soumis à l'organisation commune, et produits dans la CEE en enlevant les avantages ou désavantages monétaires entre les Etats membres.

En conclusion on peut dire que la production des graines de colza, de navette, de tournesol, de lin et de soja est assurée par des prix fixés par la CEE à un niveau qui assure un revenu équitable aux producteurs.

Leur écoulement dans le marché intérieur est assuré, soit par des interventions pour l'achat aux producteurs, soit par des aides au trituration (graines de colza, navette, tournesol, lin) et aux acheteurs (soja). Pour le marché international des restitutions aux exportations et des prélèvements pour les importations sont aussi prévues (si nécessaire). Enfin, des montants compensatoires sont prévus pour réduire l'inégalité entre les Etats membres, et assurer l'écoulement normal des graines dans le marché commun.

LE MARCHE DES HUILES

Comme nous l'avons déjà vu toutes les décisions qui concernent les oléagineux en Grèce ont été prises en fonction des influences qu'elles pourraient avoir sur le marché de l'huile d'olive. Ainsi la nécessité d'importer des graines de soja a amené le gouvernement hellénique à décider leur entrée libre, afin qu'elles soient triturées par une grande industrie qui venait de s'installer (1973) la "Soya Mills SA". Mais en parallèle, la Soya Mills SA était obligée d'exporter toutes les quantités d'huile de soja qu'elle produisait, afin d'éviter la concurrence avec l'huile d'olive.

Cette obligation, malgré l'entrée dans le Marché Commun qui prévoit la libre circulation des marchandises dans le marché intérieur, est maintenu pour l'huile de soja produite en Grèce.

Mise à part cette exception, toutes les mesures pour le marché des huiles de graines, proviennent des dispositions et règles du marché commun de l'huile d'olive (Règlements 136/66, 1413/82). Il nous paraît donc très important d'exposer rapidement les modalités d'organisation de ce marché.

Organisation du marché de l'huile d'olive

La Communauté, afin d'assurer un revenu décent aux producteurs et de maintenir l'huile d'olive à un prix compétitif sur le marché, a prévu un système mélangeant la technique du "deficiency payment" et la technique de soutien de prix.

- Régime des prix

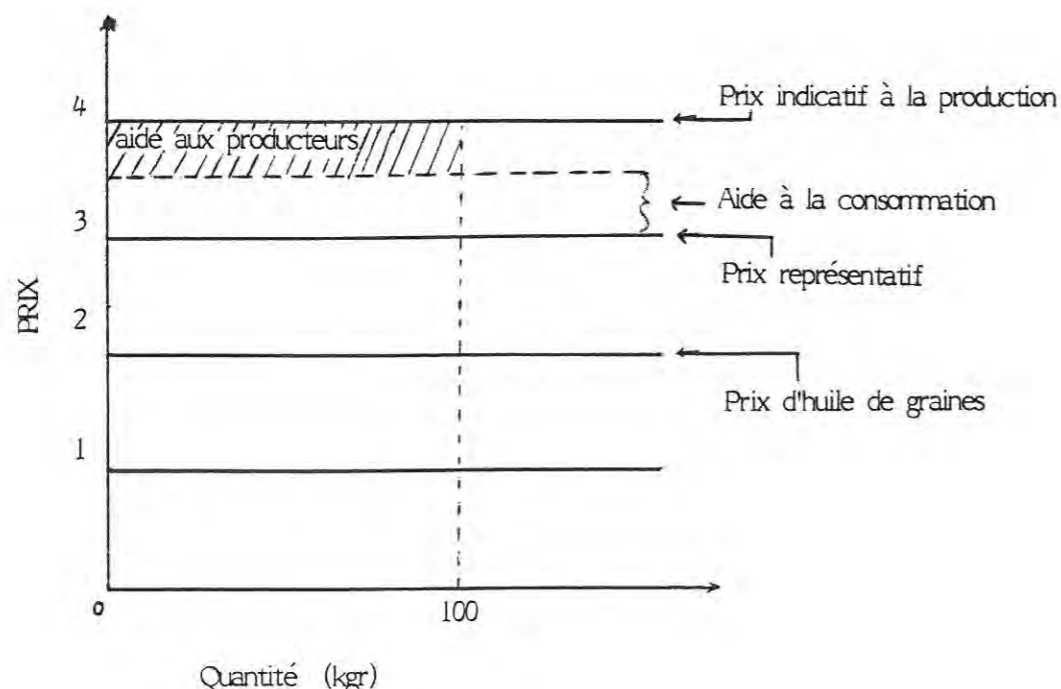
Le Conseil fixe pour la campagne de commercialisation du 1er Novembre au 31 Octobre de l'année suivante, un prix représentatif du marché, tel que l'huile d'olive offerte à ce prix peut être écoulee, compte tenu des prix des autres huiles végétales concurrentes. Ce prix se situe autour de 2 à 2,5 fois du prix d'huile des graines oléagineuses. S'il le faut, ce prix peut être ajusté au cours de la campagne, en cas de variation importante du prix du marché des autres huiles. Pour la campagne "1985/86" ce rapport a été fixé à 2,3 contre 2,2 pour la période "1984/85". Le Conseil fixe d'autre part un prix indicatif à la production, tel que le producteur ait un revenu équitable et maintienne sa production. Afin d'assurer une garantie de revenu aux producteurs le Conseil fixe un prix d'intervention, auquel l'organisme d'intervention "Eleourgiki" (Union Cooperative), doit acheter toute quantité qui lui est offerte.

- Régime des aides

Régime forfaitaire aux producteurs : il est fixé pour les petits producteurs (moins de 100 kg d'huile). Le but de cette aide est de contribuer à l'établissement d'un revenu équitable pour les petits producteurs de la Méditerranée. Il peut être ajusté au cours de la campagne, en fonction de l'évolution des prix des huiles concurrentes.

Aide à la consommation : la différence éventuelle entre les prix représentatifs du marché et les prix indicatifs à la production, diminuée de l'aide forfaitaire aux producteurs, constitue l'aide à la consommation, accordée aux entreprises de conditionnement (schéma 2).

Schéma 2 - Mécanisme des aides et des prix pour l'huile d'olive



Pour la Grèce, vu la grande importance de la production d'huile d'olive pour son économie agricole, il existe une aide spécifique pour la consommation. La Commission a décidé d'augmenter cette aide pendant l'année 1986 en la faisant à 66,50 ECU/100kg (2) (en 1985 : 53,02 ECU/100kg).

Cette décision est due à la baisse des prix internationaux des huiles des graines comestibles, et vise à maintenir un équilibre de 2/3 entre les huiles de graines et l'huile d'olive.

- Restitution à la production : il s'agit d'une restitution à la production pour l'huile d'olive utilisée dans la fabrication de certaines conserves.

- Régime des échanges

- Prélèvement à l'importation : la Communauté protège l'huile d'olive produite à l'intérieur contre celle importée des pays tiers. L'huile de la Communauté étant plus chère, un prix de seuil est fixé pour l'huile d'olive importée. Ce prix est fixé à un niveau égal au prix représentatif du marché. Cependant, un prix CAF est fixé en fonction des possibilités d'achat les plus favorables sur le marché mondial. Ainsi, lorsque le prix du marché mondial est inférieur au prix du marché intérieur, la Communauté procède à un prélèvement égal à la différence des deux prix.

- Restitution à l'exportation : des restitutions à l'exportation sont fixées, afin de permettre l'exportation sur le marché mondial.

LE MARCHE DES TOURTEAUX

Dans la Communauté, il n'existe pas un marché commun des tourteaux. La Communauté fournit une aide à la trituration pour les graines communautaires afin que le tourteau soit produit à partir de graines dont les prix sont alignés sur ceux du marché international. Les prix des tourteaux se forment donc sur un marché concurrentiel.

En 1986 le gouvernement hellénique a décidé de laisser libre la formation des prix des aliments pour les animaux étant donné la nature concurrentielle des petites industries productives.(3)

- Analyse quantitative des marchés

LE MARCHE DES GRAINES

Nous ferons d'abord une analyse de l'évolution et de la situation actuelle de la production des graines et ensuite des échanges, puis nous estimerons la composition des quantités triturées et le bilan du marché.

La production

La production des graines oléagineuses en Grèce repose essentiellement sur la graine de coton. L'expansion de cette culture dans les années 1965-1972 a fourni aux industries locales des graines nécessaires pour satisfaire la demande en tourteaux. De 1972 à 1982 la culture se stabilise puis reprend son rythme de croissance en même temps que le tournesol dont la surface cultivée augmente rapidement (voir annexe 2.6). Cette expansion est due aux rendements importants tant en culture irriguée (40q/ha) qu'en culture sèche (plus de 20q/ha) (données KYDEP, non publiées.)

Dans la période 1981-1985, la production totale est de l'ordre de 255.300 tonnes, soit 49,7% de la consommation apparente (voir tableau 2.5). Le coton avec 218.300 tonnes représente 80,6% de la production totale. Le tournesol est la deuxième graine oléagineuse produite en Grèce (13,1%) et il atteint un taux de couverture de l'ordre de 92,7%.

Les cultures expérimentales de soja couvrent 1,9% des besoins. Les autres graines ne représentent que 4,6% de la production totale et elles ont un taux de couverture d'environ 35,3%.

Analyse par produit

Le coton

Le coton, bien adapté aux conditions climatiques de la Grèce, est une culture traditionnelle. Concentrée dans les plaines de Thessalie et de Macédoine, c'est une "industrie agricole" de pointe et la structure de soutien "formation-recherche" est excellente. Rappelons que 8,6% des projets de recherche agronomique grecque sont entrepris sur le coton et la production de coton représente environ 3% de la production agricole finale.

Le résultat est net : la culture du coton atteint à 215 000 ha en 1985, soit une augmentation de 36% après 1982 (voir annexe 2.6).

Le tournesol

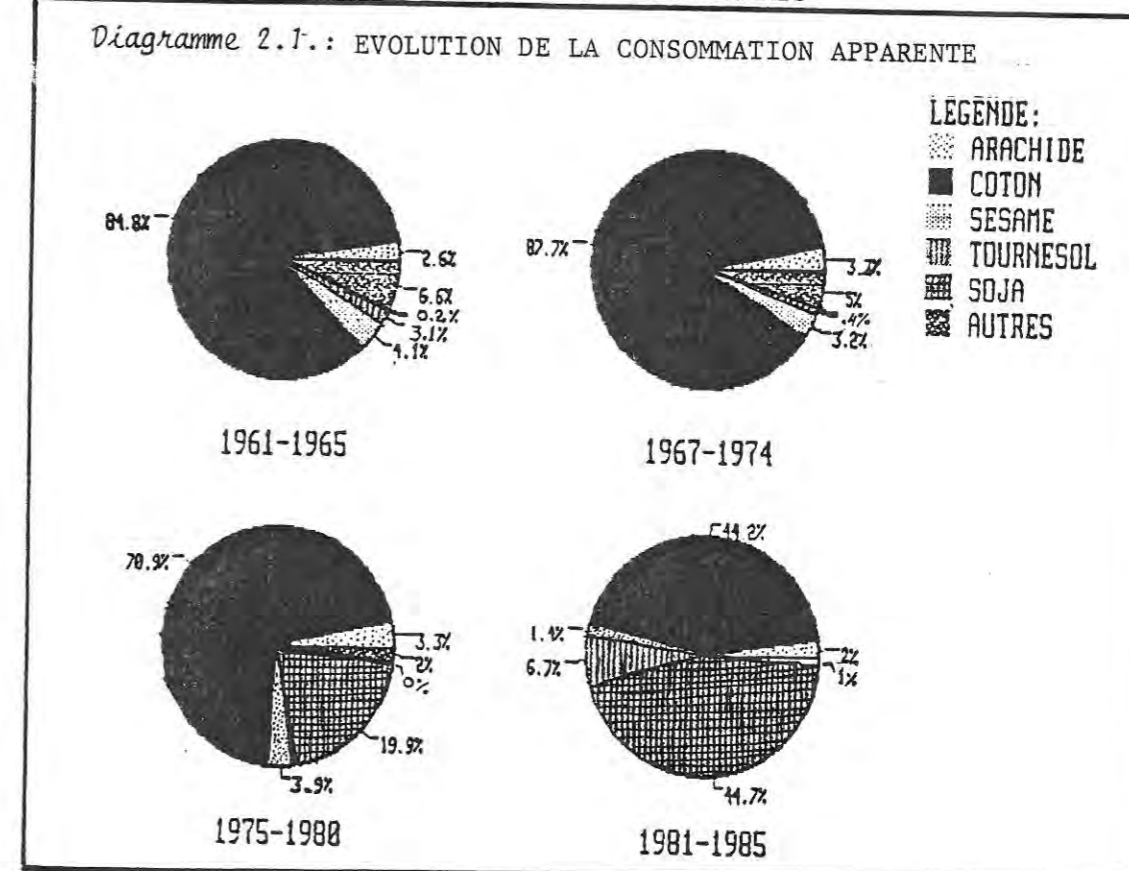
Le tournesol est passé de 5 000 ha dans la période de 1961-65 à 1 500 ha dans les années 1967-79. Après 1980 cette culture connaît une forte expansion puisqu'elle occupe 78 000 ha en 1986 (soit une augmentation de l'ordre de 98%).

Deux raisons expliquent que son expansion (importante pour le département de Thrace) a été mal perçue par les autorités helléniques :

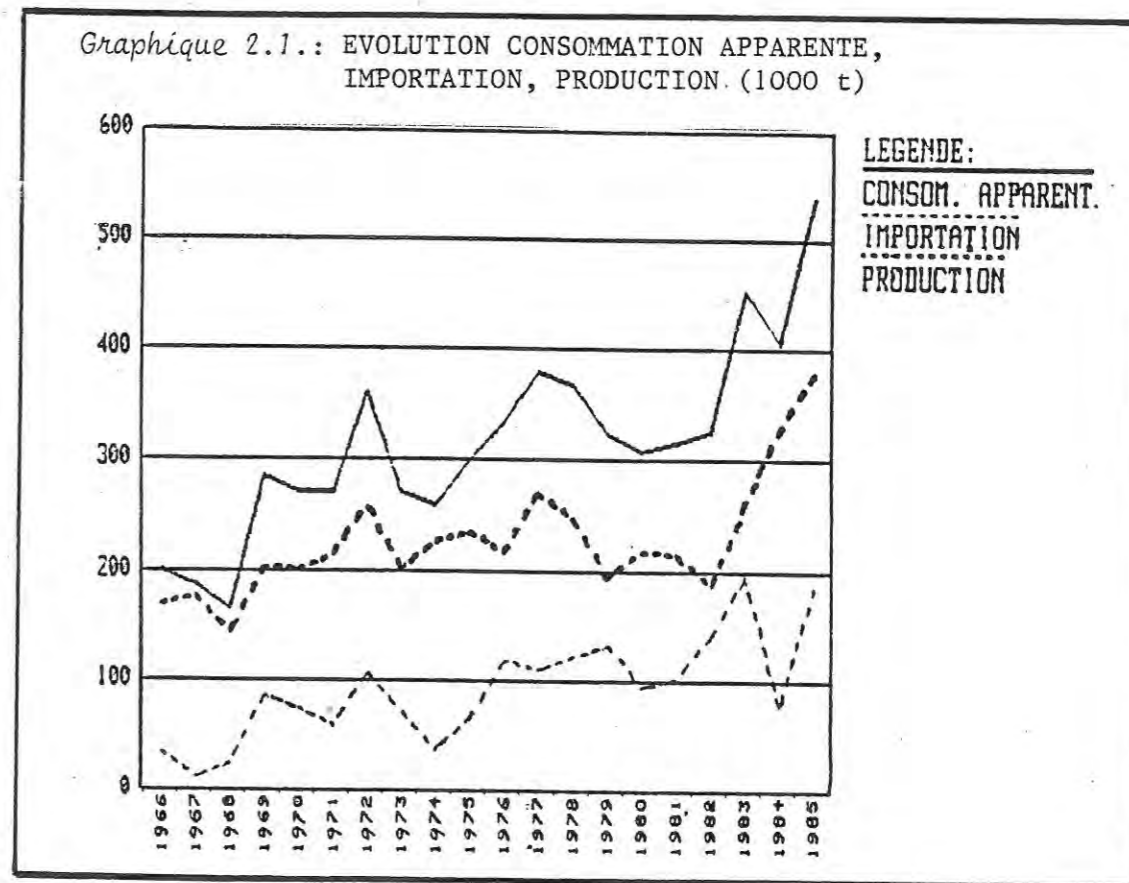
1. l'huile de tournesol est une concurrente de l'huile d'olive,
2. la culture de tournesol remplace celle de blé et de maïs, car elle a des rendements importants et n'est pas exigeante en travail.

GRECE : GRAINES OLEAGINEUSES

Diagramme 2.1.: EVOLUTION DE LA CONSOMMATION APPARENTE



Graphique 2.1.: EVOLUTION CONSOMMATION APPARENTE, IMPORTATION, PRODUCTION. (1000 t)



Source : L'auteur à partir de données de l'E.S.Y.E.

Depuis l'entrée de la Grèce dans le marché commun, cette culture bénéficie d'une organisation commune du marché et d'un prix intéressant. 30% sont en culture irriguée, avec des rendements moyens, en 1986, de l'ordre de 23q/ha (soit 34,78% de plus qu'en 1980). Les variétés utilisées dans le pays proviennent surtout de Hongrie.

Les autres oléagineux

La culture d'arachide, malgré l'amélioration importante des rendements, se situe toujours aux alentours de 3 000 tonnes.

La production de sésame, sans progrès du point de vue des rendements, est tombée à 1 000 tonnes.

Enfin, la production de soja, en culture expérimentale, se situe autour de 5 000 tonnes.

Les importations

L'histogramme n° 1, nous indique que les importations ont suivi le même rythme que la consommation apparente. La demande en graines a donc été satisfaite par des importations.

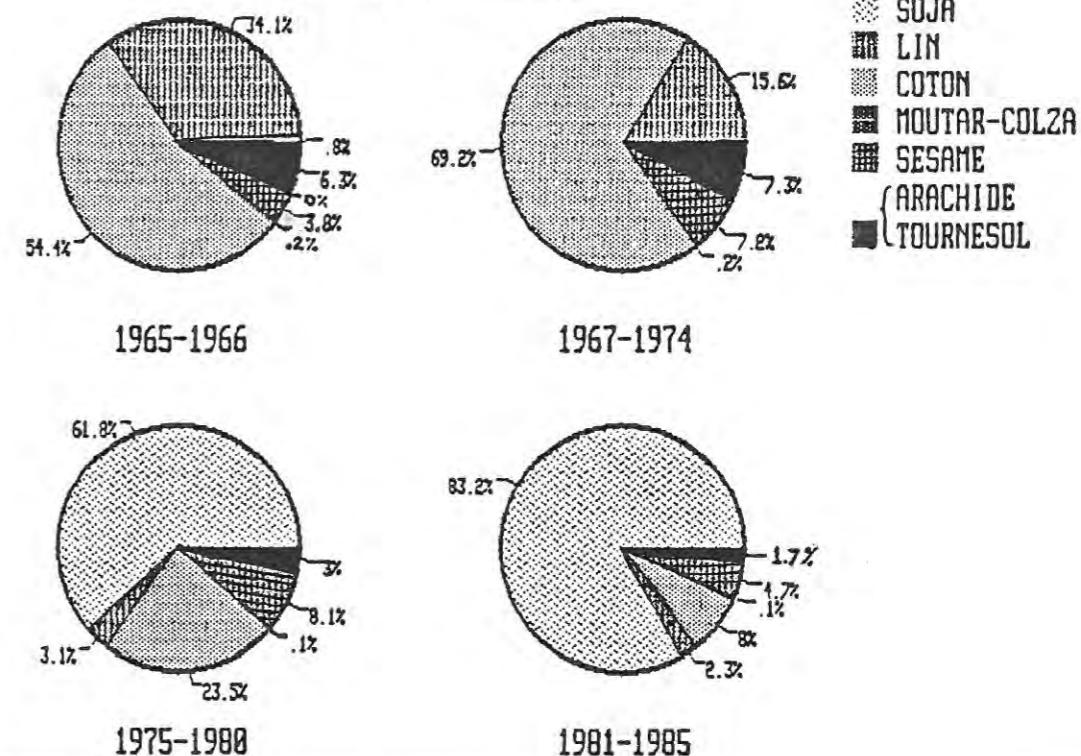
La période de la dictature (1967-1974) a été l'époque d'un changement considérable de politique du commerce extérieur. Bien que les importations totales de graines oléagineuses doublent (annexe 2.8) celles du soja diminuent (1 670 tonnes en 1971-1973), car c'est le coton qui prend la place principale. Après la dictature deux industries obtiennent des permis de trituration du soja, à condition que soit interdite la vente de l'huile de soja dans le marché intérieur. Après 1975 les importations de graines de soja s'accroissent. Elles représentent 58,5% des importations totales dans la période 1975-1980 et 87,9% dans la période 1982-1984 (voir diagramme 2.2). Depuis l'entrée de la Grèce dans la CEE, le soja représente la quasi totalité des importations de graines. De nos jours, les importations représentent 50,29% de la consommation et elles atteignent dans la période étudiée 258,8 mille tonnes, soit près de 72 millions d'ECU. Ces graines proviennent pour 99,74% de pays non communautaires (annexes 2.4). Le produit qui domine dans la période 1984-1985 est le soja avec 88% des importations locales. Les autres importations se partagent entre le coton (2,7%), le tournesol (1%), le lin (2,10%), le sésame (6,30%), etc.

Les exportations

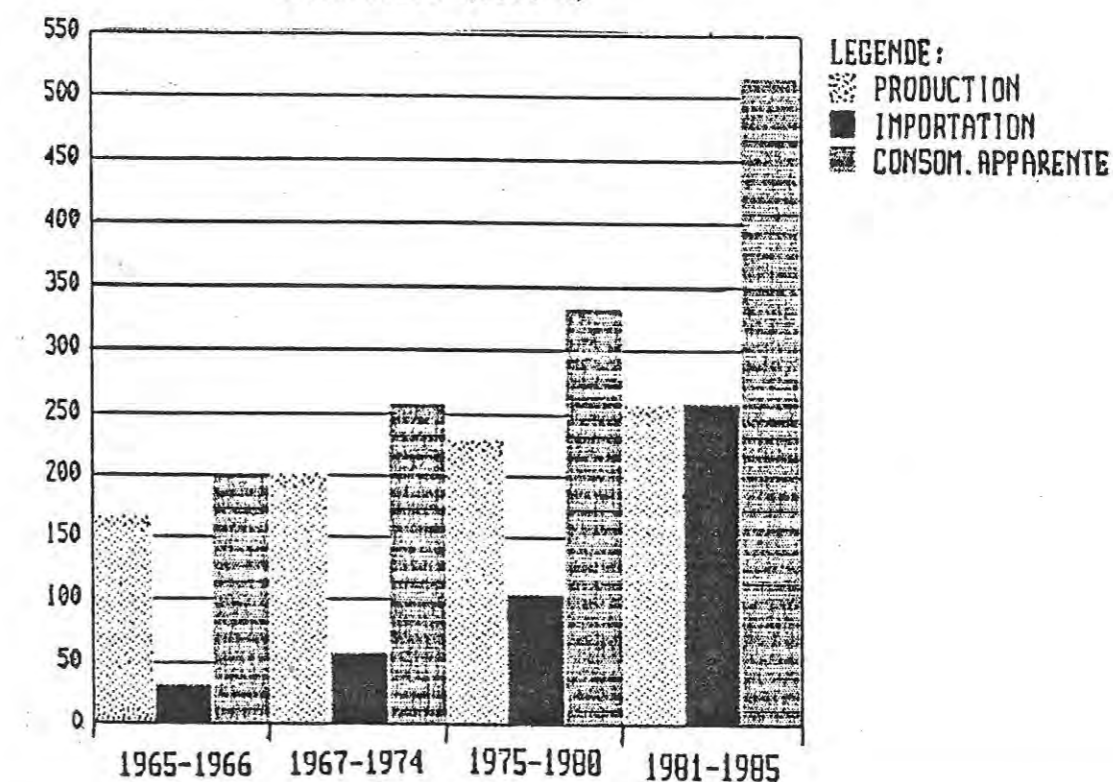
L'évolution des exportations des graines n'est pas régulière et les quantités exportées sont négligeables (voir annexe 2.9).

Une exception : en 1985 la Grèce fait pour la première fois des exportations importantes de graines de tounesol qui sont destinées à 99% aux pays non communautaires.

Diagramme 2.2.: EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE GRAINES OLEAGINEUSES



Histogramme 1.: CONSOMMATION APPARENTE, IMPORTATIONS, PRODUCTION (1000 t)



Source : L'auteur à partir de données de l'E.S.Y.E.

La consommation apparente (quantités triturées)

En 1969 la consommation apparente de graines a atteint son niveau le plus bas de la période 1967-74. Elle augmente régulièrement depuis, avec une forte accélération en 1982-84.

Jusqu'en 1980 le coton est la première graine triturée en Grèce. Au cours de la période 1981-1985 le soja devient la première graine consommée dans le pays avec 44,7% du total suivi du coton avec 44,2%. Il convient de noter cependant qu'au cours des dernières années (1982-84) le tournesol a acquis une part non-négligeable du marché (7,1%).

Tableau 2.7 - Evolution du marché de graines oléagineuses en Grèce

Période	Production		Importation		Exportation		Consommat. apparente		Bilan du commerce extérieur	Taux d'auto approv. (en %)
	1000tn	Aug. en%/an	1000tn	Aug. en%/an	1000tn	Aug. en%/an	1000tn	Aug. en%/an		
1965-66	165,8		31,8		0,4		197,2		-31,4	84,1
1967-74	198,7	2,1	56	5,4	0,1	-9,4	255,6	2,9	-55,9	78,1
1975-80	227,7	2,0	104,6	7,7	0,1	0,0	332,2	3,8	-104,5	68,5
1981-84	255,9	2,8	258,8	14,9	0,1	0,0	514,6	8,9	-258,7	49,7

Source : l'auteur, à partir de données de l'ESYE (pour 1981-1984, données non publiées).

Conclusion

Au cours des 20 dernières années l'augmentation de la demande en graines oléagineuses a été satisfaite essentiellement par des importations de coton (jusqu'en 1974) et de soja -cette dernière étant aujourd'hui la première graine consommée dans le pays. Le bilan a tendance à s'aggraver et le taux d'auto-provisionnement est tombé presque de moitié dans les 20 dernières années (49,7% en 1982-1984).

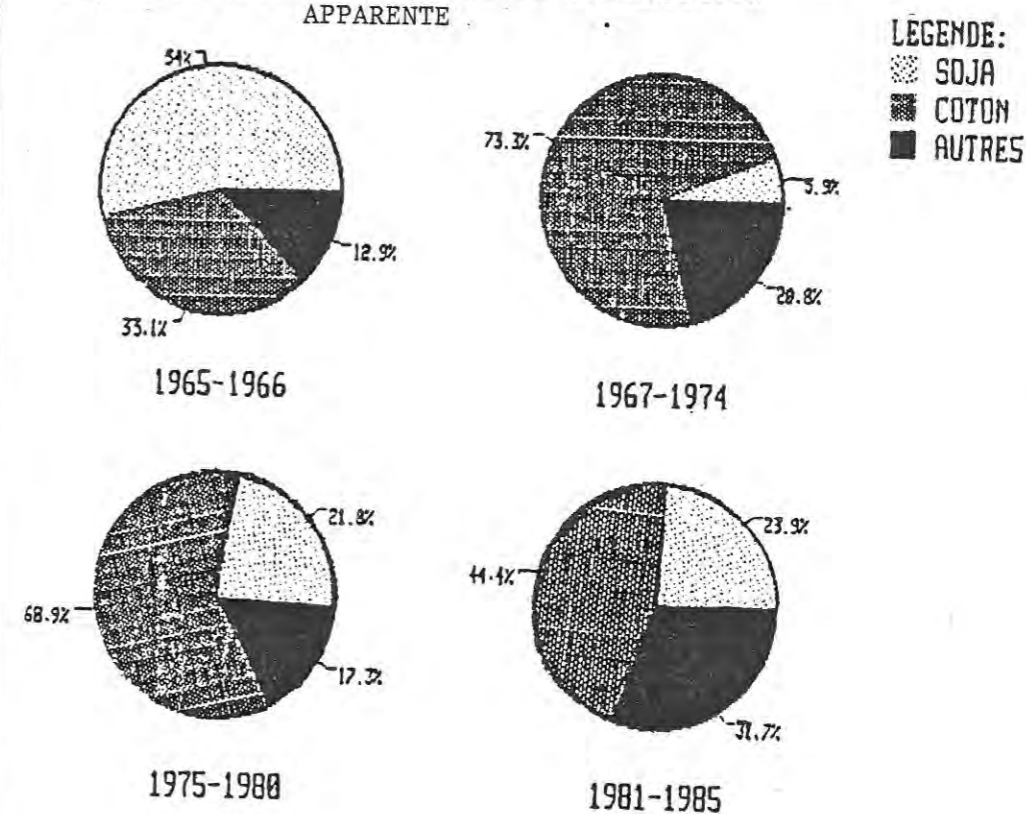
Le déficit en graines est de l'ordre de 158 700 tonnes, soit de 72 millions d'ECU dont plus de 62 pour le soja (86,5% du total).

LE MARCHE DES HUILES ET GRAISSES VEGETALES

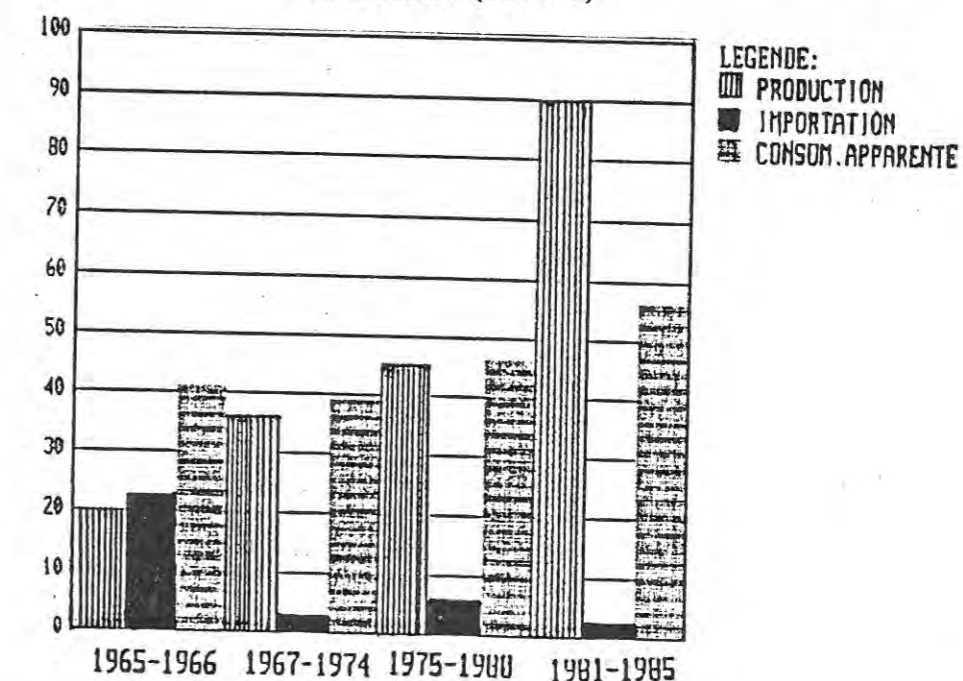
Comme nous l'avons déjà dit, la Grèce a toujours été préoccupée par sa consommation d'huile d'olive. Pour protéger cette consommation elle impose aux tritrateurs de soja d'exporter l'huile ; elle a aussi toujours contrôlé la fixation des prix de vente des huiles et des graines dans le marché intérieur. Après son adhésion à la CEE, (article 82 de l'accord d'adhésion), la Grèce a eu le droit de contrôler l'importation des huiles des graines jusqu'au 31 Décembre 1983 (période transitoire). Après cette date les droits ou taxes de douane et les autres charges touchant les huiles ont été supprimées (annexe 3.1).

GRECE : HUILES DE GRAINES

Diagramme 2.3.: EVOLUTION DE LA CONSOMMATION APPARENTE



Histogramme 2.: CONSOMMATION APPARENTE, IMPORTATIONS, PRODUCTION (1000 t)



Source : L'auteur à partir de données de l'E.S.Y.E.

La production

La production d'huile de graines a suivi le rythme de la consommation des graines : elle a ainsi augmenté régulièrement au cours des 20 dernières années, mais l'augmentation la plus importante a eu lieu dans la période 1981-1984 (histogramme n°2). Cette augmentation récente est essentiellement due à celle de la production d'huile de soja et de tournesol (voir annexe 2.12). Signalons qu'en revanche la production d'huile de coton a diminué.

Actuellement (1982-1984), le soja occupe la première place avec 46,3%, le coton suit avec 25,5% du total et le tournesol avec 16,1%. Ces trois produits se partagent donc 88% de la production totale. Le reste est composé de maïs, d'arachide, de lin et d'autres produits en faible quantité.

Dans leur ensemble, les huiles couvrent la demande globale (taux de couverture 160,2%) (tableau 2.8). Mais en réalité, les huiles produites à partir des graines indigènes, représentent 45,7% de la production totale (tableau n° 2.12).

En ce qui concerne la qualité, en 1982, les huiles produites en Grèce se répartissent de la façon suivante : brutes 48,5%, neutres 20,6%, raffinées 23,5% et hydrogénées 7,4% de la production totale (annexe 2.13).

Les importations d'huiles

Les importations d'huiles de graines ont fortement diminué au cours des 20 dernières années. Ce n'est qu'en 1981-1984 que la Grèce devient excédentaire (33 800 t), alors que les importations en huile de graines arrivent à peine à 2784 tonnes, soit 4,95% de la consommation totale (il s'agit principalement d'huiles alimentaires qui représentent 61,01% des importations totales).

En 1982-84 l'huile de soja représente 21,4% des importations totales et l'huile de maïs suit avec 3,6%. Le pourcentage restant comprend une vaste gamme de produits tels que le lin, l'arachide, le coco,.... (annexe 2.3). Ces produits proviennent à 79,2% des pays membres de la CEE (annexe 2.4).

Les exportations

Après 1967 la Grèce exporte des huiles de graines, avec un rythme d'augmentation annuelle important, surtout depuis 1981-84 (augmentation annuelle 21,5%) (tableau n°2.8).

Tableau 2.8 - Evolution du marché des huiles des graines oléagineuses en Grèce

Période	Production		Importation		Exportation		Consommation apparente		Bilan commerce extérieur	Taux d'auto approvision. (en %)
	1000tn	Aug. en%/an	1000tn	Aug. en%/an	1000tn	Aug. en%/an	1000tn	Aug. en%/an		
1965-1966	18,5		22,6		0,0		41,1		-22,6	45,0
1967-1974	36,2	6,1	3,0	-81,7	0,4	12,5	38,8	-0,7	-2,6	93,3
1974-1980	45,3	3,3	6,1	8,5	5,2	15,4	46,2	2,7	-0,9	98,1
1981-1984	90,1	12,4	2,8	-29,5	36,6	21,4	56,3	4,5	33,8	160,0

Source : l'auteur, à partir de données de l'ESYE (pour 1981-1984, données non publiées).

En 1981-1985, les exportations d'huiles de graines représentent 32,9% des exportations totales d'huile, et l'huile d'olive 67,07%. Au total, le pays exporte 36 628 tonnes d'huile de graines, dont 79,6% d'huile de soja. Le lin, le coton, le tournesol, etc. se partagent le reste des exportations (diagramme 2.4). La quasi-totalité des huiles exportées, sont des huiles alimentaires en emballages de plus d'un kilo dont 48,5% sont des huiles brutes (annexe 2.16) ; 59% des exportations sont destinées aux pays membres de la CEE.

La consommation apparente

Pendant la période du gouvernement militaire (1967-1974), il y a une légère diminution de la consommation des huiles des graines. Cela vient du protectionnisme suivi par les autorités, favorables à la consommation d'huile d'olive.

En revanche, au cours de la période 1975-80, malgré ces mesures en matière des prix et des taxes qui frappent l'huile de graines, la consommation a augmenté. Après l'entrée du pays dans la CEE, la consommation d'huiles de graines a connu des augmentations annuelles plus importantes que dans les périodes précédentes (tableau 2.8).

Au cours de la période 1982-84, on constate que la consommation d'huile d'olive augmente plus lentement que celle d'huiles de graines. Les prix favorables pour l'huile d'olive ont pour effet de soutenir sa consommation. Mais la population augmente aussi la consommation des huiles de graines et par conséquent la consommation totale des huiles (tableau 2.9).

Tableau 2.9 - Evolution de la consommation apparente d'huile en Grèce (en kg/tête/an)

Période	Huile des graines		Huile d'olive		Huile Total	Total Croissance annuelle %	Huile de graines annuelle % d'huile
	kg/tête/an	Croissance	kg/tête/an	Croissance			
1965-66(1)	4,9	:	17,6	:	22,5	:	21,8
1967-74(2)	4,4	-1,4	19,1	1,0	23,5	0,2	18,7
1975-80(3)	5,0	2,0	19,8	0,6	24,8	0,9	20,2
1982-84(4)	5,8	3,4	20,5	0,8	26,3	1,4	22,2

(1) pour l'huile d'olive : 1965-67

(2) pour l'huile d'olive : 1970-72

(3) pour l'huile d'olive : 1975-77

(4) pour l'huile d'olive : 1980-82

Source : l'auteur, à partir de :

1/ Allaya (M)- l'huile d'olive en Méditerranée : marchés et politiques -

Montpellier : IAMM, 1983 - 77 p.

2/ ESYE (pour 1981-84, données non publiées).

D'après le diagramme 2.3, l'huile de soja, avant la dictature, représente 50% de la consommation d'huiles de graines. Cette situation reflète la politique américaine d'exportation de ce produit appuyé comme nous l'avons vu par les dispositions de la PL 480. Pendant les années 1967-1974, l'huile de coton prend la place "leader" du marché. Ensuite, le soja regagne du terrain pour arriver à 23,9% de la consommation totale en 1981-1985.

Ainsi, les 56 239 tonnes d'huile de graines consommées en 1982-84 se partagent essentiellement en quatre produits : l'huile de coton avec 40,9% de la consommation apparente totale, le tournesol avec 24,9%, le soja avec 23,4% et le maïs avec 8,89%. Ces 4 produits représentent donc 98% de la consommation apparente totale des huiles de graines.

Mais l'ensemble de ces huiles ne représente qu'une consommation de 5,8 kg/tête/an, contre 20,5 kg pour l'huile d'olive (période 1982-84 - voir tableau 2.9). La consommation totale est la plus élevée des pays méditerranéens mais la proportion d'huile de graines est, en revanche, la plus basse de l'ensemble européen. On peut donc s'attendre à des modifications importantes pour le pays, comme pour le marché communautaire (cf. tableau 2.10).

Tableau 2.10 - La consommation des huiles en Méditerranée (1980-1982) (kg/tête/an)

	Huile total	Huile d'olive	Huile de graines
Grèce	24,84	20,5	4,34
Italie	20,58	9,8	10,78
Espagne	18,95	9,45	9,5
France	12,52	0,45	12,07
Moyennes	12,22	10,05	9,17
Pays Magreb.	13,14	2,57	10,57

Source : 1/ Allaya (M), Op. cit. pp
2/ ESYE.

MARCHE DE LA MARGARINE ET DES GRAISSES ALIMENTAIRES PREPAREES

Nous n'étudierons pas dans le cadre de ce travail l'ensemble du marché des graisses mais seulement celui des graisses végétales, car il concerne directement le marché des oléagineux.

La consommation des graisses animales tant en Grèce que dans l'ensemble des pays méditerranéens, est très basse par rapport à celle des pays de l'Europe du Nord (annexe 1.10). Actuellement, la consommation de la margarine par tête et par an dans la CEE est environ 3,5 fois plus élevé qu'en Grèce.

La consommation de margarine augmente rapidement, tout au long de la période étudiée, avec des taux d'accroissement de plus en plus importants (tableau 2.10). Cette augmentation est satisfaite par l'augmentation de la production et le pays est presque autosuffisant en graisses alimentaires préparées.

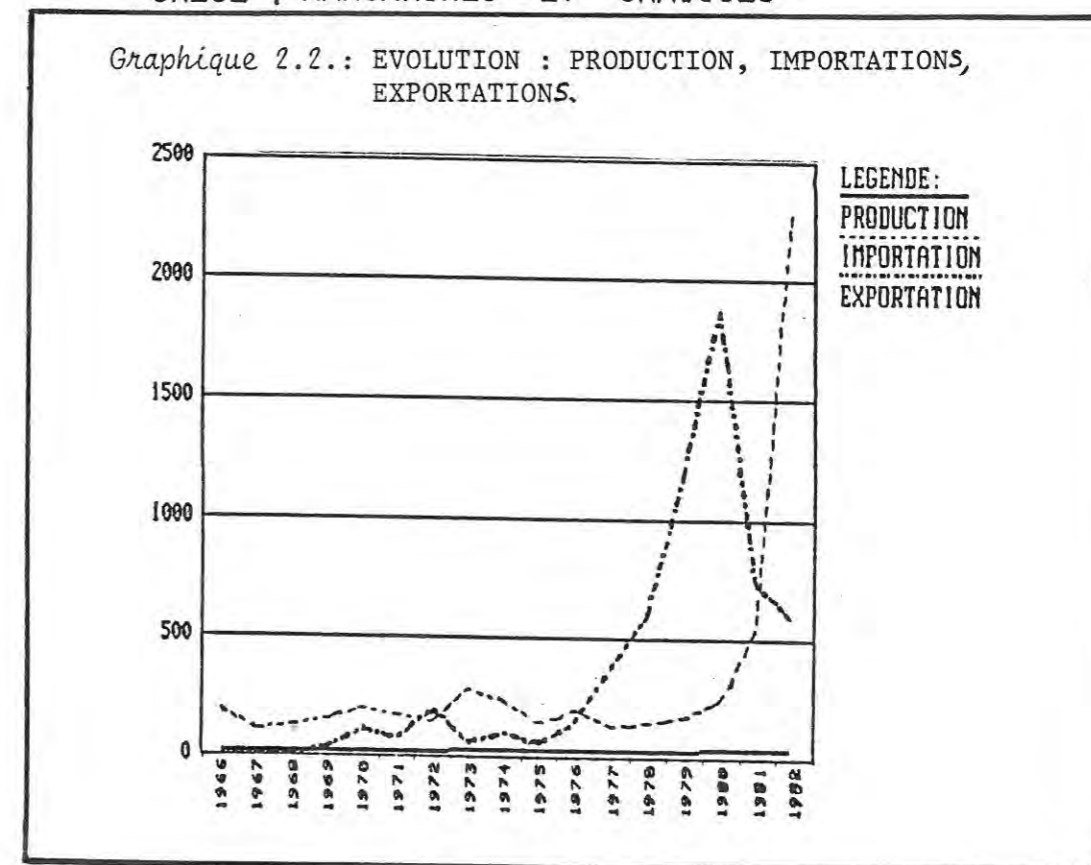
TABLEAU 2.11 : LE COMMERCE EXTERIEUR DE LA MARGARINE ET DES AUTRES GRAISSES ALIMENTAIRES PREPAREES EN GRECE (1984-1985)

	IMPORTATIONS				EXPORTATIONS				BILAN	
	Tn	%	1000 ECUS	%	Tn	%	1000 ECUS	%	Tn	1000 ECUS
MARGARINE	1173,5	4,76	1789,6	6,41	0,7	3,30	1,3	2,14	-1172,8	-1788,3
AUTRES	23463	95,24	26137,2	93,59	20,5	96,70	59,3	97,86	-23442,5	-26078,5
TOTAL	24636,5	100,0	27921,4	100,0	21,2	100,0	60,6	100,0	-24615,3	-27866,8

SOURCE : l'Auteur, à partir de données de l'E.S.Y.E.(non publiées)

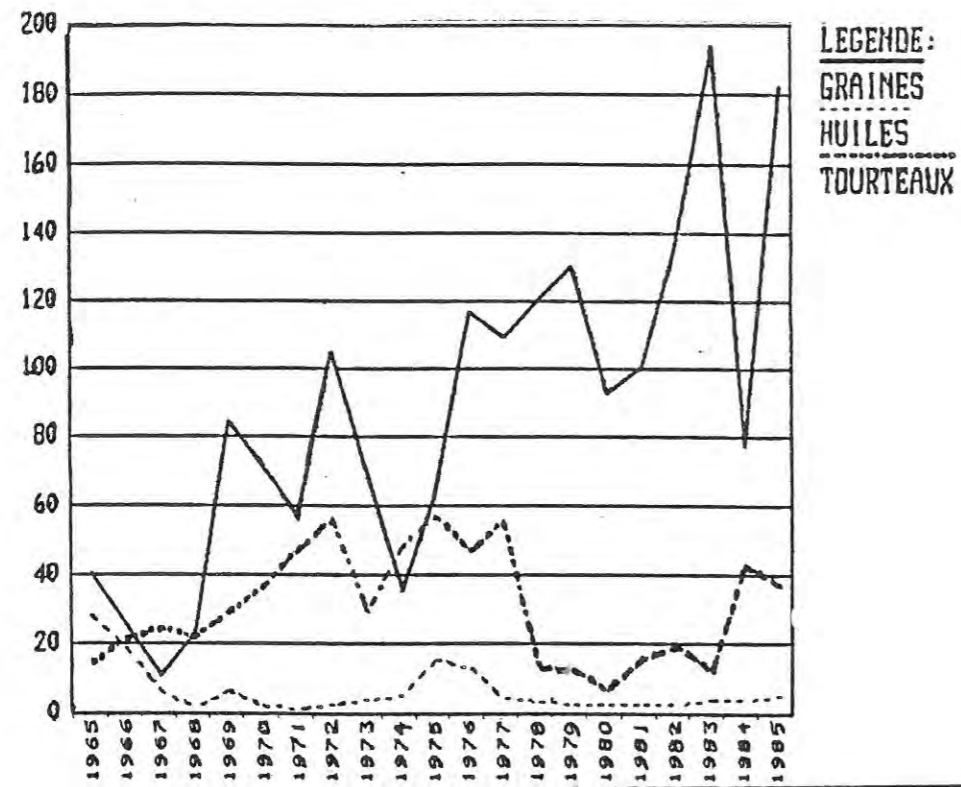
GRECE : MARGARINES ET GRAISSES

Graphique 2.2.: EVOLUTION : PRODUCTION, IMPORTATIONS, EXPORTATIONS.

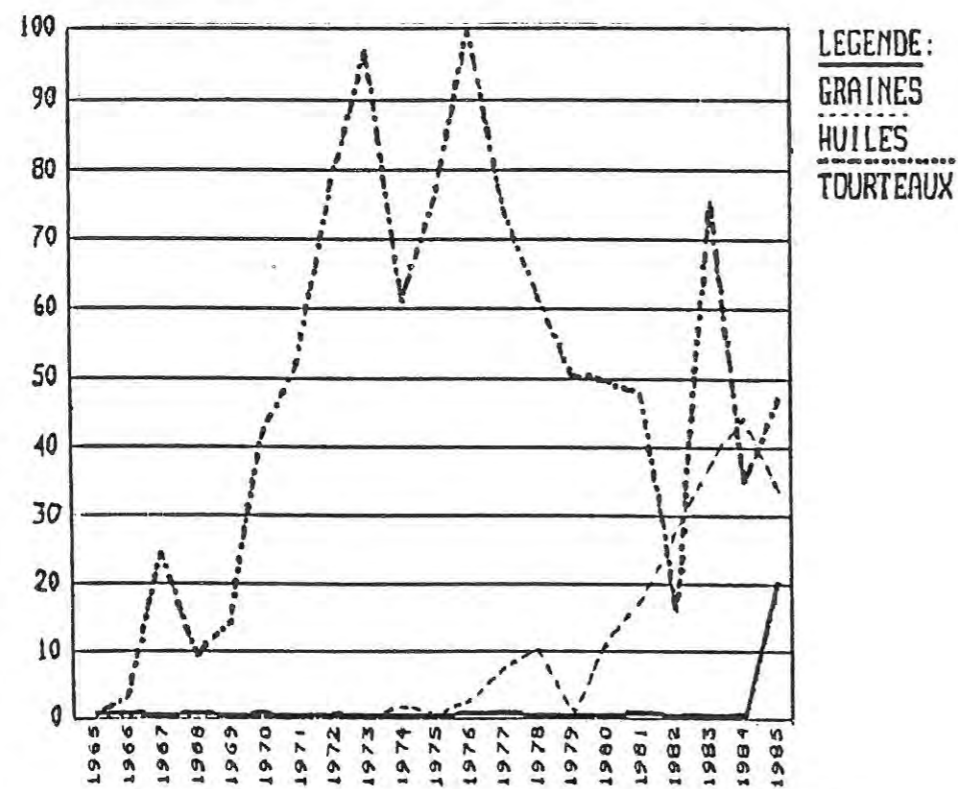


GRECE - OLEAGINEUX

Graphique 2.3.: EVOLUTION DES IMPORTATIONS (1000 t)



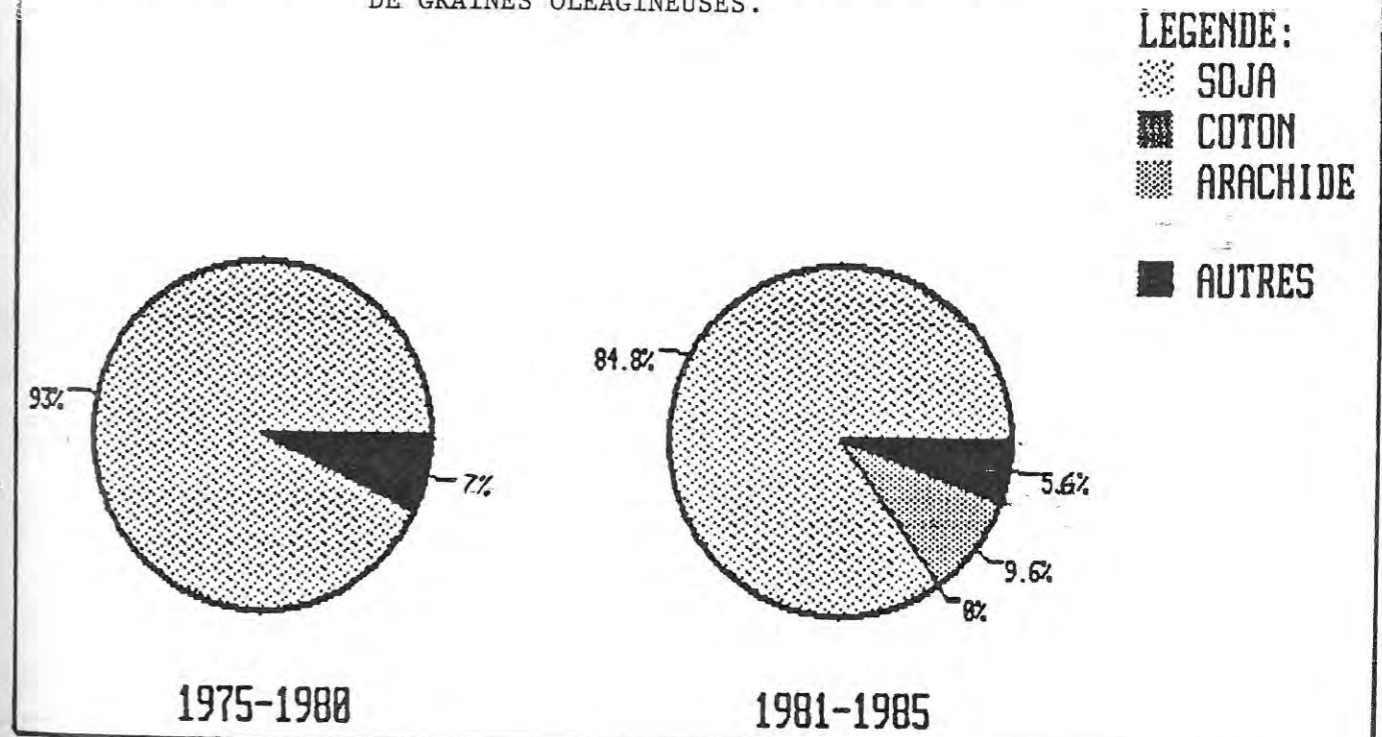
Graphique 2.4.: EVOLUTION DES EXPORTATIONS (1000 t)



Source : L'auteur à partir de données de l'E.S.Y.E.

GRECE

Diagramme 2.4. : EVOLUTION DES EXPORTATIONS DES HUILES DE GRAINES OLEAGINEUSES.



Source : L'auteur à partir de données de l'E.S.Y.E.

Au cours de la période 1967-74, la production de la margarine en Grèce couvre 98,8% de la consommation. Mais la situation du marché change après 1983 : les importations augmentent très rapidement (+957,2% de 1981 à 1985), les exportations diminuent et deviennent nulles en 1985. Mais, n'ayant pas d'informations sur la production de graisses végétales pour cette période, nous n'avons pas pu calculer la consommation par tête.

La Grèce est donc devenue déficitaire en graisses végétales, d'environ 27 866 ECU (tableau 2.11). Ce déficit est pratiquement dû aux graisses alimentaires préparées autres que la margarine dont les importations représentent 95,24% des importations totales.

Les pays tiers sont les principaux partenaires pour les exportations et importations de ces produits (voir annexe 2.4).

Tableau 2.11 - Le bilan de margarine et graisses alimentaires préparées en Grèce

	Production (en tonne)	Importations (en tonne)	Exportations (en tonne)	CA		Balance c. exté-	Taux d'auto- approvisionnement.
				(TN)	Aug. %		
1965-66	6420	164	0	6384		-164	97,5
1967-74	10.152,8	172	53,8	10.274	4,5	-118,2	98,3
1975-80	18.499,5	165	401,8	18262,7	7,3	236,8	101,3
1981-82	23.207	1.311,0	1.311,0	23258,9	10,1	-51,9	99,6

Source : l'auteur, à partir de données de l'ESYE.

Tableau 2.12 - Le commerce extérieur de la margarine et des autres graisses alimentaires préparées en Grèce (1984-1985)

	Importations				Exportations				Bilan	
	Tn	%	1000 ECUS	%	Tn	%	1000 ECUS	%	Tn	1000 ECU
Margarine	1173,5	4,76	1789,6	6,41	0,7	3,30	1,3	2,14	-1172,8	-1788,3
Autres	23463	95,24	26137,2	93,59	20,5	96,70	59,3	97,86	-23442,5	-26078,5
Total	24636,5	100,0	27921,4	100,0	21,2	100,0	60,6	100,0	-24615,3	-27866,8

Source : l'auteur, à partir de données de l'ESYE (non publiées).

Conclusion

Pendant les années 1975-1985, la consommation d'huiles de graines a augmenté, sans défavoriser l'huile d'olive. L'huile de soja, qui a profité du Plan Marshall pour entrer dans le marché hellénique, a été exclue après 1967, et a repris sa place après 1975. Mais au cours des dernières années d'autres huiles, telles que le tournesol et le maïs, commencent à prendre une place importante dans la consommation des huiles de graines. En général, la Grèce a tendance à augmenter la production et les exportations d'huiles de graines (principalement de soja). En matière de graisses alimentaires préparées, une tendance à l'augmentation des importations (autre que la margarine) se dessine après 1983. Cela est dû à l'ouverture des frontières aux pays membres de la CEE. Enfin, après 1983 l'industrie locale des corps gras arrive à satisfaire l'augmentation de la demande tant pour l'huile que pour la margarine, ce qui n'est pas le cas pour les autres graisses alimentaires préparées.

LE MARCHE DES TOURTEAUX

La production

A la demande accrue en tourteaux, due à l'extension de l'élevage intensif (surtout après 1981), les tritrateurs ont répondu par des importations de graines de soja. Ainsi, après l'entrée dans la CEE il y a eu une augmentation importante de la production de tourteaux de l'ordre de 8,9% par an, soit une augmentation de 65% par rapport à la période précédente (tableau 2.13). Le produit le plus important devient le soja alors que dans les autres périodes, le coton représentait 73,4 à 94,9% de la production totale.

Après 1967, le pays devient autosuffisant en tourteaux et en 1981-1984, il atteint un taux d'auto-approvisionnement de l'ordre de 105,3%. Mais si on fait la distinction en tourteaux produits à partir de graines locales, ces dernières ne représentent que les 55,9% du total (tableau 2.13).

La production de tourteau de soja couvre 52,2% de la production totale et avec le coton (37,4%) ils représentent 89,6% du total. Cependant, la production de tourteau de coton et de soja dépasse leur consommation apparente.

Le tournesol, avec 19 900 tonnes (5,6%), le maïs avec 9 400 tonnes (2,6%) et les autres tourteaux (2,2%) représentent 10,4% de la production totale et couvrent 107,8% de leur consommation apparente.

Tableau 2.13 - Production d'huiles et de tourteaux à partir de graines locales en 1982-1984

	Huiles		Tourteaux	
	En tonnes	En % de la consom. apparente	En tonnes	En % de la consom. apparente
Coton	22280	97	128524,9	107,8
Tournesol	13440	95,7	18480,0	100,0
Soja	774	5,9	3442,4	1,8
Autres	4668	77,1	6418,5	40,3
Total	41162	73,3	156865,8	46,5

Source : l'auteur, à partir de données de l'ESYE (données non publiées)

Les importations

Comme pour les huiles et pour les tourteaux les importations diminuent très sensiblement de 1981-1984, d'environ 7,4% par an (tableau 2.13). Cependant, le tournesol et les autres produits oléagineux augmentent après 1981, au détriment du soja. Rappelons que le soja représente 5% des importations des produits oléagineux avant 1981.

Dans la période 1981-1985, 7,1% des tourteaux consommés sont importés, à 18,8% en provenance des pays communautaires.

Le tourteau le plus importé est le soja avec 18 800 tonnes, soit 79% du total. Le tournesol et d'autres tourteaux en petites quantités, se partagent le reste des importations.

Les exportations

Les exportations de tourteaux ont beaucoup augmenté après 1967, mais à des rythmes différents : 12,1% par an en 1967-1974 et 5,2% en 1975-1980. Après 1981, elles diminuent car la consommation intérieure augmente considérablement (tableau 2.13). Au cours de la période 1981-1985, 41800 tonnes d'exportations de tourteaux représentent 11,7% de la production. Leur destination est à 9,5% vers les autres pays membres de la Communauté (annexe 2.4). Le coton représente 42,4% des exportations de tourteaux, le soja 33,1%, le tournesol 46% et les autres produits 17,6%. Il faut remarquer que jusqu'à 1980 le tourteau de coton est le seul tourteau exporté (annexe 2.22).

La consommation

Pendant la période étudiée, la consommation de tourteaux a presque triplé (histogramme 3). Durant les dernières années, elle

a augmenté de 10,8% par an, soit un rythme deux fois supérieur à la période précédente (1975-1980).

Actuellement, le soja avec 184 200 tonnes est en tête des tourteaux consommés (54,5% de la consommation apparente), et le coton avec 119 200 tonnes (35,3%) est en deuxième position. Le tournesol (5,5%), le maïs (2,8%) et les autres produits (2%) satisfont le reste de la consommation apparente (diagramme 2.5).

SYNTHESE DE L'EVOLUTION D'ENSEMBLE DES MARCHES

a/ Production et taux d'auto-provisionnement : la production de graines s'est renforcée au cours des dernières années grâce au tournesol. Mais le déficit en graines augmente de plus en plus et en 1981-84 le taux de couverture tombe à 49,7%. La production de tourteaux et d'huiles est en constante augmentation et le pays est arrivé à être excédentaire, mais seulement à partir d'importations de graines. La production à partir des graines locales (surtout coton et tournesol) couvre 73,3% de la consommation des huiles de graines et 46,5% des tourteaux.

b/ Les échanges : globalement la Grèce reste déficitaire. Cela est dû au déficit accru des graines oléagineuses (tableau 2.14), le pays étant excédentaire en tourteaux et en huiles. Le déficit le plus bas a été atteint dans la période des colonels (1967-1974). Au cours de cette période il y a eu exclusion du soja importé et le renforcement de la production du coton.

Les importations de graines ont tendance à se stabiliser, mais à un niveau beaucoup plus haut que dans la période 1975-1980, celles des tourteaux et de certaines graisses et huiles végétales augmentent.

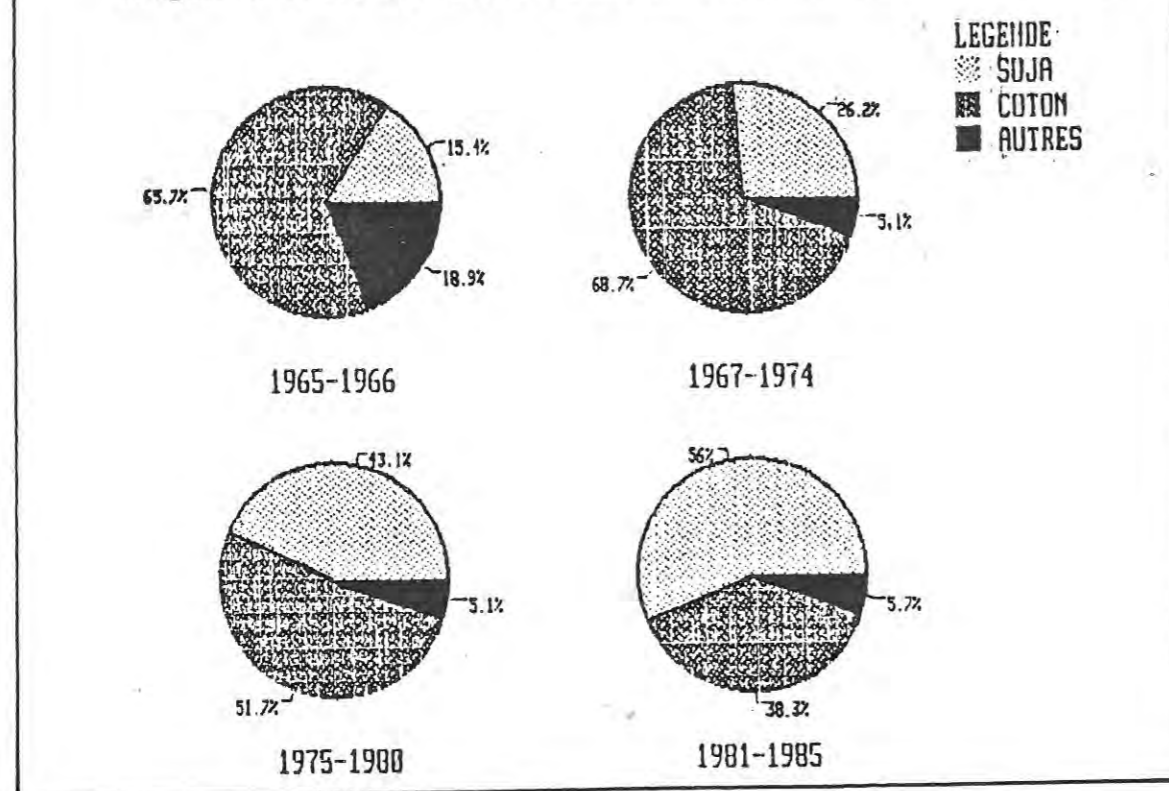
Les exportations de graisses augmentent de façon sensible en 1984, (tournesol). Les exportations de tourteaux qui ont connu une augmentation importante pendant la période 1969-1975 semblent s'être stabiliser à un niveau relativement bas. En revanche, celles des huiles connaissent une augmentation continue depuis 1979.

Enfin, il faut noter que les importations totales proviennent, pour 18,2% en quantité et 36,2% en valeur, des pays membres de la Communauté ; seulement 5,9% des exportations vont vers les pays communautaires, soit 4,1% de leur valeur totale.

c/La consommation : en général, la consommation des tourteaux tout au long de la période étudiée a été suivie par la trituration des graines. Mais après 1967 et jusqu'en 1974, la graine principale triturée a été le coton. Le soja a gagné de plus en plus de terrain et dans la période 1981-1984, il est devenu la principale graine triturée en Grèce.

Dans la dernière période (1981-1985), l'augmentation de la demande des tourteaux a été plus forte que celle des graines.

Diagramme 2.5.: EVOLUTION DE LA CONSOMMATION APPARENTE EN GRECE



En ce qui concerne les huiles, on constate un ralentissement de leur consommation dans la dernière période, surtout celle du soja et du coton. Ainsi ces produits prennent la route des exportations. Par contre, des huiles telles que le tournesol, l'arachide, et le maïs gagnent une place de plus en plus importante dans la cuisine hellénique. En général, la consommation des huiles de graines augmente, mais pas au détriment de l'huile d'olive. La consommation de cette dernière augmente, mais à un rythme beaucoup plus faible que celui des huiles de graines.

Enfin, on constate une augmentation importante de la consommation des graisses végétales. Mais le pays a toujours une consommation par tête et par an, plus faible que celle de la Communauté Européenne.

Les prix du marché et la valorisation des graines

Les grandes possibilités de substitution existant entre les matières riches en protéines, sont à l'origine d'une très forte corrélation des prix et permettent à un produit de jouer un rôle de "leader" plus déterminé que dans le marché des huiles. Actuellement, ce rôle est joué par le tourteau de soja (voir 1er chapitre), en raison de ses qualités et de sa place sur le marché international.

Nous allons essayer par la suite d'analyser l'évolution des prix (en Grèce et à Rotterdam) pour apprécier le comportement des firmes sur le marché hellénique.

PRIX MONDIAUX ET HELLENIQUES

SOJA

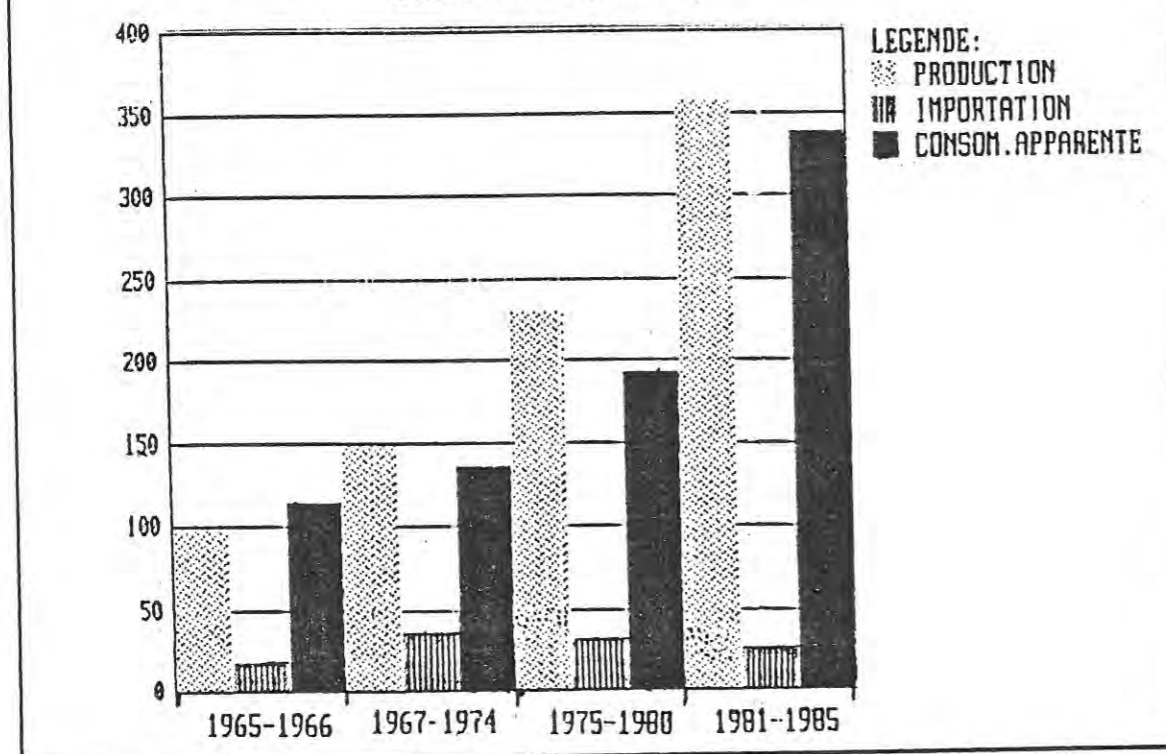
Le graphique 2.5 montre que les prix d'importation de la graine en Grèce suivent à peu près les prix mondiaux (CAF-Rotterdam). Notons toutefois qu'au moment de la crise de 1973 le prix en Grèce était beaucoup plus élevé que le prix mondial.

Par contre, il y a un grand décalage de prix (tourteau et huiles) entre la Grèce et Rotterdam. A l'exception de 1973 les prix, notamment ceux de l'huile, en Grèce sont beaucoup plus élevés.

COTON

Les graphiques 2.9 et 2.10 montrent que les prix de l'huile de coton ont toujours été plus élevés en Grèce qu'à Rotterdam, mais qu'ils ont tendance à se rapprocher. Les prix des tourteaux suivent en revanche le rythme des prix mondiaux. Les prix des huiles, fixés par le gouvernement jusqu'à l'entrée dans la CEE sont à un niveau très élevé, afin de ne pas concurrencer l'huile d'olive.

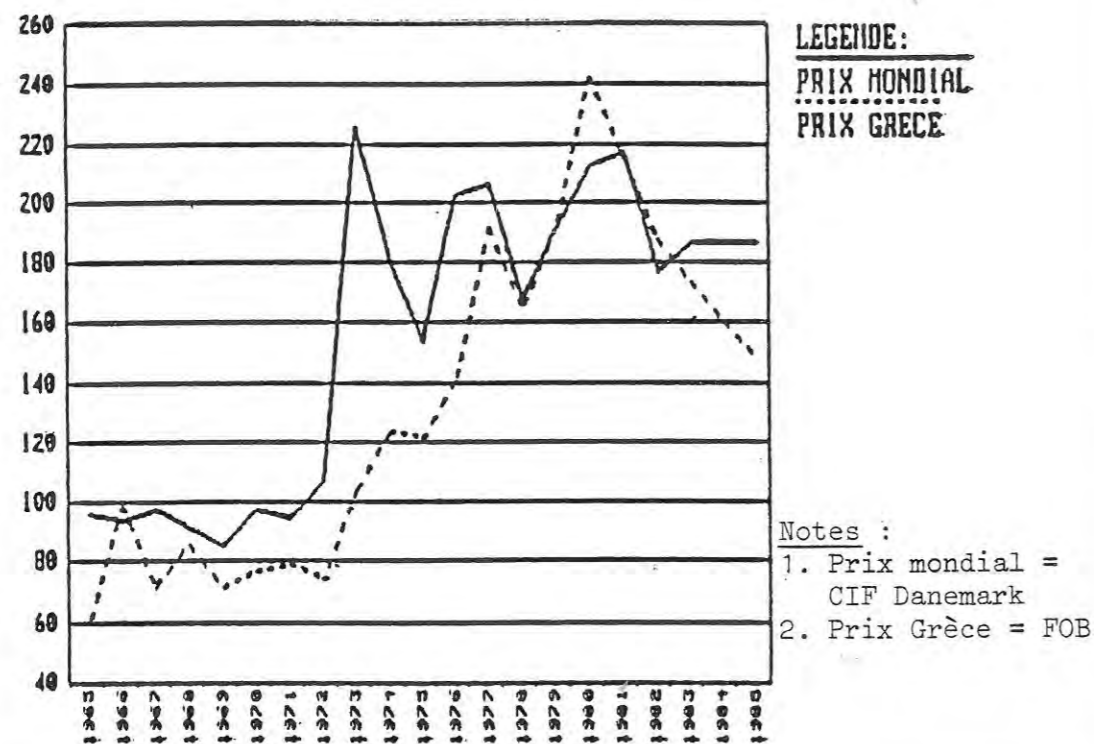
Histogramme 3. : CONSOMMATION APPARENTE, IMPORTATION, PRODUCTION (1000 t)



Source : L'auteur à partir de données de l'E.S.Y.E.

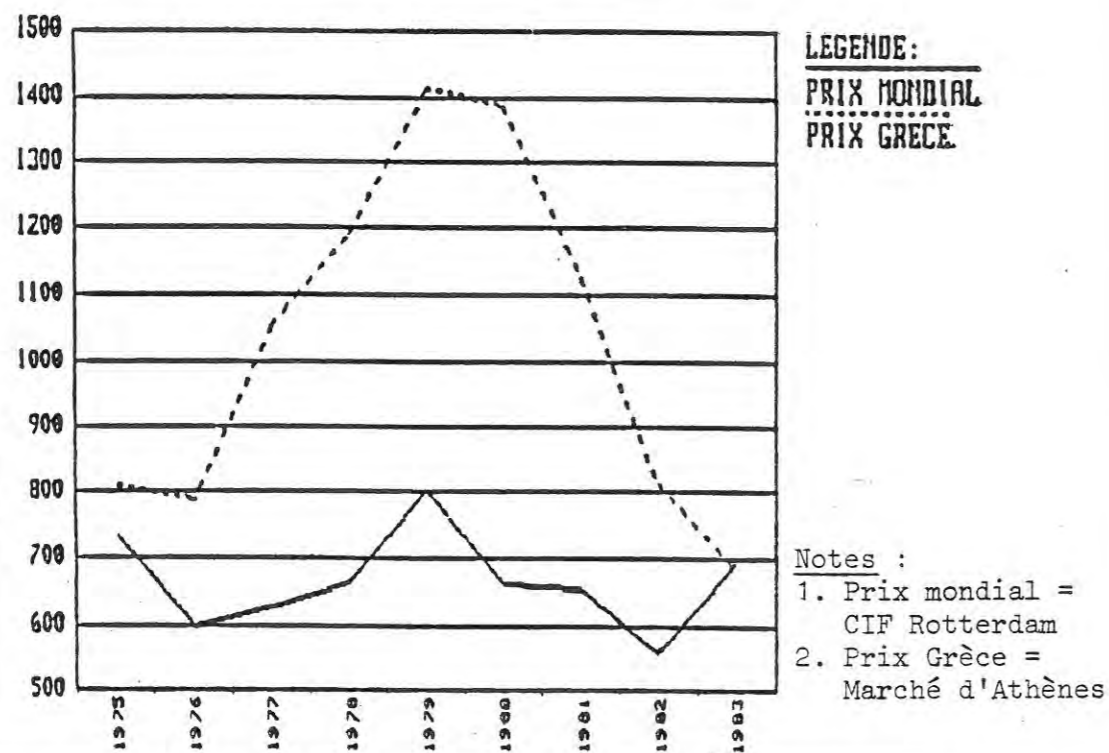
TOURTEAUX DE COTON

Graphique 2.9.: EVOLUTION DES PRIX (\$/tonne)



HUILE DE COTON

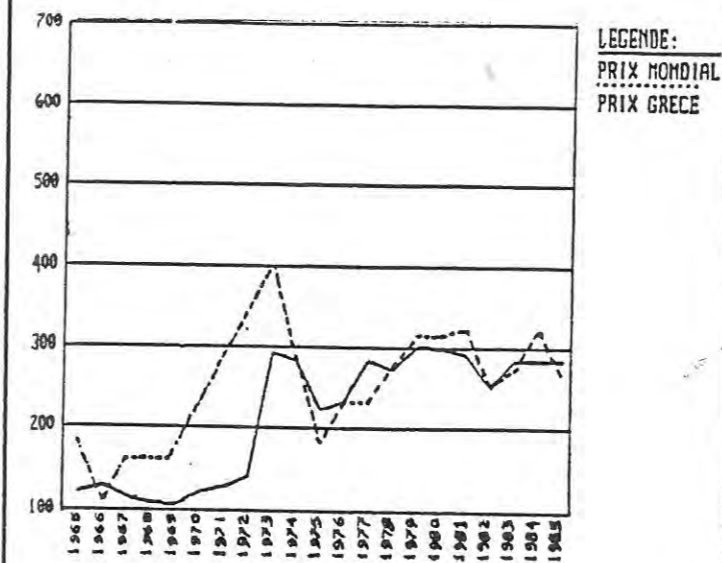
Graphique 2.10.: EVOLUTION DES PRIX (\$/tonne)



Source : L'auteur à partir de données de l'E.S.Y.E.

GRAINES DE SOJA

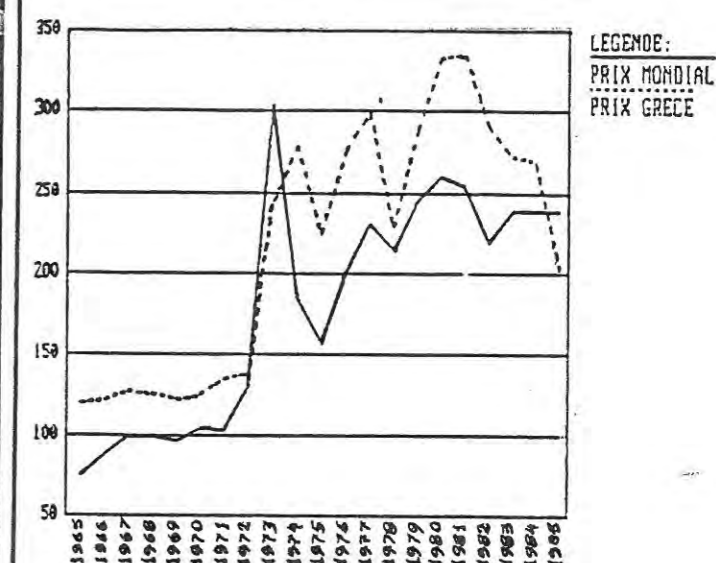
Graphique 2.5.: EVOLUTION DES PRIX (\$/tonne)



Notes : 1. Prix mondial = CIF Rotterdam
 2. Prix Grèce = CIF

TOURTEAUX DE SOJA

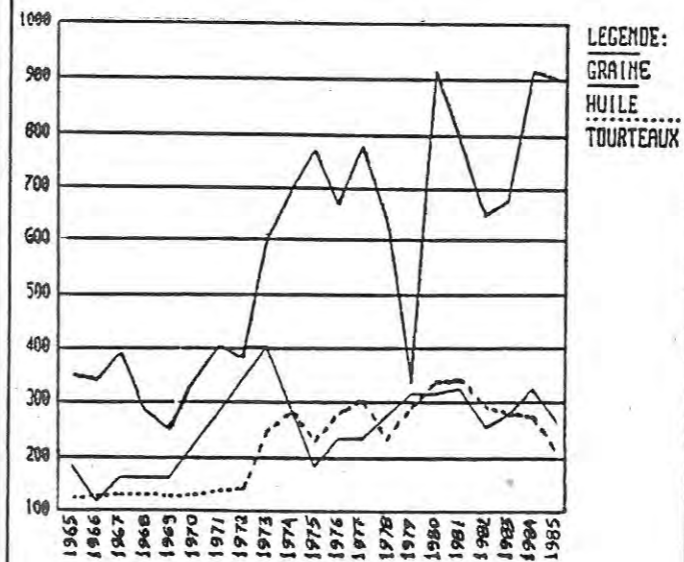
Graphique 2.6.: EVOLUTION DES PRIX (\$/tonne)



Notes : 1. Prix mondial = CIF Rotterdam
 2. Prix Grèce = CIF

GRECE - SOJA

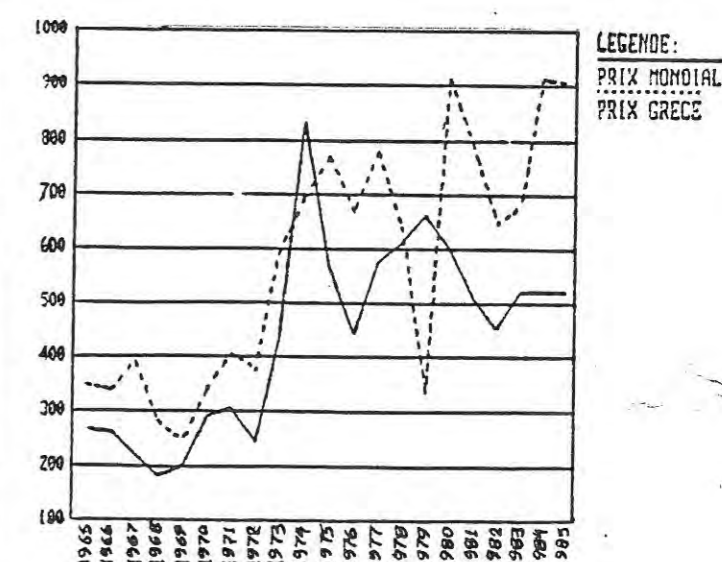
Graphique 2.7.: EVOLUTION DES PRIX GRAIN-HUILE ET TOURTEAUX (\$/tonne)



Source : L'auteur à partir de données de l'E.S.Y.E.

HUILE DE SOJA

Graphique 2.8.: EVOLUTION DES PRIX (\$/tonne)



LA VALORISATION DES GRAINES

Le tableau 2.14 montre clairement que les huiles valorisaient plus la graine dans la période 1975/1980, et que cette situation s'est renversée au profit des tourteaux au cours de la dernière période. Cependant, la valorisation totale du soja est restée au même niveau quand celle du coton a diminué d'environ 38%. Ainsi, le soja devient de plus en plus rentable pour les tritrateurs en Grèce, en comparaison avec les autres graines.

Tableau 2.14 - La valorisation des graines en Grèce (prix courants, en \$/tn, prix CIF Grèce (1))

	Coton		Soja		Tournesol 1982/83 (1)
	1982/83	1975/80	1982/83	1975/80	
Prix du grain	167,6	192	260	255	290
Prix du tour- teau	142,7	174,3	279,8	273,6	216,8
Prix de l'huile	743,3	1102	660,6	683,0	526,0
Teneur en tour- teau %	59		79,5		55,0
Teneur en huile (2)	17,5		18		40,0
Valorisation totale	214,3	295,6	341,4	341,8	329,6
% de la valori- sation par le tourteau	39,3	34,3	65,1	63,6	36,2

(1) Source : ESYE.

(2) Source : Perez de Arce (D).- Marché mondial des oléoprotéagineux : perspectives pour les pays africains producteurs d'arachides.- Paris : Ministère des relations extérieures, 1983.- 130p.

Le tableau 2.15 montre qu'en Grèce la valorisation des graines de coton et de soja par les tourteaux est plus faible qu'à Rotterdam. Par contre, celle du tournesol est plus forte. Il faut remarquer aussi que la valorisation totale est beaucoup plus intéressante en Grèce, surtout celle du soja (21% plus haute qu'à Rotterdam). Soulignons aussi que le prix de l'huile de soja est plus élevé de 27%.

Tableau 2.15 - La valorisation des graines oléagineuses en Europe (1982/83, en \$/t, prix courants, CIF Rotterdam (1))

	Coton	Soja	Tournesol
Prix de la graine	:	262,0	288,0
Prix du tourteau	180,5(3)	227,5	166,0
Prix de l'huile	619,5	482,0	538,0
Teneur en tourteau (2) %	59	79,5	55,0
Teneur en huile (2)	17,5	18,0	40,0
Valorisation totale	214,9	267,6	306,5
% de la valorisation par le tourteau	49,6	67,6	29,8

(1) Source : Oil-World

(2) Source : Perez de Arce (D).- Op. cit. p. 106

(3) Prix CIF Danemark.

D'après le tableau ci-dessus, le prix du tourteau de coton est plus faible en Grèce et celui de l'huile est plus élevé ; la valorisation totale se situe au même niveau qu'à Rotterdam. Il est donc clair que le prix du tourteau de coton étant très bas, il joue un rôle de leader du marché. Les entreprises qui triturent le soja sont obligées d'ajuster leurs prix sur ceux du coton, mais elles vendent l'huile beaucoup plus cher. Ainsi, elles réussissent une valorisation très élevée de la graine.

Pour le tournesol, on note une valorisation plus élevée en Grèce, mais cela est dû au fait que le tourteau y est beaucoup plus cher qu'à Rotterdam.

Le résultat est en faveur des entreprises grecques : bien qu'elles achètent les graines au même prix qu'à Rotterdam, elles vendent les huiles et les tourteaux à des prix plus élevés. Afin d'essayer de mieux comprendre les mécanismes du marché hellénique, et d'expliquer cette situation au niveau des prix, nous procéderons à une analyse du rôle des IAA dans le "complexe" des oléagineux.

LES IAA DANS LES OLEAGINEUX EN GRECE

Les industries des corps gras (4)

Un aperçu général de la situation actuelle des industries des corps gras en Grèce nous permettra d'estimer leurs rôles dans l'ensemble du "complexe" des oléagineux du pays, ainsi que leurs relations avec le capital étranger.

Ces industries se caractérisent par :

a) Importance des tonnages traités : les économies d'échelles sont importantes.

b) Importance du transport : une grande partie du coût des graines (surtout soja) est le coût du transport (voir chapitre transport).

c) Matières de base partiellement substituables : la technologie moderne des corps gras tend, d'une part à traiter d'une façon adéquate les diverses matières de base, d'autre part à accroître leur substituabilité (modification physicochimique des caractères propres à chacune par le processus d'hydrogénation).

Les industries de trituration, de raffinage et hydrogénation, sont de tailles très diverses : des petites usines locales jusqu'aux grandes usines dans les régions de production des graines, dans les grands ports ou à proximité des villes consommatrices.

a. Evolution

Dans le tableau 2.16 on voit que la plupart des entreprises ont été créées dans la période 1967-1974. Dans cette période deux tritrateurs du soja sont nés : (Soja Mills et Soja Hellas).

Les industries privées représentent 100% des investissements jusqu'en 1966 et 85,7% dans la période 1967-1974. Les coopératives ont procédé aux investissements importants après 1975.

Les réinvestissements ont été faits surtout après 1967. Dans ce domaine la participation des entreprises coopératives a été plus tardive et elles disposent donc d'installations plus modernes.

En outre, la mise en place du règlement 355/77 de la CEE apportera en Grèce la création de trois nouvelles entreprises de trituration. Leur capacité totale sera d'environ 150 000 t/an et l'investissement sera d'environ 10,2 millions d'ECUS.

TABLEAU 2.16 - EVOLUTION DE L'INDUSTRIE DE CORPS GRAS EN GRECE

Période	Création en % du nombre Total des industries		Réinvestissement en % du nombre total des réinvestissements	
	Total	Privées	Total	Privées
Avant 1940	19	19	9	9
1941-1966	31	31	18,2	18,2
1967-1974	33,3	28,5	36,4	36,4
1975-1985	16,7	9,5	36,4	27,3
TOTAL	100	88	100	91,9

Source : l'auteur, à partir de : 1/ ICAP - 2/ Enquêtes auprès des industries.

b. Le nombre total d'entreprises et l'importance des secteurs privé et coopératif

Sur 46 entreprises qui travaillent les corps gras en Grèce cinq sont des coopératives. Si on considère le nombre moyen des employés dans chaque entreprise, les coopératives sont plus importantes car elles offrent en moyenne 225 emplois contre 132 dans les entreprises privées (enquête sur les 29 entreprises les plus importantes en annexe 3.4.).

Les 4 coopératives travaillent d'autres produits en plus des oléagineux. Les entreprises privées 17,4% travaillent aussi l'huile d'olive et 34,8% d'autres produits.

c. La participation du capital étranger

Dans cette branche industrielle, on compte trois entreprises avec participation de capital étranger (annexe 3.4). Leur participation est plutôt dans la raffinerie et margarinerie que dans la trituration (2,8% de la capacité de la trituration).

Aussi, Univeler détient 45% des actions du leader du marché des matières grasses en Grèce, "Elais SA". Cette firme est également une "grande firme" du marché d'huile d'olive.

L'autre grande entreprise avec participation de capital étranger est la "Besowine Oil, Soap, Wine & Spirits" (participation des Besowine (GB) et de l'Humus SARL (France-Grèce). Cette firme a diverses activités, dont l'huile d'olive et l'huile des graines, mais n'a pas une position remarquable dans le marché.

Enfin, la troisième entreprise est la "Soya Hellas SA" avec participation de: Nidera Handels Compagny BV (Netherland) et Universal Seed Oil Product. Inc (Panama). Elle est la deuxième tritratrice de soja (après le leader du marché Soja Mills SA) et l'unique entreprise à capital étranger qui procède à la trituration.

d. Les tritrateurs et leur importance régionale

La capacité de trituration totale de la Grèce dépasse 3228 t/24h. Cela veut dire que la quantité moyenne triturée dans la période 1982-1984 peut être triturée dans 159 jours. On constate donc un surinvestissement des capacités de trituration (5).

Au total 78,3% des entreprises de corps gras sont des tritrateurs, dont 13,9% sont des coopératives qui représentent 16,1% de la capacité de trituration totale.

La moyenne totale de la capacité de trituration (104 t/24h) est la même pour les coopératives que pour les privées. La plupart des entreprises ont une capacité de trituration inférieure à 50 t/24h (35,5% du total) et seulement 16,1% d'entre elles dépassent les 200 t/24h.

On constate que 42,9% du total de la capacité de trituration (carte n°2) se trouvent aux environs d'Athènes. Dans la même région on trouve les deux entreprises qui travaillent le soja ("Soya Mills" et "Soya Hellas").

Dans le département de Macédoine se trouvent 34,8% de la capacité de trituration. Les triturateurs de cette région avec ceux de la Thessalie (14,6% de la trituration totale), travaillent plutôt la graine de coton qui se produit sur place (carte 2).

Enfin, dans la région de la Thrace, principale productrice du tournesol, se trouvent 7,7% de la capacité de trituration totale.

e. La politique commerciale des entreprises

En règle générale, les entreprises agro-alimentaires helléniques orientent leurs exportations vers les pays communautaires, les pays arabes et les pays de l'Est.

Beaucoup d'efforts ont été faits au niveau des investissements, afin de développer le port de Volos qui est le plus proche des pays arabes (d'Asie).

En matière d'oléagineux, cette orientation des entreprises du pays se confirme: 79,2% d'entre eux procèdent aux exportations vers les pays membres de la CEE ; 54,2% vers les pays arabes et 45,8% vers les pays de l'Est.

Il n'y a que deux entreprises qui exportent uniquement vers l'Europe. Toutes les autres suivent une politique de diversification des marchés.

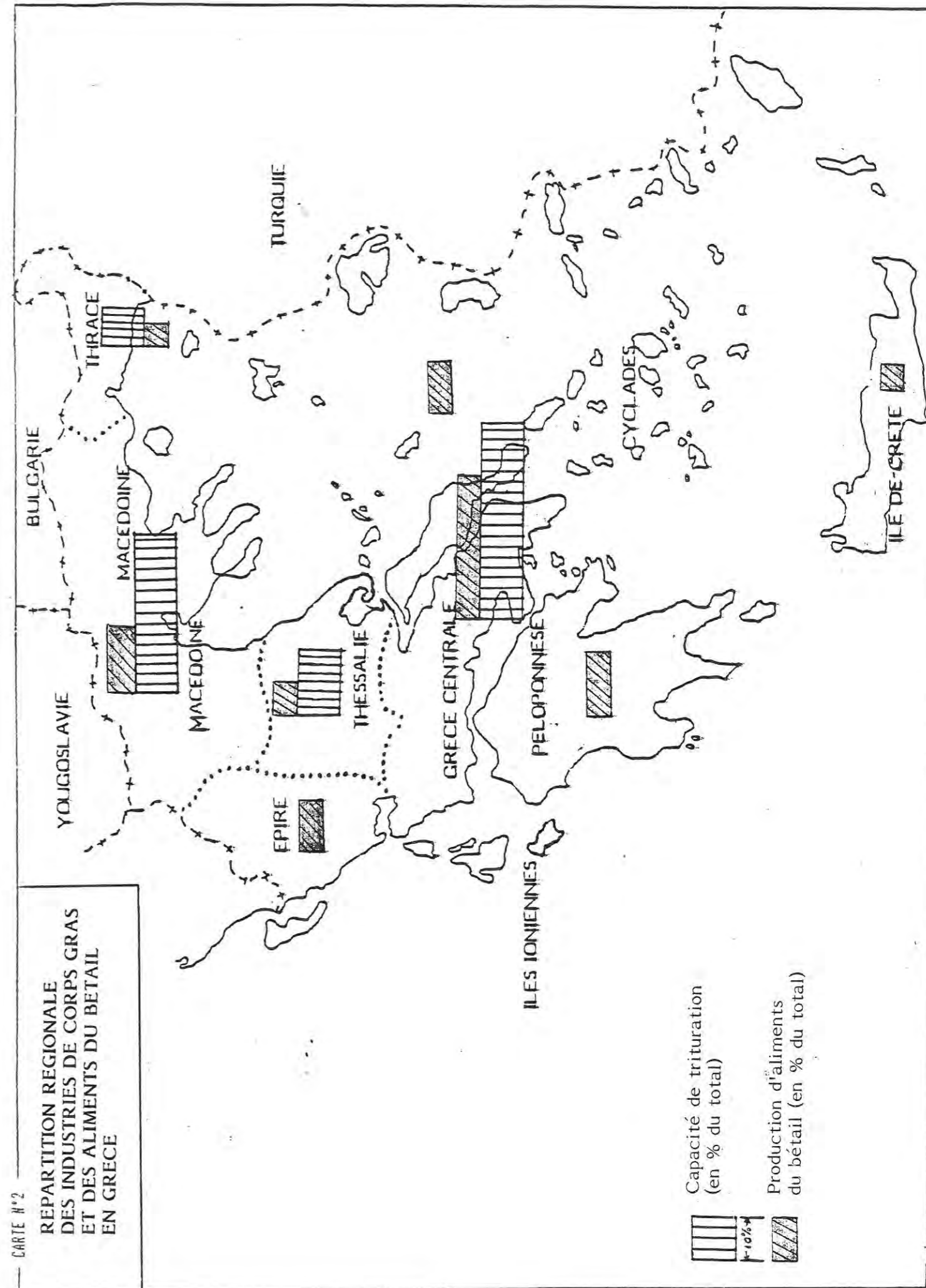
Les coopératives, pour leur part, vendent surtout des produits semi-élaborés (huiles brutes et tourteaux), aux raffineries et margarineries du marché intérieur.

L'INDUSTRIE DE L'ALIMENTATION ANIMALE

Les triturateurs ont pour clients l'industrie de l'alimentation animale, mais aussi de grands éleveurs qui disposent d'usines de fabrication d'aliments composés.

L'accroissement du taux de productivité de l'alimentation animale (élevage intensif) au cours des trente dernières années, est dû à l'important développement de l'industrie d'alimentation du bétail.

Le rôle important de cette industrie résulte de l'appel à la science et l'imagination au niveau du "marketing". Ainsi elle a conquis un niveau élevé des connaissances scientifiques de la nutrition et des autres conditions de l'élevage des animaux, et elle a mis en pratique avant d'autres industries, soit l'intégration verticale, soit le contrôle de l'élevage en aval.



Quelquefois, existe une division du travail entre une "firme service" et ses entreprises satellites. La firme "service" est spécialisée dans la recherche technique et économique, ainsi que dans la production des ingrédients sophistiqués, qui entrent dans la fabrication du produit final. Les firmes "satellites" se limitent aux domaines de la production effective (mélange de produits de base), de la commercialisation et du contact avec l'aval.

La stratégie des industries de l'alimentation animale est soumise à trois contraintes :

a) Le caractère pondéral du produit fini

Le produit fini livré à l'éleveur possède une valeur relativement faible par unité pondérale. Chaque usine a donc intérêt à limiter son rayon d'action, afin de limiter ses frais de transport. L'importance de la part de la matière première, la simplicité relative des processus de transformation et le stade très avancé de la mécanisation dans cette branche, expliquent la faiblesse de la valeur ajoutée.

b) Le caractère hétérogène du produit

Le produit fini résulte de la combinaison de deux inputs : d'une part, une partie "fine", composée d'ingrédients chimiques, qui a une valeur relativement élevée (1% à 5% du tonnage représente 10% à 15% de la valeur) ; d'autre part, une partie "pondéreuse" constituée d'aliments énergétiques et azotés qui intervient pour la quasi-totalité du poids, avec une moindre importance dans la valeur.

c) Les sources de l'impulsion technologique

Dans l'industrie de l'alimentation, l'impulsion provient soit de très grandes firmes actives dans cette branche d'activité, soit des grandes entreprises chimiques et pharmaceutiques.

Dans la première catégorie, on inscrit l'exemple de Ralston Purina (8) qui a mobilisé une importante recherche vétérinaire et d'Univeler (9), qui a mis en avant la recherche en chimie appliquée et en génie chimique, avec des applications industrielles.

Dans la deuxième catégorie on distingue des filiales "nutrition animale"; des firmes chimiques ou pharmaceutiques qui assurent la production d'ingrédients entrant dans la fabrication d'aliments ; de grands groupes pétroliers qui sont intéressés à la production de protéines.

Les principales caractéristiques actuelles de cette branche industrielle sont :

- 1.1'utilisation des aliments sous forme granulés.
- 2.1'utilisation des graisses et mélasses comme matières premières.
- 3.1a Substitution aux tourteaux de soja, de produits à base de tournesol, de colza et de féverole.

4.1'incorporation des produits de synthèse : acides aminés (lysine, méthionine) qui sont des produits issus de culture sur pétrole.

L'industrie d'aliments du bétail a commencé à se développer en Grèce dans les années 1960, à la suite d'un développement de l'élevage dit systématique, surtout dans le département d'Atiki (Athènes). Dans les années 1970 cette branche industrielle a connu une grande expansion.

Actuellement, la plupart des industries sont des unités simples de mouture et mélange d'aliments simples, avec un équipement modeste. Elles sont au nombre de 1992 avec une capacité de 24 368 t/8h, soit 7 310 580 t/année.

Dans cette branche industrielle, les coopératives sont peu présentes (2,4% du nombre total). La plupart des industries privées sont destinées à l'autoconsommation. 77% de la capacité totale de cette industrie n'a pas été utilisée. Ceci est dû principalement aux industries pour l'autoconsommation.

TABLEAU 2.17 - LES INDUSTRIES D'ALIMENTS DU BETAIL EN GRECE

	Nombre en % du total	Capacité de production (en % de la capacité) Total/année	Production en 1982 (en % de la production totale)	Capacité non utilisée (1982)	
				En %	En % du total
Coopératives	2,4	5,46	14,94	37	2,66
Total Privées	6,9	15,71	33,75	51	10,35
Pour auto-consom.	90,7	78,83	51,31	85	86,99
TOTAL	100	100	100	77	100

Source : L'auteur, à partir de données de la Banque Agricole de la Grèce (voir annexe 3.5)

L'expansion des petites industries est due :

1. Au manque d'industries bien organisées, pouvant répondre à la demande accrue en aliments du bétail.
2. Au manque de confiance de la part des éleveurs vis-à-vis des producteurs et des commerçants d'aliments tant au niveau des prix qu'au niveau de la qualité du produit.
3. Au prix unique et au contrôle par l'Etat du marché des matières premières, qui ont créé jusqu'à l'entrée dans la CEE une

situation favorable pour la fabrication d'aliments composés, avec un coût de production très bas, même pour les usines petites et peu organisées.

Dans l'ensemble de ces industries, on en compte une quinzaine qui sont bien équipées et une trentaine pour lesquelles peu d'investissements les rendraient bien équipées.

Les entreprises d'aliments du bétail connaissent une participation importante de trois entreprises étrangères, dont un géant du secteur, la Spillers LTD (Grande Bretagne). Elle contrôle 45% des actions du leader du secteur en Grèce, la Spillers Hellas SA (tableau 2.18).

Une autre entreprise de Grande Bretagne, la "Colborn International", contrôle 54% des actions d'une autre entreprise importante en Grèce, la "Polmar-Corborn".

Enfin, "Provimi BV" (Hollande) qui contrôle 20% de la "Provimi Hellas SA".

TABLEAU 2.18 - LES ENTREPRISES D'ALIMENTS DE BETAAIL EN GRECE, AVEC UNE PARTICIPATION DU CAPITAL ETRANGER

ENTREPRISE HELLENIQUE	SOCIETE MERE	NATIONALITE DE LA SOCIETE MERE	PARTICIPATION DE LA SOCIETE MERE
POLMAR-COLBORN SA	COLBORN INTERN.	GB	45%
SPILLERS-HELLAS SA	SPILLERS LTD	GB	54%
PROVIMI-HELLAS SA	PROVIMI BV	HOLLANDE	20%

Source : Gherzi (G) Bontosoglou (L) Bontosoglou (V) Bouratsis.- Etude sur la concentration des prix et les marges dans le complexe agro-alimentaire grec.-Bruxelles : CEE, 1980.-496 p.

Conclusion

Les industries d'aliments du bétail présentent un surinvestissement beaucoup plus important que les industries de trituration, n'utilisant que les 33% de leur capacité contre 53,2% pour les industries de trituration. Ainsi cette branche industrielle est en mesure de répondre, soit à une augmentation de la demande de la part des éleveurs, soit à une augmentation de l'offre de la part des tritrateurs (6).

On remarque également que cette industrie est plus implantée au niveau régional que celle de la trituration. Cela nous confirme que le coût du transport élevé par unité de produit a comme effet l'installation de ces industries dans les régions où l'élevage est important. (carte II).

Les industries sont plutôt des entreprises de petite taille, destinées à l'autoconsommation. Les coopératives ne sont pas nombreuses (2,4% du nombre total) mais leur participation à la production est assez forte (14,94% de la production totale). Aussi, elles présentent une utilisation de leur capacité totale beaucoup plus forte que les privées.

Enfin, la présence du capital étranger est assez important, surtout celle du géant international Spillers LTD (GB) dans l'entreprise Spillers Hellas SA, qui est leader du marché hellénique des aliments du bétail (7).

NOTES CONCERNANT LE CHAPITRE II

(1) Source : Boyatzoglou (J).- Inventaire prospectif des besoins de l'agriculture hellénique avec référence spéciale à la recherche agronomique - Bruxelles : Commission des Communautés Européennes, 1983-141 p.

(2) Modern Agricultural Technology (revue hellénique), n° 33 mai-juin 1986, pp. 137.

(3) Modern Agricultural Technology, n° 33, mai-juin 1986, pp. 141.

(4) Notre analyse des industries de corps gras portera uniquement sur celles qui travaillent les graines oléagineuses et leurs dérivés, car les limites de notre travail ne permettent pas une analyse des industries qui travaillent l'huile d'olive.

(5) Source : Banque Agricole de la Grèce.

(6) Cité dans : Marloie (M).- Le marché mondial des tourteaux oléagineux : une division internationale du travail.- Paris : INRA, 1974.- pp. 33.

(7) Source : Berlan (JP) Bertrand (JP) Lepper (J) Pieter de Vries.- Univeler, une multinationale discrète.- Paris : Les Editions du CERF, 1978.- 128 p.

CHAPITRE III

PERSPECTIVES DU MARCHE DES OLEAGINEUX EN GRECE

Chapitre III : PERSPECTIVES DU MARCHÉ DES OLEAGINEUX EN GRECE

Nous commençons par l'étude de la consommation finale des tourteaux et des huiles, afin d'estimer les besoins du pays. Nous analyserons d'abord les enjeux et les perspectives de la consommation de tourteaux car ce sont eux, plutôt que les huiles, qui déterminent le marché des oléagineux en Grèce. Nous analyserons ensuite les enjeux et perspectives du marché des huiles et de l'huile d'olive. Enfin, en connaissant les perspectives de la demande locale en tourteaux et en huiles, nous analyserons les perspectives de la production de graines en Grèce en essayant de tirer des conclusions du point de vue du commerce extérieur.

3. 1. PERSPECTIVES DE LA CONSOMMATION

Consommation des tourteaux

Comme nous l'avons déjà vu, l'industrie des aliments composés peut répondre à court terme à une augmentation de la demande venant des éleveurs. Mais les éleveurs vont-ils augmenter leur demande d'aliments composés et par conséquent celle des tourteaux?

Il convient de noter que, dans le cadre de ce travail, nous n'analyserons pas les produits de substitution aux tourteaux. Pour pouvoir estimer la demande des tourteaux dans l'avenir, il faudra analyser les perspectives de l'élevage en Grèce. Dans le cadre de ce travail, nous ne pouvons pas non plus approfondir les problèmes de l'avenir de l'élevage. Nous nous sommes limités à la lecture de travaux déjà faits sur cette question et aux opinions des professionnels et des spécialistes dans ce domaine, que nous avons consultés.

L'avenir de l'élevage en Grèce

Les opinions des diverses personnes interrogées et les diverses recherches sur l'avenir de l'élevage en Grèce, convergent vers les points suivants :

- l'importance de l'élevage bovin diminue et se trouve même face à sa disparition en tant que facteur économique de l'agriculture, en raison de sa faible compétitivité vis-à-vis des productions des autres pays de la CEE. Le coût de production élevé est dû au manque de pâturages (la terre est plus rentable si on la cultive) et aux aliments concentrés qui coûtent chers (70% du coût de production sont consacrés aux aliments concentrés) ;

- les conditions climatiques, le relief et la végétation de la Grèce sont beaucoup plus favorables à l'élevage des petits ruminants. Leur avenir donc, est plus favorable car ils peuvent mettre en valeur des surfaces extensives dans les montagnes et les collines. Mais malheureusement les bergers disparaissent de plus en plus ;

- les élevages industriels du porc et de la volaille, qui ont connu un développement spectaculaire, couvrent aujourd'hui 44% de la consommation totale de viande (22% pour la volaille et 20% pour le porc). Il semble que la demande devrait rester à ce niveau, surtout pour les volailles. Les perspectives d'exportation ne sont pas favorables, la production coûtant plus cher en Grèce que dans les autres pays de la CEE.

Ces considérations ont été prises en compte dans les propositions du programme quinquenal 1983-1987 faites par le KEPE. La proposition finale de ce programme a été reprise par le gouvernement et soumise au Parlement.

Ce programme prévoit :

1/ l'extension des cultures protéagineuses utilisées pour l'alimentation animale (pois, fèves, lupin...) afin de couvrir les besoins intérieurs et de diminuer le coût d'alimentation. Ces cultures seront développées même dans les régions irriguées.

2/ la mise en valeur des pâturages (routes, couvertures, lieux pour abreuver, etc.), des systèmes de gestion mis au point, la question de leur propriété étant résolue ils ne seront plus considérés comme des terres forestières. (La plupart des pâturages sont des terres qui appartiennent à l'Etat et sont considérées comme forestières parce qu'elles étaient recouvertes de forêt, au moment où l'Etat a fait la couverture aérienne de définition des terres forestières. Mais cela a été fait avant la guerre et aujourd'hui il n'y a plus de forêts. Dans ces pâturages, - qui sont nombreux-, les bergers n'ont pas le droit d'entrer).

3/ d'utiliser les sous-produits des industries agro-alimentaires dans l'alimentation animale.

4/ enfin d'encourager les programmes de santé animale, les programmes et la création de nouveaux centres d'amélioration génétique (instituts dépendant du Ministère de l'Agriculture, les programmes d'information et de formation des éleveurs sur les méthodes modernes d'élevage.

Perspectives de la consommation des tourteaux

Comme nous l'avons vu dans le paragraphe précédent, les perspectives de croissance de l'élevage en Grèce concernent les petits ruminants, qui ne sont pas des consommateurs importants de tourteaux. Cependant, ces dernières années l'augmentation de la demande en tourteaux est due à l'extension de l'élevage de porc et de volaille. Cette évolution est temporaire, car les prix des produits du pays sont plus bas que ceux des produits importés, à cause de la dévaluation de la monnaie nationale.

Il y a donc de fortes chances pour que la demande en tourteaux se stabilise. L'unique perspective d'augmentation serait la diminution des prix des tourteaux. Dans ce cas et sous condition que le plan présenté par le gouvernement ne reste lettre morte, il pourrait y avoir une augmentation de la production extensive bovine.

La consommation des huiles et graisses végétales

L'évolution de la consommation des huiles et des matières grasses, outre les prix, est définie par les habitudes alimentaires des habitants, la qualité du produit et la publicité. Ces facteurs vont être analysés, afin d'estimer quelles peuvent être les perspectives de la consommation des huiles.

Les habitudes alimentaires

Dans la cuisine grecque, comme dans tous les pays du Bassin Méditerranéen, l'huile d'olive est le "composant principal". Ce produit peut être considéré comme la "dot" de la nature en Méditerranée. La région, souvent couverte par les montagnes, est difficile à cultiver. Les productions végétales d'été, comme le haricot, le maïs, etc., favorisées par le climat, représentaient la recette principale du peuple. Mais la qualité nutritionnelle du plat méditerranéen s'améliore beaucoup avec l'huile d'olive.

Comme nous l'avons déjà vu en examinant l'évolution de la consommation des huiles, l'émigration vers les villes et le développement économique du pays ont eu pour effet le changement des habitudes alimentaires. La consommation "s'occidentalise" de plus en plus et la source principale en protéines devient la viande. Malgré cela, le niveau de consommation des huiles par tête et par an en Grèce augmente toujours, l'augmentation de la consommation des huiles des graines ne concurrençant pas l'huile d'olive.

Comme on peut le remarquer dans l'annexe 1.10, la Grèce reste en tête des pays membres de la CEE pour la consommation d'huile d'olive par tête et d'huile totale. Mais elle a le niveau le plus bas de la consommation d'huile de graines. En outre, comme en Egypte et au Portugal, le niveau de consommation des matières grasses solidifiées (beurre, lard, margarine et autres graisses animales) est très bas. 80% de la consommation est composée d'huile d'olive, bien que son prix soit plus élevé que celui de l'huile des graines. On peut ainsi dire que "le grec paie ses habitudes" ...

Les différences de qualité entre les huiles

Les différences s'établissent d'une part selon la composition des huiles en acides gras, et d'autre part sur des critères commerciaux.

a) Différences selon la composition

Le consommateur doit avoir un niveau suffisant pour les connaître, car il s'agit d'une classification scientifique. L'huile d'arachide est la meilleure huile pour les fritures. Elle contient beaucoup d'acide oléique qui résiste à la chaleur, et elle n'a pas du tout d'acide linoléique (qui ne supporte pas la surchauffe). En revanche, elle contient beaucoup d'acides gras saturés, ce qui la rend dangereuse pour le cholestérol (annexe 3.2).

L'huile de tournesol et de maïs ont assez d'acide linoléique, et sont de ce fait souvent conseillées dans les régimes destinés à combattre l'hyperlipidémie et l'hypercholestérolémie. Par contre elles sont sensibles à l'action de la lumière et à l'oxydation thermique.

L'huile d'olive peut être considérée comme très bonne pour des fritures et neutre pour le cholestérol, elle n'est pas facilement oxydable.

b) Différences commerciales

On peut distinguer trois catégories commerciales :

- huile d'olive : recherchée pour son goût caractéristique ;
- huiles de graines "nobles", comme l'huile d'arachide, de tournesol et de maïs, spéciales pour la cuisson (surtout fritures), car elles ne dégagent pas d'odeur ;
- huiles de graines "bas gamme", comme l'huile de colza et de soja qui dégagent une odeur à la cuisson et peuvent présenter des risques pour la santé.

Mais nous devons constater que selon les avis que nous avons recueillis auprès de 40 personnes interrogées dans la région de Preveza, très peu de consommateurs pouvaient distinguer les différences pour la santé entre les diverses huiles (5%). Par contre, tous les distinguent par leur goût et les odeurs qu'elles dégagent à la cuisson.

Le rôle du "marketing" et de la publicité

Le système de commercialisation du produit final par les entreprises des corps gras, joue un grand rôle sur la consommation. Les supermarchés et en général les détaillants, préfèrent vendre les produits connus qui sont livrés par la firme productrice de manière continue avec une qualité standard. De ce point de vue, l'entreprise la mieux organisée dans toute la Grèce est l'entreprise "leader" du marché des matières grasses "Elais SA", filiale de l'Univeler. Elle dispose d'une grande organisation de commercialisation par moyen de sa filiale "Edina", et occupe environ 2/3 du marché des huiles des graines et 1/8ème du marché de l'huile d'olive (selon nos enquêtes).

En raison de sa présence continue sur le marché, de sa très vaste gamme de produits de qualité et de ses efforts de publicité, cette entreprise domine le marché hellénique. Il nous a donc semblé nécessaire de faire une analyse succincte du rôle de cette entreprise dans le marché :

"Elais" : une multinationale leader du marché des matières grasses

"Elais" signifie "palmiste" dans la langue hellénique, ce que peu de consommateurs savent. Certaines personnes, spécialistes des oléagineux, interrogées pour ce travail, ignoraient que derrière cette entreprise il y avait une des plus importantes multinationales du monde.

"Elais" signifie en grec "olive" et les messages publicitaires diffusés par cette entreprise pour l'huile d'olive soulignent son nom : "Préférez l'huile d'olive Altis, c'est un produit Elais". Ainsi les consommateurs, par cette publicité allient le nom de l'huile à celui de l'huile d'olive (produit national apprécié par le consommateur).

Elais distribue une vaste gamme de produits sur le marché, ce qui est une garantie de son succès.

Elais s'est installée en Grèce en 1923 en connaissant la préférence des grecs pour l'huile d'olive. Ainsi, elle a gagné le marché des huiles du pays avec l'huile d'olive, appréciée par les consommateurs. Cette position sur le marché lui donne un accès plus facile au marché des huiles de graines, qui est libre depuis 1983. Cependant, en 1984 75,8% des dépenses publicitaires de l'entreprise étaient toujours consacrés à l'huile d'olive (annexe 2.25).

En 1985 les huiles des graines prennent la première place dans les dépenses publicitaires pour les huiles et représentent 45,9% des dépenses publicitaires pour les huiles faites par Elais. Mais cette même année, l'Union des Coopératives des Producteurs d'huile d'olive (Eleourgiki) se lance dans la publicité pour l'huile d'olive qui représente 31,2% de ses dépenses publicitaires.

Perspectives de la consommation

La consommation des huiles de graines augmente donc, mais pas au détriment de l'huile d'olive en raison des habitudes alimentaires grecques et en dépit d'un prix environ un tiers supérieur à celui des huiles de graines.

A court terme, tant que les prix restent les mêmes, on ne peut pas prévoir une augmentation significative de la consommation des huiles de graines au détriment de l'huile d'olive. Cependant la campagne publicitaire engagée par la firme leader du marché risque de favoriser la croissance de la consommation d'huile de graines. Si la consommation des huiles des graines augmente à

long terme, ce seront les huiles de tournesol, d'arachide et de germe de maïs, c'est-à-dire les huiles "nobles", qui seront défavorisées, en raison d'avantages qualitatifs et commerciaux.

Dans l'hypothèse de consommation maximum, la consommation par tête d'huiles de graines arriverait à long terme au même niveau que celle de la Communauté, soit 12,1 kg/tête et par an (annexe 1.10). Dans ce cas, la Grèce aura besoin de 120 781 tonnes de ces huiles, soit 30 000 tonnes en plus de la production actuelle.

Rappelons enfin qu'il y a une tendance importante à la consommation de graisses alimentaires préparées. On pourrait donc imaginer une augmentation de leur consommation au moins jusqu'au niveau actuel de l'Italie (2,2 kg/tête/an) car les habitudes alimentaires dans les deux pays méditerranéens sont similaires.

3. 2. PERSPECTIVES DE LA PRODUCTION DE GRAINES

Les deux graines oléagineuses importantes en Grèce, le coton et le tournesol, se trouvent face à deux politiques différentes de la part de l'Etat et de la CEE. Le coton ne profite pas d'une organisation du Marché Commun. Par contre il fait l'objet d'une politique nationale favorable, qui date de 20 ans. Avec une infrastructure et des coûts importants, ce produit semble être arrivé à sa production maximale. On peut même prévoir une légère diminution étant donné la stagnation des prix qui ont tendance à marquer le pas sur des produits concurrents comme le maïs.

Il y a eu en revanche une extension sans précédent du tournesol. Cette culture demande moins de travail et bénéficie de prix intéressants; son extension n'était cependant pas souhaitée par l'Etat (voir chapitre évolution du marché de graines en Grèce). Nous allons détailler ci-dessous les perspectives de cette culture en Grèce.

Le cas du tournesol

Les avantages du tournesol : les avantages de cette culture peuvent être groupés en cinq catégories :

- 1/ elle s'adapte facilement au climat de Thrace dont le sol en général n'est pas très fertile ;
- 2/ elle donne une importante marge brute par rapport aux dépenses de production ;
- 3/ elle est facile à cultiver parce qu'elle ne demande pas trop de main d'oeuvre et que les besoins en machines sont les mêmes que ceux du maïs ; sa culture ne nécessite donc pas un investissement supplémentaire. Enfin, en dehors des semis, elle ne demande que très peu d'irrigation et de soins.

4/ elle ne pose pas de problèmes au niveau de la commercialisation, car son écoulement est assuré par la forte demande de l'industrie des corps gras en raison de la qualité de l'huile ; le produit bénéficie d'un prix indicatif et d'un prix d'intervention fixés chaque année par la CEE ; l'"Organisme du Coton" assure son écoulement ;

5/ elle est une très bonne tête d'assolement : elle libère la parcelle tôt, et laisse du temps pour préparer le sol dans de bonnes conditions pour les céréales qui suivent ; elle laisse 7 tonnes/ha de matière sèche restituée (tableau 3.1). Pour un rendement de 35 q/ha, elle restitue au sol :

- 65 kg d'azote/ha
- 30 kg d'acide phosphorique/ha
- 300 kg de potasse/ha
- 7 tonnes de matière sèche, soit 1 200 à 1 500 kgc d'humus/ha.

TABLEAU 3.1. - Comparaison de la culture du tournesol avec maïs, sorgho et soja, comme précédents du blé

Précédent	Rendement du blé (a/ha)	Reliquats azotés de fin d'hiver (kgc/ha)	Fumure azotée du blé au printemps
Tournesol	59,4 (t7)	55 à 100	100 à 150
Maïs	57,6 (t9)	50 à 90	120 à 200
Sorgho	57,6 (t9)	25 à 65	120 à 220
Soja	59,4 (t7)	60 à 135	90 à 150

Source : Cetiom, 1986 - Culture du tournesol
() : variation

Les perspectives

En Grèce, les grandes cultures sont principalement le coton, le maïs et le blé. Une extension des cultures oléagineuses, donc du tournesol, pourrait avoir lieu au détriment de ces cultures.

Cette évolution est-elle possible ?

Un changement au détriment du coton pose un grand problème au niveau du machinisme : les machines pour la récolte du coton sont spéciales et coûtent très cher. L'abandon de cette culture apparaît, à court terme, très difficile, malgré son prix stable durant ces dernières années (annexe 2.24).

Par contre, le passage des céréales au tournesol ne pose pas de problèmes au niveau du machinisme. L'agriculteur décidera en fonction du revenu que lui assure chaque culture. Comme nous l'avons déjà dit, le conseil de la CEE a fixé un seuil de garantie pour le tournesol au niveau de 1,2 millions de tonnes. Ce seuil a été dépassé l'année dernière. Par conséquent, le prix du tournesol en 1986 a diminué de 3,2%. On constate donc une

diminution de la marge brute de cette culture en comparaison avec le maïs, en terres irriguées (tableau 3.2).

TABLEAU 3.2. - Marge brute des cultures irriguées de tournesol et de maïs, en Grèce (1985-1986)

	Année	Tournesol	Maïs
Prix : (dr/t)	1985	56 000	21 500
	1986	54 280	27 500
Rendement : (t/ha)		4	12
Marge brute (dr/ha)	1985	224 000	258 000
	1986	217 120	330 000

Source : Enquête d'auteur.

Tant que le rapport de prix tournesol/maïs continue à être le même, on ne peut pas prévoir une augmentation importante de cette culture au détriment du maïs en terres irriguées.

Par contre, sur les terres non irriguées on peut en prévoir l'extension surtout en assolement avec le blé, mais aussi, à long terme, au détriment du coton. Le rendement du blé tendre en Grèce (28,3 q/ha selon le rapport annuel 1985 de la Commission) est beaucoup plus faible que dans la CEE (61,6 q/ha).

Si la CEE continue à avoir un seuil de garantie de 1,2 millions de tonnes et par conséquent à diminuer son prix, la production de tournesol en Grèce se stabilisera à un niveau un peu plus élevé que de nos jours. En revanche, si le rapport des prix tournesol/blé reste le même, à court terme, la culture du tournesol va augmenter au minimum d'environ 300 000 ha. Si le tournesol était en tête d'assolement de trois ans avec le blé, il atteindrait environ 350 000 ha (environ 300 000 ha de plus qu'en 1985). Cela apporterait une production de plus de 540 000 tonnes de graines (rendement : 1,8 t/ha en 84-85), soit 216 000 tonnes d'huile et 297 000 tonnes de tourteaux.

La Grèce deviendrait donc excédentaire en tourteaux et huiles. Ainsi, elle pourra satisfaire la consommation intérieure accrue en huiles et tourteaux ou même procéder à des exportations vers la CEE qui reste déficitaire dans ces produits.

3. 3. PERSPECTIVES DE LA PAC

Après la deuxième guerre mondiale, la reconstruction économique de l'Europe dans le domaine agricole devait prendre en considération le fait qu'elle était déficitaire en produits agro-alimentaires et que la production locale coûtait très cher pour la plupart des produits, en comparaison avec les prix mondiaux. Ainsi, tous les pays européens ont plus ou moins suivi un système de soutien des prix et du revenu des agriculteurs. La mise en place de la politique agricole commune a été basée sur ces principes.

Mais l'amélioration des techniques de production, ainsi que du matériel génétique (semences et nouvelles races animales) ont provoqué une augmentation considérable de la production.

Cependant, en dépit de l'augmentation de la production d'oléoprotéagineux, la CEE reste toujours déficitaire, car la consommation a cru à une vitesse encore plus grande.

Le résultat de cette évolution est une augmentation considérable des dépenses budgétaires, due au soutien des prix et du stockage (annexe 1.11). Ces dépenses sont distribuées par le FEOGA (Fond Européen d'Orientation et Garantie Agricole). Ainsi, les dépenses pour les graines oléagineuses ont augmenté beaucoup après 1980 et elles dépassent celles de l'huile d'olive. Mais l'ensemble des deux produits, en 1981, représente 12,3% des dépenses totales du FEOGA contre 43% pour le lait, 25% pour les céréales et 18,7% pour la viande bovine. Les cultures protéagineuses ne représentent, elles que 0,4% du total.

On remarquera que si dans le budget de la CEE les dépenses augmentent, les "recettes" diminuent aussi en raison notamment de la diminution considérable des importations céréalières (les prélèvements sur les importations sont comptabilisés comme des recettes).

L'autre menace qui pèse sur la situation actuelle au niveau des prix est l'élevage hors-sol qui produit de la viande moins chère en demandant de plus en plus de protéines, donc plus de soja. On remarquera que le rapport des prix soja/céréales aux Etats-Unis est de l'ordre de 2,3 à 2,5 et en Europe de 1 (1).

Les discussions entre l'Europe et les autres pays exportateurs de céréales et d'oléagineux dans le cadre du GATT se font plus vives et plus complexes depuis que le marché a été désorganisé en 1973. Après l'élargissement de la CEE vers les pays ibériques les exigences des Etats-Unis sont devenues plus brutales.

Devant cet ensemble de facteurs, les discussions au sein de la CEE portent sur une réorganisation de la PAC et sur la nécessité de rapprocher les prix communautaires des prix mondiaux.

Dans ce contexte il est très difficile de prévoir ce qui va se passer avec la culture des oléagineux dans la CEE et donc avec le tournesol en Grèce.

CONCLUSION

CONCLUSION

Après la guerre, les Etats-Unis, en utilisant "le plan Marshall et la Public Law 480" impulsent en Europe le développement de l'élevage intensif à base de soja et de maïs américain. Ils contribuent à exclure du Marché Commun les oléagineux de provenance des ex-colonies qui sont remplacés par leurs exportations.

Les débouchés pour l'huile de soja ont été plus difficiles à trouver et son écoulement a été assuré sous forme d'aide alimentaire destinée aux pays sous-développés et semi-développés. Parmi les pays consommateurs de l'huile de soja on trouve la Grèce, alors que son élevage ne subit pas de transformation notable.

Ainsi, jusqu'à la veille de la dictature militaire (1967), la Grèce n'entre pas dans le "partage" international, qui faisait des Etats-Unis les fournisseurs de soja et de maïs de l'Europe et l'Europe un producteur de viande. Par contre elle a joué un rôle "complémentaire" pour l'écoulement de l'huile de soja américain.

C'est pendant les années 1960 que la Grèce commence à développer un élevage intensif et donc à être un consommateur des tourteaux. Depuis cette époque et jusqu'à nos jours, les besoins en tourteaux, la production de coton et la production accrue d'huile d'olive ont été les forces directrices du marché des oléagineux dans le pays.

La satisfaction de la demande en oléagineux (en particulier en tourteau) a fait l'objet de différents choix politiques : jusqu'en 1974 le pays favorisait la trituration du coton afin de valoriser les graines indigènes. Cette politique était complétée par des importations de tourteaux afin d'éviter la production d'huile à partir de graines importées. A cette époque ont été créées la plupart des industries de trituration en Grèce, afin de traiter la graine de coton locale.

Après 1974, la graine de soja entre en Grèce mais les tritrateurs sont obligés d'exporter l'huile. Cette obligation est toujours en vigueur.

Par ailleurs, le marché du soja qui se met en place en Grèce comporte une part de mystère, dû à l'insuffisance de l'information et se caractérise par une situation monopolistique. En fait, le pays consomme probablement des quantités de soja supérieures à celles déclarées en douane.

Après la crise mondiale du soja (1973), la Grèce se comporte d'une façon différente des autres pays européens. Ces derniers ont essayé de diversifier leurs fournisseurs et les produits nécessaires aux élevages. Ils ont renforcé la recherche et la production locale d'oléagineux. La Grèce après la crise, se

tourne au contraire vers la consommation de soja en provenance des Etats-Unis et empêche le développement de la production de graines oléagineuses locales.

Par ailleurs tout le long de la période étudiée, les prix des graines de soja suivent les prix mondiaux ; par contre, le prix de l'huile et du tourteau est beaucoup plus élevé (surtout celui du soja) ; par conséquent, les industries grecques de trituration obtiennent une valorisation très importante des graines.

Après l'adhésion du pays à la CEE, des changements importants ont eu lieu tant au niveau de la production des graines, qu'au niveau de la consommation des huiles et des tourteaux :

- le tournesol se cultive de plus en plus, et la Grèce devient un producteur important. Mais son expansion se stabilisera si la Communauté continue à avoir un "seuil de garantie". Toute prévision à long terme est toujours dépendante de l'avenir de la PAC. Tant au niveau de la Grèce qu'au niveau des autres pays producteurs d'huile d'olive, il est probable que l'on favorise plutôt les protéagineux que les oléagineux, car cela aiderait à développer l'élevage et à protéger l'huile d'olive ;

- la consommation des huiles de graines augmente, mais avec une diversification des produits consommés. Ainsi il y a une augmentation importante de la consommation d'huile de tournesol, d'arachide et de maïs, tandis que celle de graines de coton et de soja tend à se stabiliser.

La consommation d'huile d'olive augmente elle aussi, mais à un rythme moins fort, ce qui permet de prévoir une augmentation de la consommation des huiles dites "nobles" au détriment de l'huile d'olive, confirmée aussi par le changement de stratégie de la firme "leader" Elais qui abandonne sa priorité marquée pour l'huile d'olive.

La consommation des tourteaux augmente rapidement. C'est un phénomène temporaire, car l'élevage intensif ne peut pas continuer à se développer en Grèce : le coût des tourteaux est très élevé et constitue un facteur de blocage. Or, si la situation monopolistique du marché du soja n'est pas rompu, on ne voit pas comment les prix des tourteaux pourraient baisser.

Les principaux problèmes du marché sont selon nous :

1) le marché de matières grasses caractérisé par la présence de l'entreprise leader "Elais" (Univeler), qui favorise aujourd'hui la promotion des huiles de graines ;

2) le consommateur grec qui a tendance à consommer davantage d'huile et graisses alimentaires préparées à partir de graines oléagineuses. Cela dans l'avenir sera fait au détriment de l'huile d'olive ;

3) le prix des tourteaux en Grèce plus élevé que dans le reste de la CEE, ce qui peut avoir des effets négatifs sur le développement de l'élevage.

4) le marché de soja qui est un monopole "opaque", ce qui explique les prix élevés des huiles et des tourteaux, et l'imprécision considérable des statistiques douanières.

Devant ce constat un certain nombre de questions peuvent être posées :

* Pourquoi ne pas favoriser la culture de tournesol ?

Avec la culture du tournesol, la Grèce peut valoriser ses terres non irriguées. Comme nous l'avons vu le blé, qui est la culture principale dans les pays arables non irrigués, a des rendements très bas. Une campagne faite par l'Etat, en faveur du tournesol comme assolement, pourrait donner des résultats positifs aussi pour la production du blé.

La Grèce pourrait ainsi satisfaire la demande locale accrue d'huile de graines et même, procéder à des exportations vers la CEE qui est déficitaire. En outre, elle pourrait diminuer sa dépendance en tourteaux et concurrencer le tourteau de soja. Cela pourrait amener une baisse des prix des tourteaux. Une augmentation de la production locale d'oléagineux pourrait valoriser la capacité non utilisée des industries de trituration. Cela aurait des conséquences positives sur le coût de la production des tourteaux.

* Pourquoi ne pas essayer de "casser" le monopole du soja ?

On pourra imaginer par exemple que certaines coopératives qui travaillent le coton, procèdent aux importations de graines ou, mieux, de tourteaux de soja. Cela ne serait pas difficile car, en dehors des multinationales américaines, il existe aussi de nos jours sur le marché international des exportateurs comme le Brésil et l'Argentine, dont les coopératives jouent un rôle plus ou moins important dans la commercialisation du soja. Une étude de marketing sur le marché international du soja pourrait être utile afin de mettre en place cette proposition.

On peut aussi poser le problème de la fiabilité des données statistiques concernant le commerce du soja. Leurs "carences" posent de sérieux problèmes, lorsqu'on veut établir une politique cohérente en matière d'oléagineux en Grèce. Une enquête sérieuse serait nécessaire et des mesures de rationalisation et de contrôle devraient être prises.

* Comment assurer l'écoulement de l'huile d'olive ?

On ne peut pas imaginer une augmentation de la consommation d'huile d'olive en Grèce. Elle est la plus élevée de toute

l'Europe et tend à se stabiliser. D'autre part, une aide à la consommation plus élevée que celle en vigueur serait trop lourde pour le budget communautaire.

Or, à notre avis il faudrait plutôt favoriser la promotion de l'huile d'olive vers les pays non-consommateurs, ou qui consomment très peu de cette huile, en faisant la publicité nécessaire fondée sur les qualités spéciales de l'huile d'olive. Cela pourrait être une campagne commune de tous les pays communautaires producteurs d'huile d'olive.

En conclusion il nous semble qu'au lieu d'être partisan d'une politique "anti-graine oléagineuse" et donc favoriser les monopoles existants, les autorités grecques devraient choisir une politique qui favorise la promotion d'huile d'olive et laisser le marché des oléagineux en libre concurrence. Cela pourrait offrir des tourteaux moins chers pour l'élevage et des matières grasses moins chères pour les consommateurs.

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES GENERAUX

- ALMEIDA (S) CHABERT (JP) WEID (JM). -Les exportations des Etats-Unis au titre de l'aide alimentaire - Bilan chiffré : 1955-1973. Débats récents. -Paris: Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), 1975. -219 p.
- ALLAYA (M) ALLAYA (MCL) GHERSI (G) MADELAINE (C) PAPAYANNAKIS (M). -Alimentation et agriculture en Méditerranée : Autosuffisance ou dépendance ?. -Paris : Editions Publisud, 1984. -214 p.
- ALLAYA (M) PADILLA (M) CHABRAN (MP). -Enquêtes sur les entreprises et organisation de transformation et de commercialisation des produits agricoles dans les régions méditerranéennes de la CEE. -Bruxelles : Commission des Communautés Européennes, 1984. -130 p. (Etudes Agricoles : 228).
- Les aspects agricoles de l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal. -In EUROPE VERTE, N° 214, 1986. - (Série: Nouvelles de la politique agricole commune).
- BADILLO (D) DALOZ (JP). -Marché, spéculation, stabilisation. - Paris : Economica, 1985. -318 p. (Collection bibliothèque des matières premières).
- BERLAN (JP). -La biologie, la propriété et l'avantage collectif : le cas de l'industrie semencière. -In REVUE D'ECONOMIE INDUSTRIELLE, n° 18, 1981, pp. 139-172.
- BERLAN (JP). -Croissance de longue période de l'économie agricole américaine et les échanges internationaux. -Paris : Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), 1980. -31 p.
- BERLAN (JP) BERTRAND (JP) LEPPER (J) DE VRIES (P). -Univeler, une multinationale discrète. -Paris : Les Editions du Cerf, 1978. -128 p.
- BOYATZOGLOU (J). - Inventaire prospectif des besoins de l'agriculture hellénique avec référence spéciale à la recherche agronomique. -Bruxelles : Commission des Communautés Européennes, 1983. -141 p.
- BYE (P) MOLLARD (A) MOUNIER (A). -Firmes internationales, politique de l'Etat et évolution de l'agriculture. -Grenoble : Université de Sciences Sociales de Grenoble, Institut de Recherche Agronomique et de Planification, 1973. -132 p.

- CENTRE DE PLANIFICATION ET DE RECHERCHE ECONOMIQUE D'ATHENES (CPRE). -Plan quinquenal de développement 1983-87. -Athènes : CPRE, 198. -pp. 47-60.

- CHAMBRE DES DEPUTES HELLENIQUES (CDH). -Athènes. -Programme quinquenal du développement Economique et Social 1983-87 : Rapport final du plan. -Athènes : CDH, 1984. -pp. 2456-2708.

- CALMIN (P). -Les marchés mondiaux des matières premières. -Paris : Presses Universitaires de France (PUF), 1984. -(Que sais-je : 2185).

- CALMIN (P) GOMBEAUD (JL). -Les marchés mondiaux en 1984-85 : Agriculture, énergie, matières premières, transport. -Paris : Economica, 1985. -249 p.

- CALMIN (P). -Négociants et chargeurs : La saga du négoce international des matières premières. -Paris : Economica, 1983. -287 p. -(Bibliothèque de matières premières).

- COMMUNAUTES EUROPEENNES (Commission des), Bruxelles. -La situation de l'agriculture dans la Communauté. -Luxembourg : Office des publications officielles des communautés européennes, de 1984 à 1985. -(Rapport annuel de la Commission).

- CONFEDERATION PANHELLENIQUE DES UNIONS DES COOPERATIVES AGRICOLES (CPUCA). -Athènes. -Guide commercial des unions de coopératives agricoles. -Athènes : CPUCA, 1985. -62 p.

- CONFEDERATION PANHELLENIQUE DES UNIONS DES COOPERATIVES AGRICOLES (CPUCA). -Athènes. -L'agriculture grecque. -Athènes : CPUCA, 1978. -71 p.

- CONFEDERATION PANHELLENIQUE DES UNIONS DES COOPERATIVES AGRICOLES (CPUCA). -Athènes. -Colloque d'information sur le marché commun. -Athènes : CPUCA, 1978. -229 p.

- Description générale des mécanismes du marché agricole commun - lère partie : produits végétaux. -In l'EUROPE VERTE, N° 209, 1985. -(Série : Nouvelles de la politique agricole commune).

- GHERSI (G) BONTOSGLOU (L) BONTOSGLOU (V) BOURATSIS (A). - Etude sur la concentration des prix et les marges dans le complexe agro-alimentaire grec. -Bruxelles : Communauté Economique Européenne, 1980. -496 p. -(Série : Evolution de la concentration et la concurrence : 50).

- KITSOPANIDIS (G) MARTIKA (M) MANOY (B). -Economique et productivité de l'élevage bovin laitier. -Thessaloniki, Grèce : Aristotelio Université de Thessaloniki, laboratoire de la recherche agro-économique, 1981. -30 p.

- KITSOPANIDIS (G) KARPAZIS (I) PSICHOUDAKIS (A) PAPAPANAYOTOU (E) MARTIKA (M) MANOY (B). -Economique et productivité de l'élevage volaille pour la viande. -Thessaloniki : Aristotelio Université de Thessaloniki, laboratoire de la recherche agro-économique, 1979. -32 p.

- KITSOPANIDIS (G) MARTIKA (M) PSICHOUDAKIS (A) PAPAPANAYOTOU (E). -Economique et productivité de l'élevage volaille pour les oeufs. -Thessaloniki : Aristotelio Université de Thessaloniki, laboratoire de la recherche agro-économique, 1981. -29 p.

- KITSOPANIDIS (G) MARTIKA (M) MANOY (B). Economique et productivité de l'élevage ovin. -Thessaloniki : Aristotelio Université de Thessaloniki, laboratoire de la recherche agro-économique, 1980. -35 p.

- KITSOPANIDIS (G) MARTIKA (M) MANOY (B). -Economique et productivité de l'élevage porcin. -Thessaloniki : Aristotelio Université de Thessaloniki, laboratoire de la recherche agronomique, 1980. -32 p.

- LABONNE (M). -Repérage du système agro-alimentaire grec. -Montpellier:-Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), 1981. -12 p.

- LAURENT (C). -Principaux acteurs intervenants sur le port de Rotterdam dans le secteur de graines et de substituts. -Montpellier : Laboratoire d'Economie Internaitonale (LEI), 1983. -26 p.

- LEROY (O). -Nord-Sud : Le dossier des produits de base. -Bruxelles : La lettre européenne, sd. -2 vol. -488 p.

- MARLOIE (M). -Les échanges de céréales et d'oléoprotéagineux France-CEE. -Bassin Méditerranéen. -Montpellier : Institut National de la Recherche Agronomique (INRA). -Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Montpellier (ENSAM), 1986. -62 p.

- METAXOPOULOS (I) ATHANASIOU (N) FOUNTAS (K) BOUSBOURAS (G). - Industries de viande, industries des aliments composés pour les animaux, industries de pêches. -Athènes : Banque Agricole de Grèce, 1984. -122 p.

- MORGAN (D). -Les géants du grain. -Paris : FAYARD, 1980. 317 p.

- MOUTON (C) CHALMIN (P). -Matières premières et échanges internationaux. -Paris : Economica, 1985. -375 p. -(Collection bibliothèque des matières premières, 5).

- ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (OCDE) Paris. -La politique agricole de la Grèce. -Paris : OCDE, 1973 et 1979. -55 et 98 p.

- ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (OCDE) Paris. -Impact des entreprises multinationales sur les potentiels scientifiques et techniques nationaux ; Industries alimentaires. -Paris : OCDE, 1979. -598 p.
- ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (OCDE) Paris. -Problèmes des échanges agricoles. -Paris : OCDE, 1982. -194 p.
- PADILLA (M) GHERSI (G) ALLAYA (MCL) ALLAYA (M). -Les cent premiers groupes agro-industriels mondiaux. -Montpellier : Institut Agronomique Méditerranéen (IAM), 1983. -477 p.
- La politique agricole commune. -In CAHIERS FRANCAIS, N° 205, 1982, 80 p.
- REVEL (A) RIBOUD (C). -Les Etats-Unis et la stratégie alimentaire mondiale. -Paris : Calmann-Levy, 1981. -297 p.
- Les semences. -In LA LETTRE DE SOLAGRAL, N° 37, 1981, pp. 7-17.
- TUBIANA (L) LECLERCQ (V). -Les enjeux du conflit agricole entre la CEE et les USA. -In LE MONDE DIPLOMATIQUE, Juillet 1983. - (Mensuel).
- TRACY (M). -L'Etat et l'agriculture en Europe Occidentale : crises et réponses au cours d'un siècle. -Paris : Economica, 1986. -464 p. -(Collection Economie Agricole et Agro-Alimentaire).

2. OUVRAGES SUR LE MARCHE DES OLEAGINEUX

- ALLAYA (M). -La filière des oléoprotéagineux. -Montpellier : Institut Agronomique Méditerranéen (IAM), 1984. -51 p. (UV. 21 : Economie Agro-alimentaire, 1982/84).
- ALLAYA (M). -L'huile d'olive en Méditerranée : Marché et politiques. -Montpellier : Institut Agronomique Méditerranéen (IAM), 1983. -77 p. (13 : Politique agricole et marchés internationaux, 1983/84).
- ARGENTINE : Congrès mondial du tournesol. -In CULTIVAR, N° 183, 1985, pp. 23).
- BERLAN (JP) BERTRAND (JP) LEBAS (L) MARLOIE (M). -Les conditions de la concurrence internationale entre arachide, soja et colza. -In ECONOMIE RURALE, N° 111, 1976, pp. 10-22.
- BERLAN (JP) BERTRAND (JP) LEBAS (L). -Eléments sur le développement du "complexe soja" américain dans le monde. -In REVUE TIERS MONDE, N° 66, 1976, pp. 307 ; 346.
- BERTRAND (JP) LAURENT (C) LECLERCQ (V). -Le monde du soja. -Paris : La Découverte/Maspéro, 1983. -122 p. -(Repères : 5).

- CONSEIL OLEICOLE INTERNATIONAL (COI). -Madrid. -Etude de la situation et des perspectives du marché de l'huile d'olive dans l'ensemble du marché des huiles végétales fluides alimentaires, dans le cadre de l'élargissement prévisible de la Communauté Economique Européenne. -Madrid : COI, 1979/80. -3 vols, 2 parties. -136, 126 et 49 p.

- DRONNE (Y). -Marché mondial du soja-analyse de la structure. -Rungis : Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), 1981. -212 p.

- INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE (INRA), Paris. - SOCIETE INTERPROFESSIONNELLE DES OLEAGINEUX (SIDO), Paris-LASIES, Paris. -Les huiles végétales alimentaires : Marchés et produits 1981/82. -Paris : INRA-SIDO-LASIES, 1983. -77 p.

- INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE (INRA) Paris-Charles Robert Paris. -Tourteaux et autres matières riches en protéines 1981. -Paris : -INRA-Charles Robert, 1982. -85 p.

- MARLOIE (M). -Le marché des tourteaux oléagineux : Une nouvelle division internationale du travail. -Paris : Institut National de la Recherche Agronomique, 1974. -56 p.

- MOMMA (AN). -Production et utilisation du soja dans le monde : Approche géopolitique. -Montpellier : Institut Agronomique Méditerranéen (IAM), 1978. -326 p. -(thèse 3è Cycle. Série travaux de recherche : 6).

- Oléoprotéagineux. -In CULTIVAR, N° 173, 1984, pp. 14-34.

- ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO), Rome. -Suite donnée aux lignes d'orientation pour la coopération internationale dans le secteur des graines oléagineuses des huiles et des farines d'oléagineux. -Rome : FAO, 1984. -22 p.

- ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO), Rome. -Oléagineux, matières grasses, tourteaux et farines d'oléagineux : Projection de l'offre, de la demande et du commerce jusqu'en 1985. -Rome : FAO, 1978. -29 p.

- PEHAUT (Y). -Les oléagineux dans le monde. -Paris : Economica, 1986. -264 p. (Bibliothèque des matières premières).

- PEHAUT (Y). -Les oléagineux dans les pays d'Afrique Occ. associés au M.C. -Paris : Champion, 1976. -264 p. -(Bibliothèque des matières premières).

- PEREZ DE ARCE (D). -Marché mondial des oléoprotéagineux : Perspectives pour les pays africains, producteurs d'arachides. -Paris : Ministère des Relations Extérieures, Coopération et Développement, Direction des Politiques du Développement, Sous-Direction des études du développement, 1983. -130 p. -(Etudes et documents : 57).

- SPANOPOULOU (K). -La filière d'huile d'olive et le politique oléicole en Grèce. -Montpellier : Institut Agronomique Méditerranéen (IAM), 1984. -104 p. -(Master of science).

- Tournesol. -In MODERNE TECHNOLOGIE AGRICOLE, N° 31, 1986, pp. 37-40. -(Revue Mensuel hellénique).

- VAN STUVVENBERG (JH). -La margarine : Histoire et évolution 1869-1969. -Paris : Dunod, 1969. -328 p.

- VELLAS (P). -Organisation du marché international des matières grasses (extrait du droit international agricole, tome 1). -Paris : Recueil Sirey, 1966. -594 p.

3. OUVRAGES STATISTIQUES

- ISTA MIELKE GMBH, Hamburg, RFA. -Oil-world : the past 25 years and the prospects for the next 25. -Hamburg : ISTA, 1983. -84 p.

- ICAP HELLAS SA, Athènes. -Financial directory of greek companies, 1979. -Athènes : ICAP HELLAS SA, 1979. -901 p.

- INSTITUT DU COTON, Athènes. -Révision annuelle de la situation du coton. -Athènes : Institut du Coton, de 1980 à 1985.

- ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO), Rome. -Annuaire FAO du Commerce. -Rome : FAO, de 1965 à 1983.

- REVUE NOUVELLE PUBLICITE Athènes : Guide de la publicité. - Athènes : revue nouvelle publicité, de 1983 à 1985. -(annuel).
- SERVICE NATIONAL DE STATISTIQUES DE LA GRECE (ESYE), Athènes. - Statistiques Agricoles de la Grèce. -Athènes : ESYE, de 1965 à 1984.

- SERVICE NATIONAL DE STATISTIQUES DE LA GRECE (ESYE), Athènes. - Annuaire statistique de la Grèce. -Athènes : ESYE, de 1965 à 1984.

A N N E X E S

LISTE DES TABLEAUX, DIAGRAMMES, GRAPHIQUES, CARTES ET HISTOGRAMMESTABLEAUX

N°	TITRE
1.1.	Le bilan des oléagineux en Grèce avant l'adhésion à la CEE (1979-1980 en milliers de tonnes)
1.2.	Le bilan des oléagineux de la CEE (10) (moyenne 1983-1987, en milliers de tonnes)
1.3.	Le bilan des oléagineux en Espagne (1984, en milliers de tonnes)
1.4.	Le bilan des oléagineux au Portugal (1984, en milliers de tonnes)
1.5.	Le bilan des oléagineux de la CEE (1984)
2.1.	Participation en % de l'agriculture (Y.C. sylviculture et pêche) dans l'ensemble de l'économie en Grèce (1983)
2.2.	L'huile d'olive et les graines oléagineuses dans le produit agricole final de la Grèce et de la CEE (1984)
2.3.	La culture de graines oléagineuses en Grèce et dans la CEE (1984)
2.4.	Indice de localisation des cultures de graines oléagineuses (1985)
2.5.	Le commerce extérieur de la Grèce (1982-83)
2.6.	La valeur ajoutée brute des graines oléagineuses en Grèce (en milliers d'Ecu)
2.7.	Evolution du marché de graines oléagineuses en Grèce (1965-1984)
2.8.	Evolution du marché des huiles de graines oléagineuses en Grèce (1965-1984)
2.9.	Evolution de la consommation apparente de l'huile en Grèce (1965-1984)
2.10.	La consommation des huiles en Méditerranée (moyenne 1980-82)
2.11.	Le bilan de margarine et graisses alimentaires préparées en Grèce (1965-1982)
2.12.	Le commerce extérieur de la margarine et des autres graisses alimentaires préparées en Grèce (moyenne 1984-85)
2.13.	Production d'huile et des tourteaux à partir de graines locales en 1982-84
2.14.	La valorisation des graines oléagineuses en Grèce (1982-83)
2.15.	La valorisation des graines oléagineuses en Europe (1982-83)

- 2.16. Evolution de l'industrie de corps gras en Grèce (1940-1985)
- 2.17. Les industries d'aliments du bétail en Grèce (1982)
- 2.18. Les entreprises d'aliments du bétail en Grèce, avec une participation du capital étranger
- 3.1. Comparaison de la culture du tournesol avec le maïs, le sorgho et le soja, comme précédents du blé (1986)
- 3.2. Marge brute des cultures irriguées de tournesol et de maïs en Grèce (1985-86)

DIAGRAMMES

- 1.1. Graines oléagineuses : production mondiale par pays (1962-87)
- 1.2. Graines oléagineuses : exportations mondiales par pays (1962-1987)
- 1.3. Graines oléagineuses : importations mondiales par pays (1962-1987)
- 1.4. Huiles : production mondiale par pays (1962-1987)
- 1.5. Huiles : exportations mondiales par pays (1962-1987)
- 1.6. Huiles : importations mondiales par pays (1962-1987)
- 1.7. Tourteaux : production mondiale par pays (1962-1987)
- 1.8. Tourteaux : exportations mondiales par pays (1962-1987)
- 1.9. Tourteaux : importations mondiales par pays (1962-1987)
- 1.10. CEE : marché des graines (1984)
- 1.11. CEE : marché des tourteaux (1984)
- 1.12. CEE : marché des huiles (1984)
- 2.1. GRECE : évolution de la consommation apparente des graines oléagineuses (1975-1985)
- 2.2. Evolution des importations des graines oléagineuses (1975-1985)
- 2.3. Evolution de la consommation apparente des huiles de graines (1975-1985)
- 2.4. Evolution des exportations des huiles de graines oléagineuses (1975-1985)
- 2.5. Evolution de la consommation apparente des tourteaux (1975-1985)

GRAPHIQUES

- 1.1. Graines oléagineuses : production, exportations, trituration mondiales (1962-1987)
- 1.2. Huiles : production et exportations mondiales (1962-1987)
- 1.3. Tourteaux : production et exportations mondiales (1962-1987)

- 2.1. GRECE : Evolution de la consommation apparente, des importations et de la production des graines (milliers de tonnes, 1966-1985)
- 2.2. GRECE : production, importations et exportations de la margarine et des graisses végétales (1966-1982)
- 2.3. GRECE : évolution des importations des oléagineux (1965-1985)
- 2.4. GRECE : évolution des exportations des oléagineux (1965-1985)
- 2.5. Evolution des prix des graines de soja (monde-Grèce, 1965-1985)
- 2.6. Evolution des prix des tourteaux de soja (monde-Grèce, 1965-1985)
- 2.7. Evolution des prix des graines, huiles et tourteaux de soja en Grèce (1965-1985)
- 2.8. Evolution des prix d'huile de soja (monde-Grèce, 1965-1985)
- 2.9. Evolution des prix des tourteaux du coton (monde-Grèce, 1965-1985)
- 2.10. Evolution des prix d'huile de coton (monde-Grèce, 1965-1985)

CARTES

- 1. Répartition régionale de la production des graines oléagineuses en Grèce
- 2. Répartition régionale des industries de corps gras et d'aliments du bétail en Grèce

HISTOGRAMMES

- 1. Consommation apparente, importations et production de graines oléagineuses en Grèce (1965-1985, en milliers de tonnes)
- 2. Consommation apparente, importations et production des huiles de graines en Grèce (1965-1985, en milliers de tonnes)
- 3. Consommation apparente, importations et production des tourteaux en Grèce (1965-1985)

SIGLES

- CEE : Communauté Economique Européenne
- COI : Conseil Oléicole International
- ESYE : Service National de Statistiques de la GRECE
- KYDEP : Service Central de la Gestion des Produits Indigènes (GRECE)

MARCHE MONDIAL ET COMMUNAUTAIRE

- Tableau 1.1 : Production et échanges internationaux (1000t) par pays
- Tableau 1.2 : Production et échanges internationaux (%) par pays
- Tableau 1.3 : Production et échanges internationaux (1000t) par produit
- Tableau 1.4 : Production et échanges internationaux (%) par produit
- Tableau 1.5 : Principales cultures dans la CEE (1000 ha)
- Tableau 1.6 : Rendements de certaines grandes cultures dans la CEE (12) - (100 kg/ha)
- Tableau 1.7 : Evolution de la culture de graines oléagineuses dans la CEE - (1000 h,q/ha)
- Tableau 1.8 : Bilan des oléagineux dans la CEE (10). Année 1984 (milliers de t)
- Tableau 1.9 : Bilan des oléagineux dans la CEE (9). Année 1982 (milliers en t)
- Tableau 1.10 : La consommation des matières grasses dans la CEE (12) (moyenne 1977/80)
- Tableau 1.11 : Evolution des dépenses du FEOGA (millions ECUS)
- Tableau 1.12 : Evolution des prix des oléagineux en EUROPE (1965-1983) (\$/t)
- Tableau 1.13 : Part de la valorisation de la graine par le tourteau dans la CEE (1979-1980).

TABLEAU 1.1

PRODUCTION ET ECHANGES INTERNATIONAUX
GRAINES : (1000 tn) PAR PAYS

ANNEE	CEE	AUTRES EUR	URSS	CANADA	USA	ARGENTINE	BRESIL	CHINE	INDE	INDONESIE	JAPON	AUTRES	TOTAL
1963/67	699	363	9236	1104	27620	1935	2405	12420	7987	957	508	18063	83271
1973/77	1426	769	11309	2024	44413	2580	11042	14654	9549	1525	195	22835	121319
1983/87	3934	1269	12270	4250	64387	7855	17287	25191	12420	2005	264	28973	178195
1963/67	6327	1014	75	483	276	0	0	4	54	0	2580	1691	12504
1973/77	11032	2463	909	404	92	2	16	247	29	57	4651	2963	22365
1983/87	15006	5066	1269	445	125	1	318	123	10	400	6575	6007	35286
1963/67	219	48	154	684	6315	5	127	629	13	206	1	4186	12536
1973/77	481	120	101	1220	14824	152	2859	310	86	52	0	2753	22958
1983/87	1473	102	30	1910	25504	2111	1521	420	36	22	0	2219	35849
1963/67	6408	1246	7784	675	19355	1924	1656	4962	6462	356	2142	12205	65175
1973/77	11514	3012	9915	1109	25878	2179	6756	6705	7352	932	3906	17894	97052
1983/87	16435	6037	10925	2339	34957	5274	14852	16448	9511	1353	2566	24843	148540

HUILES :

ANNEE	CEE	AUTRES EUR	URSS	CANADA	USA	ARGENTINE	BRESIL	CHINE	INDE	INDONESIE	JAPON	AUTRES	TOTAL
1963/67	5069	1596	4196	524	7495	802	593	1955	2686	370	650	8077	3412
1973/77	6591	2024	5177	651	8514	861	1642	2664	3058	949	1233	12661	45435
1983/87	8313	2871	5425	1234	10862	1664	3248	6050	3821	1827	1883	18638	63877
1963/67	3068	498	113	109	353	9	34	41	117	0	280	2330	6952
1973/77	4552	519	185	141	874	4	62	153	364	3	453	4265	11574
1983/87	5514	574	999	103	869	8	84	225	1259	14	394	10232	20374
1963/67	934	444	457	95	1961	376	105	77	43	136	25	2267	6919
1973/77	2638	584	477	174	2244	339	458	61	54	378	92	4084	11533
1983/87	4072	1151	296	469	3168	1107	1071	112	99	450	239	7998	20252
1963/67	794	377	735	38	1120	63	57	76	219	46	35	1275	4685
1973/77	1087	347	784	40	923	46	208	116	248	71	69	1815	5774
1983/87	1840	771	882	77	1239	120	301	228	453	165	99	2972	9146

TOURTEUX:

ANNEE	CEE	AUTRES EUR	URSS	CANADA	USA	ARGENTINE	BRESIL	CHINE	INDE	INDONESIE	JAPON	AUTRES	TOTAL
1963/67	4521	1332	3519	591	13878	999	718	3217	3719	146	1786	8474	42899
1973/77	8808	2722	5066	832	19372	1224	4711	4347	4219	365	3431	11362	64458
1983/87	12565	4922	5657	1629	28708	3260	11077	10407	5491	573	4940	16274	103502
1963/67	6830	1022	46	215	450	4	3	0	0	0	171	1496	10237
1973/77	9602	1546	77	293	89	0	2	10	4	4	387	5328	17242
1983/87	17100	1478	3593	361	126	0	0	30	0	150	261	9049	32148
1963/67	1228	435	240	268	2094	940	247	29	856	137	16	3716	10267
1973/77	2894	650	26	168	4633	873	3416	27	1120	325	52	3176	17356
1983/87	6571	1197	15	207	6966	2829	8205	444	1316	465	63	3842	32120

SOURCE: OIL-WORLD

TABLEAU 1.2 GRAINES : PRODUCTION ET ECHANGES INTERNATIONAUX (%) PAR PAYS

ANNEE	CEE	AUTRES EUR	URSS	CANADA	USA	ARGENTINE	BRESIL	CHINE	INDE	INDONESIE	JAPON	AUTRES	TOTAL
1963/67	0,8	0,4	11,1	1,3	33,2	2,3	2,9	14,9	9,6	1,1	0,6	21,7	100,0
1973/77	1,2	0,6	9,3	1,7	35,3	2,1	9,1	12,1	7,9	1,3	0,2	19,8	100,0
1983/87	2,2	0,7	6,9	2,4	36,1	4,4	9,7	14,1	7,0	1,1	0,1	15,1	100,0
1963/67	50,6	8,1	0,6	3,9	2,2	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	20,6	13,5	100,0
1973/77	48,2	10,8	4,0	1,8	0,4	0,0	0,1	1,1	0,1	0,2	20,3	13,0	100,0
1983/87	42,5	14,2	3,6	1,3	0,4	0,0	0,9	0,3	0,0	1,1	18,6	17,0	100,0
1963/67	1,7	0,4	1,2	5,4	50,2	0,0	1,0	5,0	0,1	1,6	0,0	33,3	100,0
1973/77	2,1	0,5	0,4	5,3	64,6	0,7	12,5	1,4	0,4	0,2	0,0	12,0	100,0
1983/87	4,2	0,3	0,1	5,4	72,1	6,0	4,3	1,2	0,1	0,1	0,0	6,3	100,0
1963/67	9,8	1,9	11,9	1,0	29,7	3,0	2,5	7,6	9,9	0,9	3,3	18,7	100,0
1973/77	11,9	3,1	10,2	1,1	26,7	2,2	7,0	6,9	7,6	1,0	3,9	18,4	100,0
1983/87	11,1	4,1	7,4	1,6	23,5	3,6	10,0	11,1	6,4	0,9	3,7	16,7	100,0

HUILES : % DU TOTAL

ANNEE	CEE	AUTRES EUR	URSS	CANADA	USA	ARGENTINE	BRESIL	CHINE	INDE	INDONESIE	JAPON	AUTRES	TOTAL
1963/67	148,6	46,8	123,0	15,4	219,7	23,5	17,4	57,3	78,7	10,8	19,1	236,7	100,0
1973/77	14,5	4,5	11,4	1,4	18,7	1,9	3,6	5,9	6,7	2,1	2,7	26,6	100,0
1983/87	12,7	4,4	8,6	1,7	16,6	2,5	5,0	9,3	5,9	2,8	2,9	27,6	100,0
1963/67	44,1	7,2	1,6	1,6	5,1	0,1	0,5	0,6	1,7	0,0	4,0	33,5	100,0
1973/77	39,3	4,5	1,6	1,2	7,6	0,0	0,5	1,3	3,1	0,0	3,9	36,8	100,0
1983/87	27,2	2,8	1,9	0,5	4,3	0,0	0,4	1,1	6,2	0,1	1,9	50,5	100,0
1963/67	13,5	6,4	6,6	1,4	28,3	5,4	1,5	1,1	0,6	2,0	0,4	32,8	100,0
1973/77	22,8	5,0	4,1	1,5	19,4	2,9	4,0	0,5	0,5	3,3	0,8	35,3	100,0
1983/87	20,2	5,7	1,5	2,3	15,6	5,5	5,3	0,6	0,5	2,2	1,2	39,5	100,0
1963/67	16,4	7,8	15,2	0,8	23,2	1,3	1,2	1,6	4,5	1,0	0,7	26,4	100,0
1973/77	18,8	6,4	13,6	0,7	16,0	0,8	3,6	2,0	4,3	1,2	1,2	31,4	100,0
1983/87	20,1	8,4	9,6	0,8	13,5	1,3	3,3	2,5	5,0	1,8	1,1	32,5	100,0

TOURTEUX: % DU TOTAL

ANNEE	CEE	AUTRES EUR	URSS	CANADA	USA	ARGENTINE	BRESIL	CHINE	INDE	INDONESIE	JAPON	AUTRES	TOTAL
1963/67	10,5	3,1	8,2	1,4	32,4	2,3	1,7	7,5	8,7	0,3	4,2	19,9	100,0
1973/77	13,3	4,1	7,6	1,3	29,1	1,8	7,1	6,5	6,3	0,5	5,2	17,1	100,0
1983/87	12,1	4,3	5,5	1,6	25,8	3,1	10,7	10,1	5,3	0,6	4,8	15,7	100,0
1963/67	66,7	10,0	0,4	2,1	4,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,7	14,6	100,0
1973/77	55,4	8,9	0,4	1,7	0,5	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	2,2	30,7	100,0
1983/87	53,2	4,6	11,2	1,1	0,4	0,0	0,0	0,1	0,0	0,5	0,8	23,1	100,0
1963/67	12,0	4,2	2,3	2,6	20,4	9,2	2,4	0,3	8,3	1,3	0,2	36,8	100,0
1973/77	16,7	3,7	0,1	1,0	26,7	5,0	19,7	0,2	6,4	1,9	0,3	18,3	100,0
1983/87	20,5	3,7	0,0	0,6	21,7	8,8	25,5	1,4	4,1	1,4	0,2	12,0	100,0

SOURCE: OIL-WORLD

TABLEAU 1.3

GRAINES: PRODUCTION ET ECHANGES INTERNATIONAUX (1000 Tn) PAR PRODUITS

	ANNEE	SOJA	COLZA	TOURNESOL	ARACHIDE	PALME	LIN	COPRAH	SESAME	COTON	CASTORSEED	
PRODUCTION	1963/67	30430	4125	7872	10112	880	3446	3483	1581	20599	743	830
	1973/77	58258	7179	10515	11235	1085	2462	4345	1778	23585	878	1212
	1983/87	93290	15341	14830	12320	2148	2580	4970	1836	27930	890	1781
EXPORTATION	1963/67	6868	514	358	1453	613	609	1415	170	434	150	120
	1973/77	17821	1359	507	926	351	408	970	230	277	110	220
	1983/87	28700	2362	1758	830	200	582	374	259	200	83	350
TRITURATION	1963/67	22982	3762	7106	6530	875	2721	3239	1099	16287	676	650
	1973/77	47443	6687	9082	6493	1067	2000	4109	1186	18186	799	970
	1983/87	79400	14073	15163	6701	2173	2124	4706	1158	22204	938	1480
% DU TOTAL PRODUCTION												
EXPORTATION	1963/67	22,6	12,5	4,5	14,4	69,7	17,7	40,6	10,8	2,1	20,2	14,4
	1973/77	30,6	18,7	4,8	8,2	32,4	16,6	22,3	12,9	1,2	12,5	19,4
	1983/87	30,8	15,4	10,4	6,7	9,3	22,6	7,8	14,1	0,7	9,3	15,7
TRITURATION	1963/67	75,2	91,2	90,3	64,6	99,4	79,0	93,0	69,5	79,1	91,0	83,0
	1973/77	81,4	93,1	86,4	57,8	98,3	91,2	94,6	66,7	77,1	91,0	83,0
	1983/87	88,1	91,7	90,1	54,4	101,2	82,3	94,7	63,1	79,5	94,2	83,0
HUILES:												
	ANNEE	SOJA	COLZA	TOURNESOL	ARACHIDE	PALME	LIN	COPRAH	SESAME	COTON	CASTORSEED	
PRODUCTION	1963/67	4031	1372	2868	2707	1398	917	2022	469	2613	293	100
	1973/77	9502	2499	3712	2669	2827	669	2553	507	2874	342	100
	1983/87	14360	5314	6161	2724	6884	720	2936	497	3460	362	100
EXPORTATION	1963/67	685	106	512	431	626	270	484	0	264	137	100
	1973/77	1628	448	713	498	1986	253	984	0	350	170	100
	1983/87	3919	975	1496	431	4990	314	1433	0	468	188	100
STOCK	1963/67	460	135	569	302	161	213	314	47	345	173	100
	1973/77	1027	225	715	319	362	143	307	52	276	117	100
	1983/87	1747	478	918	306	1086	148	400	49	333	79	100
% DU TOTAL PRODUCTION												
EXPORTATION	1963/67	17,0	7,7	17,9	15,9	44,8	29,4	23,9	0,0	10,1	46,8	46,8
	1973/77	19,1	17,9	19,2	18,7	70,3	37,8	38,5	0,0	12,2	49,7	49,7
	1983/87	27,3	18,3	24,3	15,8	72,5	43,6	48,8	0,0	13,5	53,4	53,4
STOCK	1963/67	11,4	9,8	19,8	11,2	11,5	23,2	15,5	10,0	13,2	59,0	59,0
	1973/77	12,1	9,0	19,3	12,0	12,8	21,4	12,0	10,3	9,6	34,2	34,2
	1983/87	12,2	9,0	14,9	11,2	15,8	20,6	13,6	9,9	9,3	22,4	22,4
TOURTEAUX:												
	ANNEE	SOJA	COLZA	TOURNESOL	ARACHIDE	PALME	LIN	COPRAH	SESAME	COTON	CASTORSEED	
PRODUCTION	1963/67	17996	2233	2962	3649	466	1753	1162	568	8367	0	100
	1973/77	37130	3938	3976	3698	550	1284	1470	604	9440	0	100
	1983/87	62547	8310	7210	3874	1185	1365	1711	594	11881	0	100
EXPORTATION	1963/67	2987	210	484	1552	230	686	501	40	1192	0	100
	1973/77	10172	418	456	1495	370	561	773	60	1083	0	100
	1983/87	23119	864	1346	881	906	704	1086	43	911	0	100
% DU TOTAL PRODUCTION												
EXPORTATION	1963/67	16,6	9,4	16,3	42,5	50,5	39,1	43,1	7,0	14,3	DIV/01	DIV/01
	1973/77	27,4	10,6	11,5	40,5	66,3	43,7	51,9	8,3	11,5	DIV/01	DIV/01
	1983/87	37,0	10,4	18,7	22,7	76,4	51,6	63,4	7,2	7,7	DIV/01	DIV/01

SOURCE: OIL-WORLD

TABLEAU 1.4

GRAINES: PRODUCTION ET ECHANGES INTERNATIONAUX (%) PAR PRODUITS

	ANNEE	SOJA	COLZA	TOURNESOL	ARACHIDE	PALME	LIN	COPRAH	SESAME	COTON	CASTORSEED	TOTAL
PRODUCTION	1963/67	36,5	5,0	9,5	12,1	1,1	4,1	4,2	1,9	24,7	0,9	100
	1973/77	48,0	5,9	8,7	9,3	0,9	2,0	3,6	1,5	19,4	0,7	100
	1983/87	52,4	3,6	9,4	6,9	1,2	1,4	2,8	1,0	15,7	0,5	100
EXPORTATION	1963/67	54,6	4,1	2,8	11,5	4,9	4,8	11,2	1,4	3,4	1,2	100
	1973/77	77,6	5,9	2,2	4,0	1,5	1,8	4,2	1,0	1,2	0,5	100
	1983/87	81,2	6,7	5,0	2,3	0,6	1,6	1,1	0,7	0,6	0,2	100
TRITURATION	1963/67	35,1	5,8	10,9	10,0	1,3	4,2	5,0	1,7	25,0	1,0	100
	1973/77	48,9	6,9	9,4	6,7	1,1	2,1	4,2	1,2	18,7	0,8	100
	1983/87	53,5	9,5	10,2	4,5	1,5	1,4	3,2	0,8	14,9	0,6	100
HUILES:												
	ANNEE	SOJA	COLZA	TOURNESOL	ARACHIDE	PALME	LIN	COPRAH	SESAME	COTON	CASTORSEED	TOTAL
PRODUCTION	1963/67	21,6	7,3	15,3	14,5	7,5	4,9	10,8	2,5	14,0	1,6	100
	1973/77	31,3	9,2	13,7	9,3	10,4	2,5	9,4	1,9	10,6	1,3	100
	1983/87	33,1	12,2	14,2	6,3	15,9	1,7	6,8	1,1	8,0	0,8	100
EXPORTATION	1963/67	19,5	3,0	14,6	12,3	17,8	7,7	13,8	0,0	7,5	3,9	100
	1973/77	23,2	6,4	10,1	7,1	23,3	3,6	14,0	0,0	5,0	2,4	100
	1983/87	27,6	6,9	10,5	3,0	35,1	2,2	10,1	0,0	3,3	1,3	100
STOCK	1963/67	16,9	5,0	20,9	11,1	5,9	7,8	11,5	1,7	12,7	6,4	100
	1973/77	29,0	6,4	20,2	9,0	10,2	4,0	8,7	1,5	7,8	3,3	100
	1983/87	31,6	3,6	16,6	5,5	19,6	2,7	7,2	0,9	5,8	1,4	100
TOURTEAUX:												
	ANNEE	SOJA	COLZA	TOURNESOL	ARACHIDE	PALME	LIN	COPRAH	SESAME	COTON	CASTORSEED	TOTAL
PRODUCTION	1963/67	46,0	5,7	7,6	9,3	1,2	4,5	3,0	1,5	21,4	0,0	100
	1973/77	59,8	6,3	6,4	5,9	0,9	2,1	2,4	1,0	15,2	0,0	100
	1983/87	63,4	0,4	7,3	3,9	1,2	1,4	1,7	0,6	12,0	0,0	100
EXPORTATION	1963/67	37,9	2,7	6,1	19,7	2,9	8,7	6,4	0,5	15,1	0,0	100
	1973/77	66,1	2,7	3,0	9,7	2,4	3,6	5,0	0,3	7,0	0,0	100
	1983/87	77,4	2,9	4,5	3,0	3,0	2,4	3,6	0,1	3,1	0,0	100

SOURCE: OIL-WORLD

TABLEAU 1.5

Principales cultures dans la C.E.E. (en 1000 ha)

CULTURE	C.E.E. (10)		ESPAGNE		PORTUGAL		C.E.E. (12)	
	surface	Z de S.A.U.	surface	Z de S.A.U.	surface	Z de S.A.U.	surface	Z de S.A.U.
CEREALES	27663	27,1	7393	27,0	1167	26,7	36223	27,3
GRAIN. OLEAG.	1887	1,8	950	3,5	30	0,7	2867	2,2
TOURNESOL	512	0,5	926	3,4	28	0,6	1466	1,1
OLIVIERS	1912	1,9	2090	7,6	317	7,2	4319	3,2
LEGUM. FRAIS	1354	1,3	454	1,7	296	6,8	2104	1,6
FRUITS FRAIS	6253	6,0	5130	18,8	886	20,3	12269	9,3
VIGNES	2512	2,5	1697	6,3	279	6,3	4488	3,4

SOURCE: Eurostat

TABLEAU 1.6

Rendements de certaines grandes cultures dans la C.E.E. (12)
En 100 kgr/héctare

	C.E.E. (10)	ESPAGNE	PORTUGAL	C.E.E. (12)
céréales	49,0	39,8	9,7	41,8
grain. oléag.	22,6	8,0	6,3	17,6
tournesol	19,0	7,0	6,4	11,2
coton	13,6	31,1	-	16,3
tabac	18,0	20,0	10,0	18,7

SOURCE: Eurostat

TABLEAU 1.7

Evolution de la culture des graines oléagineuses dans la C.E.E.

	1976		1980		1982-83	
	1000 ha	q/ha	1000 ha	q/ha	1000 ha	q/ha
TOURNESOL						
France	45,0	13,8	98,0	22,4	282,0	23,0
Italie	20,0	:	32,0	17,4	51,0	17,0
Grèce	:	:	3,0	17,0	8,6	19,0
COLZA						
France	272,0	19,7	395,0	27,0	476,0	24,0
Allemagne	95,0	:	138,0	27,3	189,0	28,4
Royaume-U	48,0	:	92,0	32,7	174,0	:
Danemark	44,0	:	102,0	22,0	153,0	23,5
SOJA						
France	:	:	10,0	23,0	16,0	21,2

SOURCE: pour la Grèce: E.S.Y.E. (rapports annuels)
pour les autres pays: oil-world

TABLEAU 1.8

Bilan des oléagineux dans la C.E.E. (10). Année 1984 (en millions de tonnes)

	Production	Importation	Exportation	Consommation Apparente	Taux d'auto-aprov. (%)
BRAINES					
colza	3480,0	1337,0	949,0	3868,0	90,0
tournesol	1172,0	797,0	360,0	1609,0	72,8
soja	150,0	9500,0	86,0	9564,0	1,6
arachide	7,0	300,0	21,0	286,0	2,4
HUILES					
colza	1213,0	335,0	723,6	824,4	147,1
tournesol	527,0	486,7	359,1	654,6	80,5
soja	1674,0	520,0	855,0	1339,0	125,0
arachide	29,0	241,7	60,1	210,6	13,8
mais	73,0	152,0	129,6	95,4	76,5
olive	860,0	200,4	194,4	866,0	99,3
palme	0,0	658,0	130,7	527,3	0,0
TOURTEAUX					
colza	1604,0	825,0	417,0	2012,0	79,7
tournesol	710,0	1010,0	250,0	1470,0	48,3
soja	8775,0	11700,0	4595,0	15880,0	55,3

SOURCE: INRA-SIDO-LASIES

TABLEAU 1.9

Bilan des oléagineux de la C.E.E.(9). Année 1982 (millions de tonnes)

GRAINES					
	Production	Importation	Exportation	Trituration	Taux d'auto- aprov.(%)
Allemagne	530	5243	91	5682	9,3
Belg-Lux	6	1822	38	1790	0,3
Danemark	352	250	305	297	118,5
France	1785	1156	759	2182	81,8
Irlande	5	9	1	13	38,5
Italie	146	1623	0	1769	8,3
Pays Bas	33	3447	227	3253	1,0
Royaume-Uni	570	1449	17	2002	28,5
C.E.E.	3427	14999	1438	16988	20,2
HUILES					
	Production	Importation	Exportation	Consommation Apparente	Taux d'auto- aprov.(%)
Allemagne	1380	746	824	1302	106,0
Belg-Lux	346	266	336	276	125,4
Danemark	82	21	15	88	93,2
France	515	752	403	864	59,6
Irlande	3	48	2	49	6,1
Italie	413	371	37	747	55,3
Pays Bas	609	577	652	534	114,0
Royaume-Uni	431	506	25	912	47,3
C.E.E.	3779	3287	2294	4772	79,2
TOURTEAUX					
	Production	Importation	Exportation	Consommation Apparente	Taux d'auto- aprov.(%)
Allemagne	3989	4778	2102	6665	59,8
Belo-Lux	1397	1171	1069	1499	93,2
Danemark	192	1994	22	2164	8,9
France	1213	3530	187	4556	26,6
Irlande	8	404	7	405	2,0
Italie	1401	1323	92	2632	53,2
Pays Bas	2282	2858	1789	3351	68,1
Royaume-Uni	1211	1655	14	2852	42,5
C.E.E.	11693	17713	5282	24124	48,5

SOURCE: F.E.D.I.O.L.

TABLEAU 1.10

La consommation des matières grasses dans la C.E.E.(12) (moyenne 1977-80)

PAYS	En % de la consommation totale des matières grasses					huile d'olive en % des huiles vég.	En kgr/tete				
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)		(a)	(b)	(c)	(d)	(e)
C.E.E.(9):	7,7	48,8	20,3	23,1	100	13,7	2	5,3	6	26	
ITALIE	34,8	49,8	6,7	8,7	100	41,1	8,8	1,7	2,2	25,3	
AUTRES	0,56	52,5	25,9	29,1	100	1,1	0,1	6,3	5,1	26,2	
C.E.E.(10):	10,1	47,7	19,7	22,5	100	17,5	2,6	5,1	5,9	26	
GRECE	73,4	18,2	2,3	6,1	100	80,1	20,8	0,6	1,7	28,4	
C.E.E.(12):	14	47,9	17,6	20,5	100	22,6	3,5	4,5	5,2	25,3	
ESPAGNE	6,4	46,8	1,4	5,4	100	49,8	10	0,3	1,2	21,6	
PORTUGAL	26,25	60,6	3,75	9,4	100	30,2	4,8	0,7	1,7	18,2	

(a) huile d'olive & des grignons d'olive
 (b) huile de graines
 (c) beurre & lards
 (d) margarine & autres graisses
 (e) = (a)+(b)+(c)+(d)

SOURCE: C.O. I

TABLEAU 1.11

Evolution des dépenses du FEODA (en millions d'écus)

	1976		1978		1980		1981	
	en million ecu en Z du total		en million ecu en Z du total		en million ecu en Z du total		en million ecu en Z du total	
céréales	655,9	17,4	1112,5	18,4	1669,0	19,8	1921,0	25,0
lait	2277,7	60,4	4014,6	66,3	4752,5	56,3	3342,7	43,5
huile d'olive	128,7	3,4	143,6	2,4	290,2	3,4	376,9	4,9
graines oleag.	92,8	2,5	131,0	2,2	340,4	4,0	571,4	7,4
viande bovine	615,9	16,3	638,7	10,5	1363,3	16,1	1436,9	18,7
pois, fève	0,0	0,0	15,3	0,3	27,0	0,3	31,4	0,4
féverole	3771,0	100,0	6055,7	100,0	8442,4	100,0	7680,3	100,0
TOTAL								

(1): en Z

SOURCE: PEHAUT (Y.). - Les oléagineux dans le monde

TABLEAU 1.12

Evolution des prix des oléagineux en Europe (1965-1983)
Prix cif Rotterdam en \$/tonne

ANNEE	GRAINES			TOURTEAUX			HUILES		
	SOJA	ARACHIDE(1)	LIN	SOJA	COTON (2)	SOJA	COTON	ARACHIDE	LIN
1965	117	206	133	73	94	264	281	325	214
1966	126	186	128	86	92	259	284	296	183
1967	112	178	136	98	96	216	255	282	196
1968	106	166	143	98	90	178	238	270	227
1969	103	207	134	95	84	197	291	325	223
1970	117	230	127	103	96	286	354	361	216
1971	126	255	115	102	93	304	392	417	186
1972	140	255	145	129	106	241	324	393	197
1973	290	374	339	302	225	436	518	540	545
1974	277	603	486	184	179	832	939	1058	1095
1975	220	436	338	155	153	563	726	786	701
1976	231	425	305	198	201	438	593	692	546
1977	280	543	272	230	205	575	622	846	462
1978	268	621	250	213	167	607	661	1079	434
1979	298	565	334	243	190	662	798	889	644
1980	296	500	351	259	211	598	657	859	697
1981	288	636	354	253	216	507	649	1043	660
1982	245	385	298	218	176	447	554	585	519
1983	279	389	274	237	185	517	685	697	481

SOURCE: Oil-world
(1): CIF Europe
(2): CIF Denmark

TABLEAU 1.13

Part de la valorisation de la graine par le tourteau dans la CEE (1978-80)

	SOJA	ARACHIDE	TOURNESOL	COLZA	COTON	LIN	COFRAH	PALMISTE
prix (\$/tn)								
graine	281	463	291	305		337	503	374
tourteau	242	238	186	199	202	248	215	199
huile	613	784	634	587	680	668	746	739
teneur (Z)								
tourteau	79,5	55,0	55,0	54,0	59,0	63,0	36,0	52,5
huile	18,0	44,5	40,0	40,0	17,5	34,0	63,5	46,5
valorisation totale (\$/tn)	303	480	356	342	238	383	551	448
valorisation par tourteau(Z)	63,6	27,3	28,7	31,4	50,0	40,8	14,0	23,3

SOURCE: PEREZ DE ARCE (D.) - Marché mondial des oléoprotéagineux: perspectives pour les pays africains producteurs d'arachides

LE MARCHÉ DES OLEAGINEUX EN GRECE

- Tableau 2.1 : Formation de la production agricole finale de la Grèce (1983)
- Tableau 2.2 : Répartition régionale de la superficie des oléagineux en Grèce (1982)
- Tableau 2.3 : Consommation apparente et bilan oléagineux (1982-84)
- Tableau 2.4 : Les échanges intra et extra communautaires de la Grèce en oléagineux (1984-85)
- Tableau 2.5 : Evolution de la consommation apparente (CA) de graines oléagineuses (1961-1985) (tonnes)
- Tableau 2.6 : Surface, rendement et production des graines oléagineuses (1000 ha, t/ha et 1000 t)
- Tableau 2.7 : Evolution des importations des graines oléagineuses (1965-1985) (quantité)
- Tableau 2.8 : Evolution des importations des graines oléagineuses (1965-1985) (valeur)
- Tableau 2.9 : Evolution des exportations des graines oléagineuses (1965-1985)
- Tableau 2.10 : Les échanges des graines en Grèce (1984-85)
- Tableau 2.11 : Consommation apparente des huiles
- Tableau 2.12 : Production des huiles des graines oléagineuses (1965-1985)
- Tableau 2.13 : Evolution de la transformation de graines oléagineuses (1966-1982) (tonnes)
- Tableau 2.14 : Importations des huiles des graines oléagineuses (1965-85)
- Tableau 2.15 : Exportations des huiles des graines oléagineuses (1965-85)
- Tableau 2.16 : Les échanges des huiles en Grèce (1984-85)
- Tableau 2.17 : Les échanges des huiles en Grèce (1984-85) par produit

- Tableau 2.18 : Evolution des échanges en huile d'olive de la Grèce (1965-1985)
- Tableau 2.19 : Evolution de la consommation apparente des tourteaux (1965-1985)
- Tableau 2.20 : Evolution de la production des tourteaux (1965-1985)
- Tableau 2.21 : Evolution des importations des tourteaux (1965-1985)
- Tableau 2.22 : Evolution des exportations des tourteaux (1965-1985)
- Tableau 2.23 : Les échanges des tourteaux en Grèce (1984-85)
- Tableau 2.24 : Evolution des prix des oléagineux en Grèce (1965-1985) (\$/t)
- Tableau 2.25 : Les plus importantes dépenses publicitaires pour les matières grasses alimentaires
- Graphique 2.1 : Graines oléagineuses : Evolution de la production en Grèce (1 000 t.)
- Graphique 2.2 : Huiles de graines : Production des différentes types d'huile (1 000 t.).

TABLEAU 2.1

Formation de la production agricole finale de la Grèce (1983)
(brute aux prix et taux de change courantes)

produit	mio ecu	en % du tot. prod.végét.	en % du tot. total
céréales	770,0	16,0	10,8
plants industrielles	829,0	17,2	11,6
oléagineux (1)	62,5	1,3	0,9
huile d'olive	533,0	11,1	7,5
légumes frais	813,0	16,9	11,4
fruits frais	596,0	12,4	8,4
autres végétaux	1277,0	26,5	17,9
total végétaux	4818,0	100,0	67,5
animaux	1431,0		20,1
produits d' animaux	888,0		12,4
T O T A L	7137,0		100,0

SOURCE:EUROSTAT ;comptes économiques-agriculture
(1):y compris graines du coton (moyen 1982-84)
source:E.S.Y.E.

TABLEAU 2.2

Répartition régionale de la superficie des oléagineux en Grèce (1982)

Region	COTON		TOURNESOL		ARACHIDE		SESAME		TOTAL	
	en ha	en % du tot.	en ha	en % du tot.	en ha	en % du tot.	en ha	en % du tot.	en ha	en % du tot.
MACEDOINIE	36609,7	26,4	152,2	3,2	229,6	8,4	132,5	7,2	37124,0	25,1
THRACE	2563,3	1,8	4588,3	96,3	2,7	0,1	383,4	20,7	7537,7	5,1
EPIRE	1054,4	0,8	19,7	0,4	0,0	0,0	2,3	0,1	1076,4	0,7
THESSALIE	75753,6	54,7	4,0	0,1	0,0	0,0	54,0	2,9	75811,6	51,3
SR. CENTRALE	22162,8	16,0	0,3	0,0	1,0	0,0	184,1	9,9	22348,2	15,1
PELOPONNESE	396,9	0,3	0,0	0,0	2395,6	88,0	506,1	27,3	3298,6	2,2
ILES	19,1	0,0	1,5	0,0	94,0	3,5	589,3	31,8	703,9	0,5
TOTAL	138559,8	100,0	4766,0	100,0	2722,9	100,0	1851,7	100,0	147900,4	100,0

SOURCE: E.S.Y.E.

TABLEAU 2.3

GRECE: CONSOMMATION APPARENTE ET BILAN D'OLEAGINEUX (1982-84)

	PRODUCTION			IMPORTATION			EXPORTATION			CONSO. APPARENTE			BILAN		TAUX DE COUVERTURE (%)
	QUANTITE (TN)	PRIX (ECU/TN)	VALEUR (1000 ECU)	QUANTITE (TN)	PRIX (ECU/TN)	VALEUR (1000 ECU)	QUANTITE (TN)	PRIX (ECU/TN)	VALEUR (1000 ECU)	QUANTITE (TN)	PRIX (1000 ECU)	VALEUR (1000 ECU)	QUANTITE (TN)	VALEUR (1000 ECU)	
GRAINES	Coton	20633,3	143,0	29546,9	217,2	1530,1	0,0			213378,1	31077,0	-7044,8	-1530,1	96,7	
	Tournesol	33600,0	554,8	18641,3	287,2	766,5	16,2	1043,2	16,9	36252,5	19390,9	-2652,5	-749,6	92,7	
	Soja	433,3	273,2	1183,8	273,2	62191,5	0,0		0,0	231974,0	63375,3	-227640,7	-62191,5	1,9	
	Autres	11666,7	1132,1	13207,4	351,0	7511,1	32,2	1348,4	44,4	33032,2	20674,1	-21365,5	-7466,7	35,3	
Total	25933,3	62579,4	258751,9	71999,2	71999,2	61,3	514636,8	134517,3	514636,8	134517,3	-258703,5	-71937,9	49,7		
HUILES	Coton	22966,7	825,4	18956,7	909,1	1,0	0,2	2000,2	0,4	22967,6	18957,3	-0,9	-0,6	100,0	
	Tournesol	14501,0	630,7	9145,8	551,7	9,6	500,1	709,7	354,9	14018,3	8800,5	482,7	345,3	103,4	
	Soja	41755,3	699,4	29203,7	774,8	456,2	29220,0	623,9	18231,2	13124,1	11428,7	28631,2	17775,0	318,2	
	Autres	4966,7	984,9	4891,7	984,8	65,0	0,0		0,0	5032,7	4956,7	-66,0	-65,0	98,7	
Total	90084,0	807,7	4760,9	730,6	1542,2	2074,0	6908,1	583,0	4027,6	1097,0	2275,5	4797,3	2485,4	537,3	
TOURTEAUX	Mais	9366,7	200,7	1880,3		0,0	0,0		0,0	9366,7	1880,3	0,0	0,0	100,0	
	Coton	132966,7	155,1	20627,1		0,0	13808,4	174,8	2413,2	119158,3	18213,9	13808,4	2413,2	111,6	
	Tournesol	19938,8	198,9	3965,8	182,5	60,6	1770,0	215,3	381,1	18500,8	3645,3	1438,0	320,5	107,8	
	Soja	195579,3	256,8	47658,9	275,0	5183,8	20237,0	238,6	4828,4	184190,4	48014,3	1388,9	-355,4	100,8	
Autres	7839,5	195,5	1532,3	233,1	1093,2	5937,5	122,2	725,4	6591,2	1900,1	1248,3	-367,8	118,9		
Total	355691,0	75664,4	23869,3	6337,6	41752,9	8348,1	337807,4	73653,9	8348,1	337807,4	73653,9	17883,6	2010,5	105,3	
TOTAL	701708,3	205202,6	285405,3	80410,8	78429,7	31023,5	908683,9	254589,9	31023,5	908683,9	254589,9	-206975,6	-49387,3	78,2	
Margarine	23338,0	995,6	23234,6	15654,8	801,8	12551,8	518,3	1868,2	968,3	38474,5	34818,1	-15136,5	-11583,5	60,7	

SOURCE: L'auteur à partir de données de l'E.S.Y.E. (non publiées)

TABLEAU 2.4

Les échanges intra et extra communautaires de la Grèce en oléagineux (1984-1985)

	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS		BILAN		
	en tonnes	1000 ecu	en tonnes	1000 ecu	en tonnes	1000 ecu	
GRAINES	TOTAL	124464,8	49887,4	10053,8	5548,1	-114411	-44339,3
	INTRA-CEE	330	332,1	2,5	5,5	-327,5	-326,6
	EXTRA-CEE	124134,8	49555,3	10051,3	5542,6	-114083,5	-44012,7
HUILES	TOTAL	4017,6	4493,6	38687,2	35816,7	34669,6	31323,1
	INTRA-CEE	3182,6	3809,1	1416,9	1286,6	-1765,7	-2522,5
	EXTRA-CEE	835	684,5	37270,3	34530,1	36435,3	33845,6
TOURTEAUX	TOTAL	39246,8	12180,4	41119,4	9407,2	1872,6	-2773,2
	INTRA-CEE	7367,7	2082,8	3920	800,8	-3447,7	-1282
	EXTRA-CEE	31879,1	10097,6	37199,4	8606,4	5320,3	-1491,2
MARGARINE ET AUTRES GRAIS ALIM.	TOTAL	24636,5	27927,4	21,2	60,6	-24615,3	-27866,8
	INTRA-CEE	24632,1	27913,4	0,7	3,1	-24631,4	-27910,3
	EXTRA-CEE	4,4	14	20,5	57,5	16,1	43,5
TOTAL	TOTAL	192365,7	94488,8	89881,6	50832,6	-102484,1	-43656,2
	INTRA-CEE	35512,4	34137,4	5340,1	2096	-30172,3	-32041,4
	EXTRA-CEE	156853,3	60351,4	84541,5	48736,6	-72311,8	-11614,8
EN % DU TOTAL	TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00		
	INTRA-CEE	18,46	36,13	5,94	4,12		
	EXTRA-CEE	81,54	63,87	94,06	95,88		

SOURCE: E.S.Y.E. (données non publiées)

TABLEAU 2.5

SECTEUR: EVOLUTION DE LA CONSOMMATION INTERNE (C.A.) DE GRAINES OLÉAGINEUSES (1961-1985) (en tonnes)

ANNEE	ARACHIDES (en coque)		COUPE (en graines)		SESAME		TOURNECOLE		SOJA		TOTAL		C.A. ET % DU TOTAL DE LA C.A.								
	PRODUCTION	IMPORTATION	PRODUCTION	IMPORTATION	PRODUCTION	IMPORTATION	PRODUCTION	IMPORTATION	PRODUCTION	IMPORTATION	PRODUCTION	IMPORTATION	PRODUCTION	IMPORTATION							
1961-1962(1)	5000,0	90,5	5000,0	1711,5	4800,0	1292,0	17,5	784,5	0,0	254,9	3444,0	0,0	0,0	210,0	14584,0	310,5	19231,5	2,4	84,8	4,0	1,8
1967	8000,0	3,0	8000,0	5582,0	4500,0	1442,0	0,0	8154,0	0,0	0,0	4800,0	0,0	0,0	44,0	17493,0	1020,0	8000,0	1,3	45,4	1,1	2,2
1968	8000,0	0,0	8000,0	5582,0	4500,0	1442,0	0,0	8154,0	0,0	0,0	4800,0	0,0	0,0	44,0	17493,0	1020,0	8000,0	1,3	45,4	1,1	2,2
1969	8000,0	0,0	8000,0	5582,0	4500,0	1442,0	0,0	8154,0	0,0	0,0	4800,0	0,0	0,0	44,0	17493,0	1020,0	8000,0	1,3	45,4	1,1	2,2
1970	8000,0	0,0	8000,0	5582,0	4500,0	1442,0	0,0	8154,0	0,0	0,0	4800,0	0,0	0,0	44,0	17493,0	1020,0	8000,0	1,3	45,4	1,1	2,2
1971	11000,0	0,0	11000,0	3972,0	5400,0	3382,0	58,0	8754,0	0,0	0,0	1000,0	0,0	0,0	3,0	19740,0	7120,0	1020,0	1,3	45,4	1,1	2,2
1972	11000,0	0,0	11000,0	3972,0	5400,0	3382,0	58,0	8754,0	0,0	0,0	1000,0	0,0	0,0	3,0	19740,0	7120,0	1020,0	1,3	45,4	1,1	2,2
1973	11000,0	0,0	11000,0	3972,0	5400,0	3382,0	58,0	8754,0	0,0	0,0	1000,0	0,0	0,0	3,0	19740,0	7120,0	1020,0	1,3	45,4	1,1	2,2
1974	11000,0	0,0	11000,0	3972,0	5400,0	3382,0	58,0	8754,0	0,0	0,0	1000,0	0,0	0,0	3,0	19740,0	7120,0	1020,0	1,3	45,4	1,1	2,2
1975-1976	11000,0	0,0	11000,0	3972,0	5400,0	3382,0	58,0	8754,0	0,0	0,0	1000,0	0,0	0,0	3,0	19740,0	7120,0	1020,0	1,3	45,4	1,1	2,2
1977	11000,0	0,0	11000,0	3972,0	5400,0	3382,0	58,0	8754,0	0,0	0,0	1000,0	0,0	0,0	3,0	19740,0	7120,0	1020,0	1,3	45,4	1,1	2,2
1978	11000,0	0,0	11000,0	3972,0	5400,0	3382,0	58,0	8754,0	0,0	0,0	1000,0	0,0	0,0	3,0	19740,0	7120,0	1020,0	1,3	45,4	1,1	2,2
1979	11000,0	0,0	11000,0	3972,0	5400,0	3382,0	58,0	8754,0	0,0	0,0	1000,0	0,0	0,0	3,0	19740,0	7120,0	1020,0	1,3	45,4	1,1	2,2
1980	11000,0	0,0	11000,0	3972,0	5400,0	3382,0	58,0	8754,0	0,0	0,0	1000,0	0,0	0,0	3,0	19740,0	7120,0	1020,0	1,3	45,4	1,1	2,2
1975-1980	11000,0	51,2	11051,2	2404,7	1500,0	8317,5	64,5	9955,0	0,0	240,2	3072,5	1500,0	44402,3	23735,0	104617,0	120,2	131897,7	3,3	78,7	1,0	0,9
1981	11000,0	5,0	11005,0	1466,0	1000,0	1024,0	22,9	10222,0	0,0	240,2	3072,5	1500,0	44402,3	23735,0	104617,0	120,2	131897,7	3,3	78,7	1,0	0,9
1982	11000,0	0,0	11000,0	1466,0	1000,0	1024,0	22,9	10222,0	0,0	240,2	3072,5	1500,0	44402,3	23735,0	104617,0	120,2	131897,7	3,3	78,7	1,0	0,9
1983	11000,0	0,0	11000,0	1466,0	1000,0	1024,0	22,9	10222,0	0,0	240,2	3072,5	1500,0	44402,3	23735,0	104617,0	120,2	131897,7	3,3	78,7	1,0	0,9
1984	11000,0	0,0	11000,0	1466,0	1000,0	1024,0	22,9	10222,0	0,0	240,2	3072,5	1500,0	44402,3	23735,0	104617,0	120,2	131897,7	3,3	78,7	1,0	0,9
1985	11000,0	0,0	11000,0	1466,0	1000,0	1024,0	22,9	10222,0	0,0	240,2	3072,5	1500,0	44402,3	23735,0	104617,0	120,2	131897,7	3,3	78,7	1,0	0,9
1981-1985	10200,0	307,5	10507,5	10839,8	1000,0	4314,6	14,1	7169,5	0,0	402,1	1070,1	4440,6	13135,7	0,0	11770,7	21040,0	137642,2	7,4	54,6	1,8	0,4

(1) PRODUCTION 1961-1962, IMPORTATION ET EXPORTATION 1963-1964

SOURCE: L'auteur à partir de données de l'E.S.Y.E.

TABLEAU 2.6

TABLEAU: SURFACE (1000 HA), RENDMENT (T/HA), PRODUCTION (1000 T) DES GRAINES OLEAGINEUSES EN GRECE

ANNEE	ARACHIDE (en coque)			COTON (en graines)			SESAME			TOURNESOL			SOJA			TOTAL PRODUCTION
	SURFACE	RENDMENT	PRODUCTION	SURFACE	RENDMENT	PRODUCTION	SURFACE	RENDMENT	PRODUCTION	SURFACE	RENDMENT	PRODUCTION	SURFACE	RENDMENT	PRODUCTION	
1948-1952	2,0	1,5	3,0	70,0	0,6	43,0	33,0	0,3	9,2	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,0	56,2
1961-1965	3,0	1,7	5,0	187,0	0,8	150,0	20,0	0,3	6,8	5,0	0,8	4,0	0,0	0,0	0,0	165,8
1967	4,0	2,0	8,0	137,4	1,1	156,3	17,0	0,4	6,5	4,0	1,0	4,0	0,0	0,0	0,0	174,8
1968	4,0	2,0	8,0	138,7	0,9	126,5	13,0	0,3	3,8	1,0	1,0	1,0	0,0	0,0	0,0	139,3
1969	4,0	1,8	7,0	148,8	1,3	187,6	10,0	0,4	3,6	1,0	1,0	1,0	0,0	0,0	0,0	180,1
1970	4,0	2,3	9,0	131,7	1,4	183,0	18,0	0,2	4,0	1,0	1,0	1,0	0,0	0,0	0,0	197,2
1971	5,0	2,2	11,0	130,2	1,5	194,8	14,9	0,4	5,6	1,0	1,0	1,0	0,0	0,0	0,0	212,4
1972	4,0	2,0	8,0	166,9	1,4	239,2	11,7	0,5	5,3	1,0	1,0	1,0	0,0	0,0	0,0	253,5
1973	3,0	3,0	9,0	146,7	1,3	186,3	10,4	0,3	3,4	1,0	1,0	1,0	0,0	0,0	0,0	199,7
1974	3,0	2,3	7,0	154,0	1,4	210,7	6,0	0,3	2,0	2,0	2,0	2,0	0,0	0,0	0,0	221,7
1967-1974	3,9	2,2	8,4	144,3	1,3	185,6	12,6	0,3	4,3	1,5	1,5	1,5	0,0	0,0	0,0	199,7
1975	4,0	2,3	9,0	136,3	1,6	217,7	6,0	0,5	3,0	2,0	2,0	2,0	0,0	0,0	0,0	232,7
1976	4,0	2,3	9,0	148,7	1,3	199,9	6,0	0,3	2,0	1,5	1,5	1,5	0,0	0,0	0,0	214,9
1977	4,0	2,8	11,0	182,9	1,4	251,5	4,0	0,3	1,0	2,5	2,5	2,5	0,0	0,0	0,0	267,6
1978	5,0	2,4	12,0	168,2	1,4	228,9	3,0	0,3	1,0	1,5	1,5	1,5	0,0	0,0	0,0	244,9
1979	5,0	2,6	13,0	136,4	1,3	173,7	3,0	0,3	1,0	1,5	1,5	1,5	0,0	0,0	0,0	192,1
1980	4,0	3,0	12,0	151,1	1,4	193,3	3,0	0,3	1,0	3,0	3,0	3,0	0,0	0,0	0,0	214,1
1975-1980	4,3	2,5	11,0	152,3	1,4	210,8	4,2	0,3	1,5	2,1	2,1	2,1	0,0	0,0	0,0	227,7
1981	3,0	3,0	9,0	126,3	1,5	192,4	2,0	0,5	1,0	3,0	3,0	3,0	0,0	0,0	0,0	211,4
1982	3,0	3,0	9,0	137,3	1,2	163,1	2,0	0,5	1,0	4,2	4,2	4,2	0,0	0,0	0,0	184,6
1983	3,0	4,3	13,0	168,0	1,3	213,5	2,0	0,5	1,0	12,9	12,9	12,9	0,0	0,0	0,0	257,3
1984	3,0	3,3	10,0	192,0	1,3	242,4	2,0	0,5	1,0	41,8	41,8	41,8	0,0	0,0	0,0	325,7
1985	3,0	3,3	10,0	215,0	1,3	280,0	2,0	0,5	1,0	41,1	41,1	41,1	0,0	0,0	0,0	376,0
1986																
1981-1986	3,0	3,4	10,2	167,7	1,3	218,3	2,0	0,5	1,0	30,2	30,2	30,2	0,0	0,0	0,0	271,0

(*) don't non disponible

SOURCE: L'auteur à partir de données de L'E.S.Y.E

TABLEAU 2.7

GRECE: EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE GRAINES OLEAGINEUSES (1965-1985)

ANNEE	QUANTITE (T)						TOTAL	% DU TOTAL						TOTAL	
	SOJA	LIN	COTON	ROUILLAR-COLZA	SESAME	ARACHIDE 4cc		TOURNESOL	PALMISTE	ARACHIDE 4cc	SESAME	ROUILLAR-COLZA	TOURNESOL		PALMISTE
1965	34,0	8314,0	28415,0	44,0	168,0	180,0	39091,0	0,1	21,3	72,7	0,0	0,5	0,0	5,0	100,0
1966	504,0	13404,0	4214,0	74,0	2234,0	1,0	24519,0	2,1	54,7	25,3	0,0	0,0	0,0	8,5	100,0
1965-1966	278,0	10880,0	17314,5	59,0	1702,0	90,5	31805,0	1,1	38,0	49,0	0,0	0,2	0,0	6,7	100,0
1967	44,0	6710,0	0,0	94,0	1642,0	3,0	10020,0	0,4	69,0	0,0	0,0	0,0	0,0	13,0	100,0
1968	0,0	11505,0	5502,0	150,0	2317,0	0,0	21891,0	0,0	52,6	25,1	0,0	0,0	0,0	11,0	100,0
1969	0,0	10912,0	63594,0	190,0	5431,0	0,0	81485,0	0,0	13,1	74,2	0,0	0,0	0,0	4,0	100,0
1970	3,0	12381,0	48453,0	178,0	4539,0	0,0	71288,0	0,0	17,9	68,1	0,0	0,0	0,0	4,0	100,0
1971	0,0	5449,0	39772,0	0,0	3382,0	0,0	46628,0	0,0	9,9	72,0	0,0	0,0	0,0	12,6	100,0
1972	5,0	18626,0	74178,0	83,0	3619,0	0,0	103652,0	0,0	17,4	71,5	0,0	0,0	0,0	7,5	100,0
1973	0,0	2749,0	54414,0	58,0	4838,0	0,0	60245,0	0,0	4,1	79,7	0,0	0,0	0,0	9,0	100,0
1974	2128,0	16611,0	24285,0	55,0	6449,0	0,0	34619,0	6,1	4,9	70,1	0,0	0,0	0,1	0,0	100,0
1967-1974	272,5	8751,6	38775,4	101,0	4028,4	0,4	50033,6	4,8	23,6	57,9	0,0	0,0	0,0	8,0	100,0
1975	21092,0	3385,0	24860,0	133,0	12557,0	88,0	42775,0	33,5	5,3	39,5	0,0	0,0	0,1	1,3	100,0
1976	53781,0	1504,0	45954,0	122,0	7244,0	14,0	116322,0	46,2	1,3	39,5	0,0	0,0	0,0	6,6	100,0
1977	61632,0	2703,0	32395,0	134,0	7843,0	0,0	108142,0	57,0	2,5	30,0	0,0	0,0	0,0	3,2	100,0
1978	103132,0	3214,0	4218,0	114,0	8155,0	40,0	119121,0	86,6	2,7	3,5	0,0	0,0	0,0	0,2	100,0
1979	105594,0	3109,0	9707,0	81,0	8486,0	79,0	129422,0	81,6	2,4	7,5	0,0	0,0	0,0	1,8	100,0
1980	42393,0	5857,0	30674,0	92,0	6832,0	99,0	91786,0	46,2	6,4	33,4	0,0	0,1	0,0	4,7	100,0
1975-1980	64602,3	3292,3	24634,7	113,0	8519,5	53,3	104619,8	58,5	3,4	25,6	0,0	0,0	0,0	3,0	100,0
1981	72687,0	3783,0	16060,0	38,0	1824,0	5,0	100018,0	77,1	3,9	16,1	0,0	0,0	0,0	0,5	100,0
1982	118680,0	3397,0	5356,0	185,0	7213,0	45,0	137857,0	85,1	2,5	3,9	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
1983	170144,0	3252,0	7491,0	141,0	7243,0	0,0	193296,0	88,0	1,7	3,9	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
1984	48311,0	1948,6	8287,5	324,0	8382,2	46,1	76482,3	63,2	2,6	10,8	0,0	0,1	0,0	0,0	100,0
1985	151691,6	3249,5	17059,3	135,7	7311,0	184,6	181627,5	83,5	1,8	9,4	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
1981-1985	113178,7	3130,0	10850,8	148,7	6394,6	387,5	137856,2	78,6	2,5	8,8	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0

SOURCE: L'auteur à partir de données de L'E.S.Y.E

TABLEAU 2.8

GRECE: EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE GRAINES OLEAGINEUSES (1965-1985)

ANNEE	VALEUR (1000 \$)										% DU TOTAL							
	SOJA	LIW	COTON	MOYAR-COLZA	SESAME	ARACHIDE SEC	TOURNESOL	PALMISTE	TOTAL	SEJA	LIW	COTON	MOYAR-COLZA	SESAME	ARACHIDE SEC	TOURNESOL	PALMISTE	TOTAL
	1965	4,0	1221,0	2588,0	8,0	36,0	22,0	0,0	368,0	6229,0	9,1	28,9	60,7	0,2	0,9	0,5	0,0	8,7
1966	54,0	1888,0	693,0	16,0	511,0	1,0	0,0	380,0	3543,0	1,5	53,3	19,6	0,5	14,4	0,0	0,0	10,7	100,9
1965-1966	30,0	1554,5	1630,5	12,0	273,5	11,5	0,0	374,0	3886,0	0,8	41,1	40,1	0,3	7,6	0,3	0,0	9,7	100,0
1967	7,0	925,0	0,0	22,0	610,0	1,0	0,0	208,0	1773,0	0,4	52,2	0,0	1,2	34,4	0,1	0,0	11,7	100,0
1968	0,0	1811,0	567,0	35,0	444,0	0,0	0,0	449,0	3506,0	0,0	51,7	16,7	1,0	18,4	0,0	0,0	12,8	100,0
1969	0,0	1572,0	5804,0	42,0	1257,0	0,0	0,0	574,0	9051,0	0,0	17,4	81,9	0,5	13,9	0,0	0,0	6,3	100,0
1970	2,0	1673,0	4365,0	46,0	1152,0	0,0	0,0	952,0	8190,0	0,0	29,4	33,3	0,6	14,1	0,0	0,0	11,6	100,0
1971	0,0	723,0	3822,0	0,0	1079,0	0,0	0,0	1192,0	6816,0	0,0	10,6	58,1	0,9	15,8	0,0	0,0	17,5	100,0
1972	2,0	2271,0	7134,0	17,0	1186,0	0,0	0,0	932,0	11512,0	0,0	19,7	41,8	0,1	10,3	0,0	0,0	9,1	100,0
1973	0,0	672,0	4217,0	21,0	1728,0	0,0	0,0	1351,0	9989,0	0,0	6,7	82,2	0,2	17,3	0,0	0,0	13,5	100,0
1974	575,0	843,0	3758,0	41,0	5135,0	0,0	17,0	0,0	8389,0	7,1	10,0	44,8	0,5	37,4	0,0	0,0	0,0	100,0
1975-1974	75,8	1311,3	3933,6	28,0	1348,9	0,1	2,1	707,3	7407,0	0,8	23,6	44,5	0,5	20,2	0,0	0,0	10,2	100,0
1975	3880,0	1318,0	4512,0	78,0	9175,0	74,0	0,0	154,0	19291,0	20,2	6,7	23,5	0,4	47,8	0,4	0,0	0,8	100,0
1976	12597,0	496,0	6815,0	64,0	4213,0	0,0	0,0	1380,0	25373,0	69,6	2,0	24,1	0,3	16,6	0,0	0,0	5,5	100,0
1977	14102,0	930,0	5955,0	84,0	5223,0	0,0	0,0	1165,0	27437,0	51,4	3,4	21,7	0,3	19,0	0,0	0,0	6,2	100,0
1978	27454,0	987,0	704,0	101,0	4564,0	38,0	0,0	295,0	36143,0	76,0	2,7	1,9	0,1	18,2	0,1	0,0	0,8	100,0
1979	32746,0	1162,0	2235,0	85,0	8490,0	77,0	0,0	1247,0	44050,0	71,1	2,5	4,9	0,2	18,5	0,2	0,0	2,7	100,0
1980	13202,0	2114,0	7544,0	76,0	6857,0	86,0	613,0	1788,0	32280,0	40,9	6,5	23,4	0,2	21,2	0,3	1,9	5,5	100,0
1975-1980	17331,5	1167,8	4594,2	81,3	6755,0	67,5	102,2	1001,5	31081,0	51,5	4,0	16,9	0,3	23,5	0,2	0,3	3,2	100,0
1981	24982,0	1483,0	3354,0	15,0	1586,0	2,0	310,0	20,0	31752,0	78,7	4,7	10,6	0,0	5,0	0,0	1,9	0,1	100,0
1982	30256,0	1310,0	1090,0	95,0	5574,0	43,0	938,0	0,0	39386,0	77,0	3,3	2,8	0,0	14,2	0,1	2,4	0,0	100,0
1983	44329,0	939,0	1567,0	90,0	5501,0	0,0	1344,0	0,0	55772,0	83,1	1,7	2,8	0,2	9,9	0,0	2,4	0,0	100,0
1984	15515,1	647,4	1933,3	213,0	7045,2	46,0	15,6	0,0	25801,5	69,6	2,5	7,6	0,8	27,5	0,2	0,1	0,0	100,0
1985	30758,4	1070,6	3012,8	63,5	6385,9	1954,4	285,2	0,0	51530,8	75,2	2,1	5,8	0,1	12,4	3,8	0,4	0,0	100,0
1981-1985	31168,1	1090,0	2191,4	95,3	5218,4	408,7	579,0	4,0	40792,5	74,9	2,9	5,9	0,3	13,8	0,8	1,3	0,0	100,0

SOURCE: L'auteur à partir de données de l'E.S.Y.E

TABLEAU 2.9
GRECE: EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE GRAINES OLEAGINEUSES (1965-1985)

SOURCE: L'auteur à partir de données de l'E.S.Y.E

ANNEE	QUANTITE (TN)					VALEUR (1000 £)						
	SESAME	TOURNESOL	AUTRES	TOTAL	SESAME	TOURNESOL	AUTRES	TOTAL	SESAME	TOURNESOL	AUTRES	TOTAL
	1965	32,0	296,0	0,0	320,0	9,8	90,2	0,0	100,0	0,0	14,0	51,0
1966	3,0	412,0	0,0	415,0	0,7	99,3	0,0	100,0	0,0	1,0	67,0	68,0
1965-1966	17,5	354,0	0,0	371,5	5,2	94,8	0,0	100,0	0,0	7,5	59,0	66,5
1967	8,0	0,0	0,0	8,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	5,0	0,0	5,0
1968	12,0	218,0	0,0	230,0	5,2	94,8	0,0	100,0	0,0	7,0	46,0	53,0
1969	12,0	0,0	0,0	12,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	7,0	0,0	7,0
1970	22,0	120,0	0,0	142,0	15,5	84,5	0,0	100,0	0,0	12,0	19,0	31,0
1971	58,0	0,0	0,0	58,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	34,0	0,0	34,0
1972	56,0	2,0	0,0	58,0	96,6	3,4	0,0	100,0	0,0	33,0	1,0	34,0
1973	20,0	0,0	0,0	20,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	25,0	0,0	25,0
1974	9,0	0,0	0,0	9,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	10,0	0,0	10,0
1967-1974	24,6	42,5	0,0	67,1	77,2	22,8	0,0	100,0	0,0	16,6	8,3	24,9
1975	13,0	80,0	0,0	93,0	14,0	86,0	0,0	100,0	0,0	16,0	71,0	87,0
1976	142,0	248,0	0,0	390,0	36,4	63,6	0,0	100,0	0,0	146,0	189,0	335,0
1977	161,0	1,0	0,0	162,0	99,4	0,6	0,0	100,0	0,0	166,0	1,0	167,0
1978	45,0	1,0	0,0	46,0	97,8	2,2	0,0	100,0	0,0	66,0	1,0	67,0
1979	4,0	4,0	0,0	8,0	50,0	50,0	0,0	100,0	0,0	9,0	3,0	12,0
1980	22,0	0,0	0,0	22,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	44,0	0,0	44,0
1975-1980	64,5	55,7	0,0	120,2	66,3	33,7	0,0	100,0	0,0	74,5	44,2	118,7
1981	22,0	0,0	386,0	408,0	5,4	0,0	94,6	100,0	0,0	35,0	0,0	549,5
1982	23,0	5,0	20,0	48,0	47,9	10,4	41,7	100,0	0,0	38,0	7,0	75,3
1983	36,0	6,0	15,0	57,0	63,2	10,5	26,3	100,0	0,0	45,0	9,0	70,0
1984	2,0	37,7	0,7	40,4	5,0	93,3	1,7	100,0	0,0	2,9	34,8	38,7
1985	87,7	19961,8	17,5	20067,0	0,4	99,5	0,1	100,0	0,0	70,0	8349,4	8444,8
1981-1985	34,1	4002,1	87,8	4124,1	24,4	42,7	32,9	100,0	0,0	39,8	1680,0	1035,7

TABLEAU 2.10

Les échanges des graines en Grèce (1984-85)

	IMPORTATIONS				EXPORTATIONS				B I L A N	
	quantité		valeur		quantité		valeur		en tonnes	1000 ecu
	en tonnes	en Z	1000 ecu	en Z	en tonnes	en Z	1000 ecu	en Z		
lin	2619,0	2,1	1111,8	2,2	0,0	0,0	0,0	0,0	-2619,0	-1111,8
ricin	95,1	0,1	115,5	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	-95,1	-115,5
arachide	47,9	0,0	59,7	0,1	0,5	0,0	1,2	0,0	-47,4	-58,5
en coques	895,9	0,7	1245,9	2,5	0,5	0,0	1,2	0,0	-895,4	-1244,7
arachide decortiqué	5,2	0,0	15,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-5,2	-15,6
coprah	100001,3	80,3	35209,1	70,6	0,0	0,0	0,0	0,0	-100001,3	-35209,1
soja	114,8	0,1	75,7	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	-114,8	-75,7
colza et navette	165,5	0,1	196,4	0,4	9999,8	99,5	5480,0	99,0	9834,3	5283,6
tournesol	12673,4	10,2	3199,8	6,4	0,0	0,0	0,0	0,0	-12673,4	-3199,8
coton	7846,6	6,3	8657,9	17,4	44,9	0,4	52,8	1,0	-7801,7	-8605,1
sésame	124464,7	100,0	49887,4	100,0	10045,7	100,0	5535,2	100,0	-114419,0	-44352,2
TOTAL										

SOURCE: L'auteur à partir de données de l'E.S.Y.E. (non publiées)

TABLEAU 2.11

GRECE: CONSOMMATION APPARENTE DES HUILES

ANNEE	EN TONNES		TOTAL	% DU TOTAL	
	SOJA	COTON		SOJA	COTON
1965-1966	22229,5	13629,5	41134,5	54,0	33,1
1967	5754,0	17400,0	28403,0	20,3	61,3
1968	464,0	19100,0	25630,0	1,8	74,5
1969	5436,0	20600,0	31212,0	17,4	66,0
1970	177,0	28200,0	35002,0	0,5	78,3
1971	688,0	27500,0	35188,0	2,0	78,2
1972	1228,0	48402,0	64226,0	1,9	75,4
1973	2009,0	35592,0	50575,0	4,0	70,4
1974	3012,0	31595,0	39647,0	7,6	79,7
1967-1974	2346,0	28548,6	36860,4	6,0	73,5
1975	13811,0	35586,0	56263,0	24,5	63,2
1976	15021,0	35290,0	60413,0	24,9	58,4
1977	7039,0	26724,0	40065,0	17,6	66,7
1978	9225,0	26832,0	41104,0	22,4	65,3
1979	18780,0	20200,0	47111,0	39,9	42,9
1980	-3352,0	24300,0	32190,0	-10,4	75,5
1975-1980	10087,3	28155,3	46191,0	21,8	61,0
1981	-6,0	28630,0	37528,0	0,0	76,3
1982	19,0	21902,0	31933,0	0,1	68,6
1983	4195,0	21000,5	42422,5	9,9	49,5
1984	-27107,6	26000,2	32462,1	-83,5	80,1
1985	-3860,1	-13,4	28970,6	-13,3	0,0
1981-1985	-7101,9	24378,9	34663,2	-20,5	70,3

SOURCE: L'auteur à partir de données de l'E.S.Y.E.

GRECE: PRODUCTION DES HUILES DE GRAINES OLEAGINEUSES (1975-1985)
TABLEAU 2.12

ANNEE	QUANTITE (1000 TN)										% DU TOTAL				
	COTON	MAIS	LIN	SOJA	AUTRES (*)	TOTAL HUILES GRAIN	COTON	MAIS	LIN	SOJA	AUTRES	TOTAL HUILES GRAIN	SOJA	AUTRES	TOTAL HUILES GRAIN
	1966	13,2	0,5	3,8	0,1	0,9	18,5	71,4	2,7	20,5	0,5	4,9	100,0		
1967	17,4	0,9	3,0	0,0	1,3	22,6	77,0	4,0	13,3	0,0	5,8	100,0			
1968	19,1	0,9	3,7	0,0	1,4	25,1	76,1	3,6	14,7	0,0	5,6	100,0			
1969	20,6	0,9	2,2	0,0	2,0	25,7	80,2	3,5	8,6	0,0	7,8	100,0			
1970	28,2	0,9	5,3	0,0	1,3	35,7	79,0	2,5	14,8	0,0	3,6	100,0			
1971	27,5	1,2	4,1	0,0	1,6	34,4	79,9	3,5	11,9	0,0	4,7	100,0			
1972	48,9	5,0	5,0	0,0	4,1	63,0	77,6	7,9	7,9	0,0	6,5	100,0			
1973	35,6	1,8	6,5	0,0	3,1	47,0	75,7	3,8	13,8	0,0	6,6	100,0			
1974	31,0	1,4	2,3	0,4	1,3	36,4	85,2	3,8	6,3	1,1	3,6	100,0			
1967-1974	28,5	1,6	4,0	0,1	2,0	36,2	78,8	4,1	11,4	0,1	5,5	100,0			
1975	35,6	1,4	0,4	3,9	0,9	42,2	84,4	3,3	0,9	9,2	2,1	100,0			
1976	34,8	1,7	0,0	9,9	4,3	50,7	68,6	3,4	0,0	19,5	8,5	100,0			
1977	28,3	0,9	1,0	11,3	1,7	43,2	65,5	2,1	2,3	26,2	3,9	100,0			
1978	27,0	1,3	1,0	18,7	0,6	48,6	55,6	2,7	2,1	38,5	1,2	100,0			
1979	20,2	1,4	1,0	19,2	4,0	45,8	44,1	3,1	2,2	41,9	8,7	100,0			
1980	24,3	1,1	2,0	8,0	6,0	41,4	58,7	2,7	4,8	19,3	14,5	100,0			
1975-1980	28,4	1,3	0,9	11,8	2,9	45,3	62,8	2,9	2,1	25,8	6,5	100,0			
1981	28,6	1,5	2,0	14,8	5,9	52,8	54,2	2,8	3,8	28,0	11,2	100,0			
1982	21,9	4,4	1,2	22,1	8,2	57,8	37,9	7,6	2,1	38,2	14,2	100,0			
1983	21,0	5,0	1,1	31,3	18,2	76,6	27,4	6,5	1,4	40,9	23,8	100,0			
1984	26,0	5,5	0,7	9,6	31,4	73,2	35,5	7,5	1,0	13,1	42,9	100,0			
1985				28,2	29,4	57,6	0,0	0,0	0,0	49,0	51,0	100,0			
1981-1985	24,4	4,1	1,3	19,5	18,6	63,6	31,0	4,9	1,7	33,8	28,6	100,0			

SOURCE: L'auteur à partir de données de l'E.S.Y.E

(*) TOURNESOL

GRECE: EVOLUTION DE LA TRANSFORMATION DE GRAINES OLEAGINEUSES (1966-1982) (EN TONNES)
TABLEAU 2.13

HUILES	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
GRIT	4025,0	4673,0	5030,0	4605,0	5078,0	5388,0	7794,0	6947,0	6027,0	6542,0	7155,0	5683,0	6157,0	5225,0	9290,0	10218,0	9627,0
coton	1319,0	1799,0	1925,0	2058,0	2819,0	2742,0	4885,0	3568,0	3991,0	3528,0	3489,0	2831,0	2701,0	2045,0	2425,0	2843,0	2184,0
maïs	479,0	947,0	860,0	873,0	885,0	1169,0	1802,0	1766,0	1469,0	1418,0	1686,0	932,0	1395,0	1404,0	1125,0	1497,0	4376,0
lin	3785,0	2951,0	3713,0	2184,0	5283,0	4053,0	5020,0	4495,0	2274,0	427,0	0,0	22,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2100,0
ternel	2295,0	2418,0	2517,0	2076,0	1505,0	1957,0	1814,0	2256,0	2427,0	2706,0	3069,0	2568,0	3248,0	2673,0	2745,0	3627,0	2619,0
autres	947,0	1251,0	1435,0	1977,0	1315,0	1598,0	4103,0	3064,0	1265,0	991,0	4337,0	1682,0	598,0	3983,0	3884,0	4177,0	
HEURE	2470,0	2121,0	2713,0	2732,0	3428,0	3553,0	4033,0	5005,0	4150,0	4753,0	4657,0	3912,0	4136,0	3501,0	4421,0	4923,0	4107,0
coton	1245,0	1497,0	1697,0	1932,0	2492,0	2324,0	2897,0	3131,0	2697,0	3153,0	3153,0	2530,0	2417,0	1891,0	2530,0	3097,0	2620,0
maïs	434,0	871,0	0,0	0,0	879,0	1070,0	1686,0	1698,0	1680,0	1879,0	2428,0	738,0	796,0	1770,0	1548,0	1519,0	851,0
ternel	1175,0	5204,0	10324,0	8277,0	8452,0	11249,0	9654,0	17050,0	12853,0	14575,0	12602,0	13984,0	15223,0	13470,0	15448,0	15199,0	2100,0
autres	128,0	154,0	411,0	63,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	840,0	2743,0	3080,0	6281,0
RAFINE	1676,0	1552,0	2074,0	1984,0	2320,0	2292,0	2454,0	2510,0	2058,0	2316,0	2422,0	2094,0	2144,0	2057,0	4378,0	4604,0	4657,0
coton	832,0	1107,0	1248,0	1384,0	2057,0	2015,0	2103,0	2241,0	1747,0	2007,0	1943,0	1451,0	1494,0	1100,0	963,0	1382,0	803,0
maïs	383,0	832,0	800,0	1170,0	813,0	1010,0	1287,0	1981,0	2486,0	2621,0	3020,0	1679,0	1111,0	1584,0	1233,0	1738,0	3795,0
ternel	7430,0	3543,0	6457,0	3992,0	1791,0	1743,0	2247,0	481,0	619,0	518,0	1049,0	4770,0	5290,0	7214,0	4187,0	4466,0	5637,0
autres	115,0	137,0	450,0	81,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	717,0	2869,0	2918,0	
HYDROGENE	637,0	630,0	2475,0	5541,0	810,0	1152,0	1733,0	2776,0	2167,0	2668,0	3010,0	3998,0	4937,0	21194,0	12950,0	11411,0	14715,0
coton	4835,0	2115,0	2140,0	470,0	711,0	1038,0	1362,0	2244,0	2054,0	2486,0	2517,0	5456,0	1926,0	10157,0	6184,0	6734,0	7430,0
maïs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	106,0	0,0	0,0	0,0	0,0	17,0	0,0	0,0
ternel	3,0	0,0	335,0	122,0	79,0	114,0	249,0	73,0	98,0	0,0	0,0	2899,0	1856,0	5634,0	2775,0	538,0	2846,0
autres	1535,0	4215,0	0,0	4949,0	0,0	0,0	134,0	457,0	15,0	56,0	463,0	753,0	1355,0	5403,0	3074,0	4139,0	2439,0
COTON	39451,0	45588,0	50131,0	54291,0	74478,0	71893,0	100252,0	91802,0	77495,0	89197,0	88342,0	71619,0	68338,0	60237,0	65898,0	80191,0	65590,0
MAIS	1298,0	2652,0	1660,0	2043,0	2577,0	3249,0	4763,0	5445,0	5635,0	6024,0	7934,0	3349,0	3212,0	4766,0	2365,0	3237,0	8171,0
LIN	3785,0	2951,0	3713,0	2184,0	5283,0	4053,0	5020,0	4495,0	2274,0	427,0	0,0	22,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2100,0
TERNEL	41303,0	32933,0	42313,0	32867,0	25378,0	32702,0	30274,0	40140,0	37887,0	42159,0	44350,0	46239,0	55817,0	53081,0	50235,0	56450,0	19619,0
AUTRES	2725,0	5741,0	2296,0	7050,0	1315,0	1598,0	4237,0	3523,0	1281,0	957,0	4800,0	2415,0	2062,0	10923,0	74295,0	89978,0	79566,0
MARGARINE	6420,0	6793,0	7579,0	8619,0	9281,0	10314,0	11545,0	13627,0	13464,0	14233,0	16654,0	14545,0	18528,0	20802,0	24335,0	23076,0	23338,0

SOURCE: L'auteur à partir de données de l'E.S.Y.E

TABLEAU 2.14

RECETTES-IMPORTATIONS DES HUILES DE GRAINES OLÉAGINEUSES (1945-1985)

QUANTITÉ (T.M.T.)

ANNÉE	I DU TOTAL DES HUILES DES GRAINES					II DES HUILES S GRAISSES					III					
	SOJA	COTON	ARACHIDE	LIN	AUTRES	SOLA	ARACHIDE	LIN	AUTRES	TOTAL HUILES GRAIN	TOTAL HUILES GRAIN S GRAISSES	SOJA	ARACHIDE	LIN	AUTRES	TOTAL HUILES GRAIN S GRAISSES
1945	2401,0	837,0	0,0	0,0	0,0	2706,0	0,0	0,0	0,0	2706,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
1946	1959,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1959,0	0,0	0,0	0,0	1959,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
1945-1946	2327,5	637,5	0,0	0,0	0,0	2706,0	0,0	0,0	0,0	2706,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
1947	5251,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5251,0	0,0	0,0	0,0	5251,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
1948	445,0	0,0	0,0	0,0	0,0	445,0	0,0	0,0	0,0	445,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
1949	5251,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5251,0	0,0	0,0	0,0	5251,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
1950	998,2	0,0	0,0	0,0	0,0	998,2	0,0	0,0	0,0	998,2	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
1951	488,0	0,0	0,0	0,0	0,0	488,0	0,0	0,0	0,0	488,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
1952	1228,0	2,0	0,0	0,0	0,0	1230,0	0,0	0,0	0,0	1230,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
1953	2009,0	2,0	0,0	0,0	0,0	2011,0	0,0	0,0	0,0	2011,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
1954	3501,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3501,0	0,0	0,0	0,0	3501,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
1955-1956	2537,0	122,3	122,1	103,4	0,0	2752,8	2,7	3,5	10,5	2769,6	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
1957	8011,0	380,0	1642,0	1642,0	0,0	13335,0	49,0	11,3	11,3	13407,6	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
1958	7202,0	581,0	1072,0	3208,0	0,0	12163,0	48,0	15,0	10,0	12236,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
1959	4122,0	221,0	141,0	1016,0	0,0	5880,0	0,0	0,0	0,0	5880,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
1960	2705,0	0,0	0,0	2048,0	0,0	4753,0	0,0	0,0	0,0	4753,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
1961	2705,0	0,0	0,0	2100,0	0,0	4805,0	0,0	0,0	0,0	4805,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
1962	3,0	0,0	0,0	1734,0	0,0	1737,0	0,0	0,0	0,0	1737,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
1963	182,0	0,0	0,0	2035,0	0,0	2217,0	0,0	0,0	0,0	2217,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
1964-1965	448,8	4,7	13,0	702,4	1502,0	2266,9	20,5	0,3	31,0	2300,6	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0

SOURCE: L'auteur à partir de données de l'E.S.Y.E

TABLEAU 2.15

EXCEL: EXPORTATIONS DES HUILES DE GRAINES OLÉAGINEUSES

QUANTITÉ (T.M.T.)

ANNÉE	I DU TOTAL DES HUILES DES GRAINES					II DES HUILES S GRAISSES					III					
	SOJA	COTON	ARACHIDE	LIN	AUTRES	SOLA	ARACHIDE	LIN	AUTRES	TOTAL HUILES GRAIN	TOTAL HUILES GRAIN S GRAISSES	SOJA	ARACHIDE	LIN	AUTRES	TOTAL HUILES GRAIN S GRAISSES
1945	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1946	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1945-1946	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1947	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1948	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1949	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1950	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1951	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1952	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1953	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1954	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1955-1956	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1957	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1958	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1959	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1960	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1961	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1962	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1963	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1964-1965	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

SOURCE: L'auteur à partir de données de l'E.S.Y.E

TABLEAU 2.16

Les échanges des huiles en Grèce (1984-1985)

	IMPORTATIONS				EXPORTATIONS				B I L A N	
	quantité		valeur		quantité		valeur		en tonnes	1000 ecu
	en tonnes	en Z	1000 ecu	en Z	en tonnes	en Z	1000 ecu	en Z		
techniques, industrielle non alimen.	1566,3	39,0	1712,9	38,1	1,2	0,0	3,1	0,0	-1565,1	-1709,8
palme	194,0	4,8	208,6	4,6		0,0		0,0		
concrètes(1)	0,3	0,0	1,1	0,0	11,3	0,0	28,2	0,0	11,0	27,1
concrètes(2)										
dont:brutes	1025,6	25,5	903,9	20,1	18798,2	16,0	16732,4	9,6	17772,6	15828,5
autres	1231,4	30,7	1667,1	37,1	19879,8	16,9	19052,4	11,0	18648,4	17385,3
TOTAL alimentaires	2451,3	61,0	2780,7	61,9	38689,3	32,9	35813,0	20,6	36238,0	33032,3
TOTAL huil.grain.	4017,6	100,0	4493,6	100,0	38690,5	32,9	35816,1	20,6	34672,9	31322,5
huile d'olive					78881,1	67,1	137789,1	79,4	78881,1	137789,1
TOTAL	4017,6	100,0	4493,6	100,0	117571,6	100,0	173605,2	100,0	113554,0	169111,6

(1): non dénomées, en emballages de 1 Kgr maximum

(2): autrement présentées (fluides)

SOURCE: E.S.Y.E. (données non publiées)

TABLEAU 2.17

Les échanges des huiles en Grèce (1984-85)

	IMPORTATIONS				EXPORTATIONS				B I L A N	
	quantité		valeur		quantité		valeur		en tonnes	1000 ecu
	en tonnes	en Z	1000 ecu	en Z	en tonnes	en Z	1000 ecu	en Z		
ricin	27,5	0,7	56,4	1,3	0,1	0,0	0,4	0,0	-27,4	-56,0
bois de chin										
palme	194,0	4,8	208,7	4,6	0,4	0,0	0,9	0,0	-193,6	-207,8
lin	552,6	13,8	438,6	9,8	0,3	0,0	0,6	0,0	-552,3	-438,0
coco	5,3	0,1	11,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	-5,3	-11,2
soja	1009,6	25,1	1179,0	26,2	35389,4	91,5	33071,8	92,3	34379,8	31892,8
coton	0,3	0,0	1,1	0,0	7,0	0,0	13,2	0,0	6,7	12,1
arachide	17,5	0,4	25,6	0,6	2300,0	5,9	1808,6	5,0	2282,5	1783,0
tournesol	501,1	12,5	555,4	12,4	750,2	1,9	679,4	1,9	249,1	124,0
colza										
navette	61,1	1,5	79,9	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	-61,1	-79,9
maïs	687,3	17,1	896,4	19,9	0,2	0,0	0,4	0,0	-687,1	-896,0
autres	961,3	23,9	1041,3	23,2	242,9	0,6	240,8	0,7	-718,4	-800,5
TOTAL	4017,6	100,0	4493,6	100,0	38690,5	100,0	35816,1	100,0	34672,9	31322,5

SOURCE: L'auteur à partir de données de l'E.S.Y.E. (non publiées)

TABLEAU 2.18

Evolution des échanges en huile d'olive de la Grèce (1965-1985)

Année	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
	1000 tn	1000 \$	1000 tn	1000 \$
1965	3	2205		
1966	7	4584		
1967	26	19679		
1968	35,3	25929		
1969	11,2	7989		
1970	6,5	4345	11,2	9537
1971	6,3	4211		
1972	18,5	12627	0	33
1973	21	16674	3,9	3959
1974	19,3	27304	4,4	6358
1975	32,1	41633		
1976	17,4	19151	0	23
1977	4,4	5393		
1978	51,8	59187		
1979	24,6	37563		
1980	11,9	23820		
1981	15	22187	0,1	116
1982	44,9	66690		
1983	147,5	235650		
1984	116,3	158587		
1985	53,6	70790,3		

SOURCE: L'auteur à partir de données de l'E.S.Y.E

TABLEAU 2.19

GRECE: EVOLUTION DE LA CONSOMMATION APPARENTE DES TOURTEAUX

ANNEE	QUANTITE (TN)			% DU TOTAL
	SOJA	COTON	TOTAL	
1965-1966	17354,0	74318,0	113072,0	
1967	23373,0	67348,0	97321,0	
1968	20557,0	86652,0	116509,0	
1969	28230,0	92468,0	127398,0	
1970	35520,0	101975,0	143415,0	
1971	45785,0	93580,0	144165,0	
1972	55114,0	94324,0	156838,0	
1973	28915,0	107486,0	144701,0	
1974	49063,0	106152,0	161415,0	
1967-1974	35819,6	93750,6	136470,3	
1975	72584,0	119426,0	198710,0	
1976	89344,0	96771,0	198215,0	
1977	104067,0	99437,0	208304,0	
1978	94517,0	96678,0	200348,0	
1979	95629,0	85644,0	192373,0	
1980	40218,0	97337,0	152355,0	
1975-1980	82726,5	99215,5	191717,5	
1981	61774,0	145807,0	212476,0	
1982	112280,0	115132,0	254459,0	
1983	105882,0	96994,0	224400,0	
1984	47471,2	145348,9	247290,4	
1985	122905,6	:	:	
1981-1985	90062,6	125920,5	234656,4	

% DU TOTAL	COTON & SOJA		
	SOJA	COTON	COTON & SOJA
15,3	65,7	81,1	
24,0	69,2	93,2	
17,6	74,4	92,0	
22,2	72,6	94,7	
24,8	71,1	95,9	
31,8	64,9	96,7	
35,1	60,1	95,3	
20,0	74,3	94,3	
30,4	65,8	96,2	
26,2	68,7	94,9	
36,5	60,1	96,6	
45,1	48,8	93,9	
50,0	47,7	97,7	
47,2	48,3	95,4	
49,7	44,5	94,2	
26,4	63,9	90,3	
43,2	51,8	94,9	
29,1	68,6	97,7	
44,1	45,2	89,4	
47,2	43,2	90,4	
19,2	58,8	78,0	
:	:	:	
38,4	53,6	92,0	

(:) non disponible

SOURCE: L'auteur à partir de données de l'E.S.Y.E

TABLEAU 2.20

GRECE: EVOLUTION DE LA PRODUCTION DES TOURTEAUX

ANNEE	QUANTITE (1000 TN)					% DU TOTAL				
	COTON	SOJA	MAIS	AUTRES	TOTAL	COTON	SOJA	MAIS	AUTRES	TOTAL
1966	75,9	0,4	5,2	16,2	97,7	77,7	0,4	5,3	16,6	100,0
1967	91,6	0,0	5,2	1,4	98,2	93,3	0,0	5,3	1,4	100,0
1968	95,7	0,0	8,3	1,0	105,0	91,1	0,0	7,9	1,0	100,0
1969	106,4	0,0	5,0	1,7	113,1	94,1	0,0	4,4	1,5	100,0
1970	144,0	0,0	4,9	1,0	149,9	96,1	0,0	3,3	0,7	100,0
1971	145,2	0,0	4,5	0,3	150,0	96,8	0,0	3,0	0,2	100,0
1972	172,3	0,0	3,3	4,1	179,7	95,9	0,0	1,8	2,3	100,0
1973	204,2	0,0	5,5	2,8	212,5	96,1	0,0	2,6	1,3	100,0
1974	167,0	1,7	4,1	2,1	174,9	95,5	1,0	2,3	1,2	100,0
1967-1974	140,8	0,2	5,1	1,8	147,9	94,9	0,1	3,8	1,2	100,0
1975	194,8	16,9	5,7	1,0	218,4	89,2	7,7	2,6	0,5	100,0
1976	196,6	43,0	7,7	4,4	251,7	78,1	17,1	3,1	1,7	100,0
1977	173,7	49,3	3,3	1,5	227,8	76,3	21,6	1,4	0,7	100,0
1978	158,4	82,5	8,8	0,4	250,1	63,3	33,0	3,5	0,2	100,0
1979	135,7	84,5	8,0	3,1	231,3	58,7	36,5	3,5	1,3	100,0
1980	146,7	33,9	8,8	6,0	195,4	75,1	17,3	4,5	3,1	100,0
1975-1980	167,7	51,7	7,0	2,7	229,1	73,4	22,2	3,1	1,2	100,0
1981	155,9	61,7	7,7	9,9	245,2	67,7	25,2	3,1	4,0	100,0
1982	128,9	95,0	15,3	12,9	252,1	51,1	37,7	6,1	5,1	100,0
1983	119,0	136,1	6,8	26,3	288,2	41,3	47,2	2,4	9,1	100,0
1984	151,0	38,7	6,0	43,8	239,5	63,0	16,2	2,5	18,3	100,0
1985	:	121,4	:	41,8	:	:	:	:	:	:
1981-1985	141,2	90,6	9,0	23,2	256,3	55,8	31,6	3,5	9,1	100,0

SOURCE: L'auteur à partir de données de

TABLEAU 2.21

GRECE: EVOLUTION DES IMPORTATIONS DES TOURTEAUX

ANNEE	QUANTITE (TN)					VALEUR (1000 \$)				
	SOJA	TOURNESOL	N.D.A.	TOTAL	%	SOJA	TOURNESOL	N.D.A.	TOTAL	%
1965	1533,0	0,0	0,0	1533,0	100,0	100,0	1599,0	0,0	1599,0	100,0
1966	20375,0	0,0	0,0	20375,0	100,0	100,0	2442,0	0,0	2442,0	100,0
1965-1966	18954,0	0,0	0,0	18954,0	100,0	100,0	2020,5	0,0	2020,5	100,0
1967	23373,0	0,0	0,0	23373,0	100,0	100,0	2919,0	0,0	2919,0	100,0
1968	26557,0	0,0	0,0	26557,0	100,0	100,0	2529,0	0,0	2529,0	100,0
1969	28230,0	0,0	0,0	28230,0	100,0	100,0	3384,0	0,0	3384,0	100,0
1970	35520,0	0,0	0,0	35520,0	100,0	100,0	4374,0	0,0	4374,0	100,0
1971	45785,0	0,0	0,0	45785,0	100,0	100,0	6078,0	0,0	6078,0	100,0
1972	55114,0	0,0	0,0	55114,0	100,0	100,0	7533,0	0,0	7533,0	100,0
1973	28915,0	0,0	0,0	28915,0	100,0	100,0	6989,0	0,0	6989,0	100,0
1974	47363,0	0,0	0,0	47363,0	100,0	100,0	13173,0	0,0	13173,0	100,0
1967-1974	35607,1	0,0	0,0	35607,1	100,0	100,0	5869,9	0,0	5869,9	100,0
1975	55684,0	0,0	0,0	55684,0	100,0	100,0	12439,0	0,0	12439,0	100,0
1976	46344,0	0,0	0,0	46344,0	100,0	100,0	12738,0	0,0	12738,0	100,0
1977	54787,0	0,0	0,0	54787,0	100,0	100,0	16339,0	0,0	16339,0	100,0
1978	12017,0	0,0	0,0	12017,0	100,0	100,0	2226,0	0,0	2226,0	100,0
1979	11129,0	0,0	0,0	11129,0	100,0	100,0	3197,0	0,0	3197,0	100,0
1980	6318,0	0,0	0,0	6318,0	100,0	100,0	2090,0	0,0	2090,0	100,0
1975-1980	31043,2	0,0	0,0	31043,2	100,0	100,0	8254,8	0,0	8254,8	100,0
1981	7357,0	100,0	7113,0	14530,0	50,6	100,0	2452,0	38,0	2211,0	4701,0
1982	17774,0	0,0	100,0	17874,0	99,4	100,0	5132,0	0,0	13,0	5145,0
1983	10404,0	0,0	1031,0	11435,0	51,0	100,0	2818,0	0,0	239,0	3057,0
1984	28366,2	986,1	12836,6	42288,9	67,1	100,0	7681,5	181,9	2973,7	10757,1
1985	18341,8	997,0	16855,7	36194,5	50,7	100,0	3669,9	116,9	3597,3	7384,1
1981-1985	16448,6	418,6	7407,3	24466,7	71,8	100,0	4334,7	67,4	1806,8	6208,8

SOURCE: L'auteur à partir de données de l'E.S.Y.E

TABLEAU 2.22

GRECE: EVOLUTION DES EXPORTATIONS DES TOURTEAUX

ANNEE	QUANTITE (TM)					Z DU TOTAL				
	SOJA		LIN		COTON	TOURNESOL		LIN	COTON	TOTAL
	en tonnes	en %	en tonnes	en %		en tonnes	en %			
1945	0,0	0,0	0,0	0,0	86,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
1946	0,0	0,0	0,0	0,0	3078,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
1945-1946	0,0	0,0	0,0	0,0	1582,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
1947	0,0	0,0	0,0	0,0	24252,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
1948	0,0	0,0	0,0	0,0	9048,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
1949	0,0	0,0	0,0	0,0	13932,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
1950	0,0	0,0	0,0	0,0	42095,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
1951	0,0	0,0	0,0	0,0	51620,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
1952	0,0	0,0	0,0	0,0	77976,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
1953	0,0	0,0	0,0	0,0	96714,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
1954	0,0	0,0	0,0	0,0	60848,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
1967-1974	0,0	0,0	0,0	0,0	47049,4	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
1975	0,0	0,0	0,0	0,0	75374,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
1976	0,0	0,0	0,0	0,0	98829,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
1977	0,0	0,0	0,0	0,0	74283,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
1978	0,0	0,0	0,0	0,0	61722,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
1979	0,0	0,0	0,0	0,0	50056,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
1980	0,0	0,0	0,0	0,0	49363,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
1975-1980	0,0	0,0	0,0	0,0	68431,5	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
1981	7283,0	0,0	0,0	0,0	20093,0	19879,0	0,0	0,0	42,5	42,1
1982	491,0	0,0	0,0	0,0	13788,0	1253,0	0,0	0,0	88,7	8,1
1983	40622,0	4910,0	1890,0	22006,0	5807,0	25235,0	0,0	2,5	29,2	7,7
1984	19595,0	400,0	1839,0	5651,1	7033,4	34508,5	0,0	5,3	16,4	20,4
1985	16836,2	7246,8	2000,0	16102,1	4528,2	46713,3	0,0	4,3	34,5	9,7
1981-1985	16966,0	2511,4	1145,8	15524,0	7698,1	43845,4	0,0	2,4	42,3	17,6

SOURCE: L'auteur à partir de données de l'E.S.Y.E.

TABLEAU 2.23

Les échanges des tourteaux en Grèce (1984-1985)

	IMPORTATIONS				EXPORTATIONS				BILAN	
	quantité		valeur		quantité		valeur		en %	en tonnes
	en tonnes	en %	1000 ecu	en %	en tonnes	en %	1000 ecu			
grignons d'olive	431,6	1,1	105,5	0,9	3045,5	7,4	99,9	1,1	2613,9	-5,6
arachide	0,6	0,0	21,9	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,6	-21,9
palviste	8,5	0,0	4,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-8,5	-4,8
soja	23354,0	59,5	7236,5	59,4	18215,6	44,3	5366,5	57,0	-5138,4	-1870,0
tournesol	996,6	2,5	192,2	1,6	3823,4	9,3	739,5	7,9	2826,8	547,3
maïs	6979,1	17,8	1848,6	15,2	508,5	1,2	63,1	0,7	-6470,6	-1785,5
lin					1919,5	4,7	455,7	4,8	1919,5	455,7
coton					10876,6	26,5	2122,9	22,6	10876,6	2122,9
autres	7476,4	19,0	2770,9	22,7	2730,3	6,6	559,9	6,0	-4746,1	-2211,0
tot.-gr.oleag	38815,2	98,9	12074,9	99,1	38073,9	92,6	9307,6	98,9	-741,3	-2767,3
TOTAL	39246,8	100,0	12180,4	100,0	41119,4	100,0	9407,5	100,0	1872,6	-2772,9

SOURCE: E.S.Y.E. (données non publiées)

TABLEAU 2.24

Evolution des prix des oléagineux en Grèce (1965-1985)
Prix caf Athènes (en \$/tonne)

ANNEE	GRAINES			HUILES			TOURTEAUX		
	SOJA	LIN	COTON	SOJA	LIN	COTON (1)	SOJA	LIN (1)	COTON
1965	180,0	150,0	90,0	341,7	311,1	500,0	118,2		58,1
1966	110,0	140,0	110,0	333,6	295,1	500,0	119,9		97,8
1967	160,0	130,0		387,2	306,1		124,9		69,6
1968		160,0	100,0	278,0	363,6		123,0		85,0
1969		140,0	90,0	243,7	364,9		119,9		69,7
1970	670,0	130,0	90,0	332,7	345,8		123,1		76,3
1971		130,0	100,0	399,7	350,0		132,8		78,4
1972	400,0	130,0	100,0	376,2	316,5	500,0	136,7		73,3
1973		240,0	110,0	593,8	673,1	500,0	241,0		102,7
1974	280,0	510,0	150,0	692,1	769,2	836,8	278,1		122,7
1975	180,0	390,0	180,0	769,3	901,6	909,1	223,4		121,5
1976	230,0	330,0	140,0	665,9	680,3	729,3	274,9		140,1
1977	230,0	340,0	180,0	776,8	583,4	909,1	298,3		189,8
1978	270,0	310,0	170,0	641,3	488,8		226,8		162,6
1979	310,0	370,0	230,0	333,3	643,7		287,3		189,6
1980	310,0	360,0	250,0	912,1	658,9		330,8		242,0
1981	320,0	390,0	210,0	793,9	778,0	1466,7	333,3		213,9
1982	250,0	390,0	200,0	646,0	608,5	500,0	288,7		185,8
1983	270,0	290,0	210,0	675,1	676,2	1000,0	270,9	187,8	171,9
1984	320,0	330,0	230,0	912,0	622,3		268,0	172,5	159,0
1985	260,0	330,0	180,0	896,7	922,6	1500,0	200,1	194,1	147,3

SOURCE: L'auteur à partir de données de

l'E.S.Y.E

(1): Prix fob Athènes

: non disponible

TABLEAU 2.25

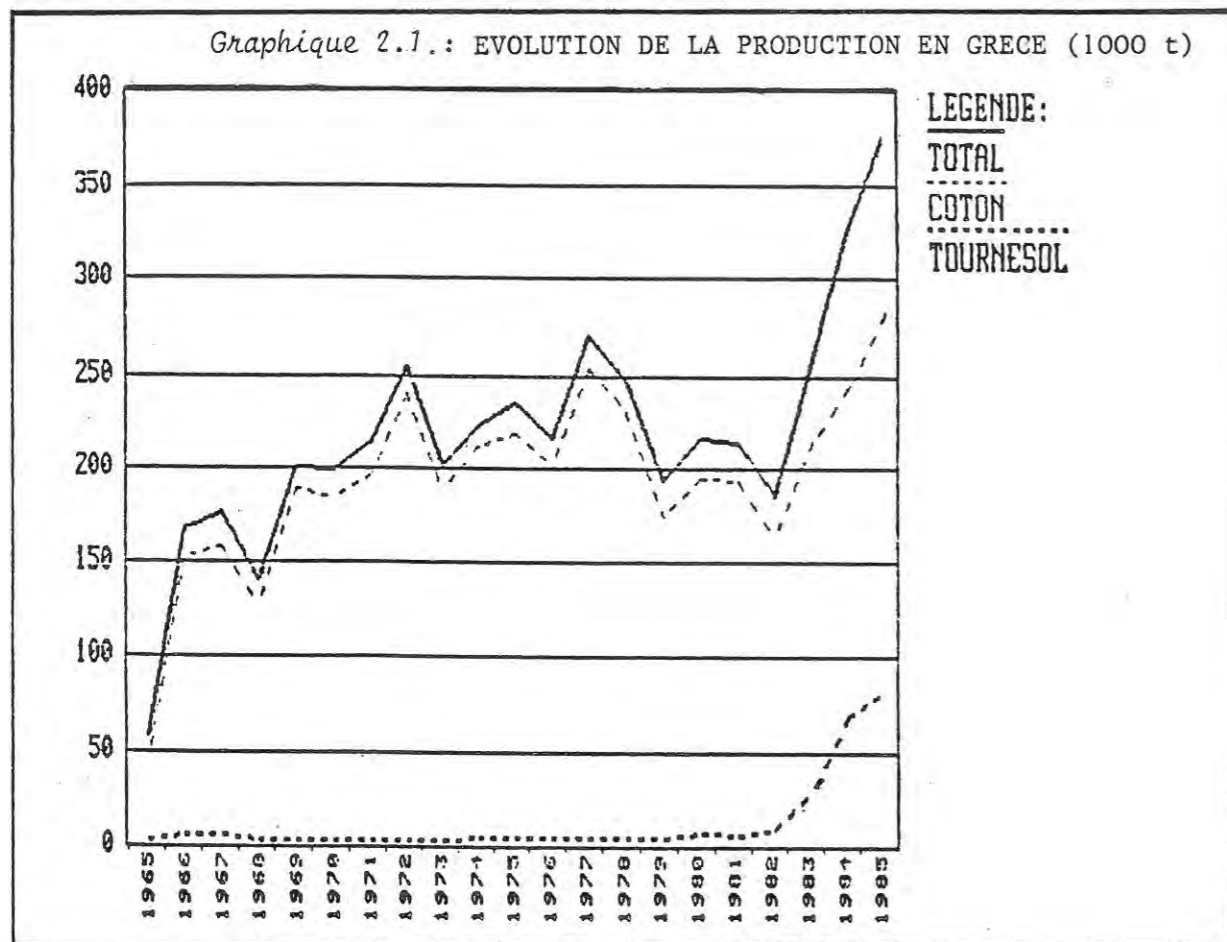
Les plus importantes dépenses publicitaires
pour les matières grasses alimentaires

P R O D U I T	Dépense en million de drachmas		ENTREPRISE
	1984	1985	
MARGARINE & GRAISSES			
Nea fitini	20,4	26,6	ELAIS
Neo vitan	18,1	16,8	ELAIS
Vitam soft	16,4	18,2	ELAIS
Flora	11,6	16,8	ELAIS
Chrissi mine	7,9	11,1	MINERVA
Fast	7,8	8,3	MINERVA
Fast soft	:	9,8	MINERVA
Minervini	5,7	9,8	MINERVA
Elfino	5,3	:	ELAIS
Artisan	:	2,3	ELAIS
TOTAL MARG. & GRAISSES	93,2	119,7	
HUILES			
OLIVE:			
Altis	16,1	13,9	ELAIS
Elanthi	15,3	:	ELAIS
Alki	:	6,3	ELEOURGIKI (COOP.)
Total	31,4	20,2	
GRAINES:			
Flora (mais)	:	11,3	ELAIS
Sol (tourn.)	10	12,5	ELAIS
Total	10	23,8	
TOTAL HUILES	41,4	44	
TOTAL ELAIS	113,2	118,4	
TOTAL AUTRES	21,4	45,3	
T O T A L	134,6	163,7	

SOURCE: REVUE DE LA PUBLICITE

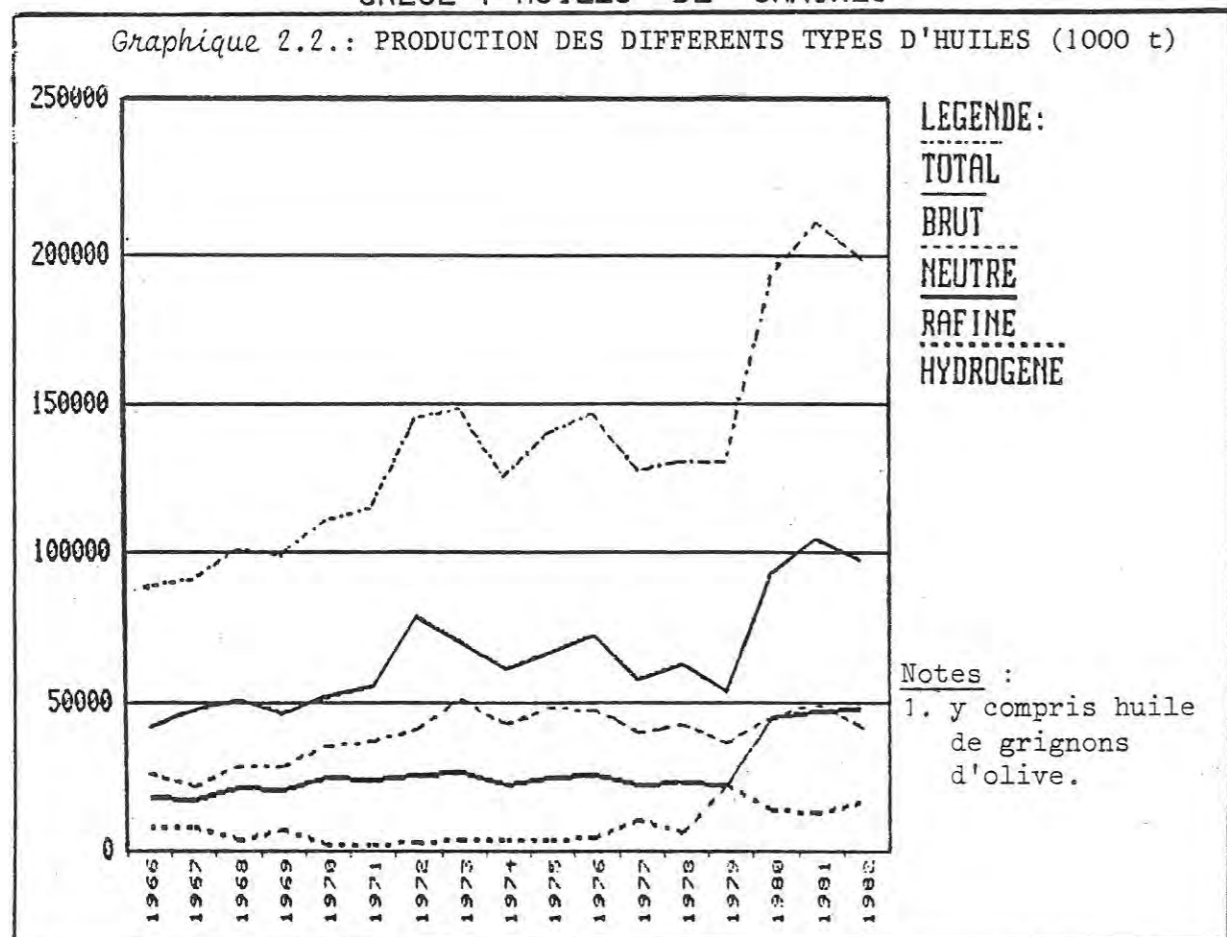
GRAINES OLEAGINEUSES

Graphique 2.1.: EVOLUTION DE LA PRODUCTION EN GRECE (1000 t)



GRECE : HUILES DE GRAINES

Graphique 2.2.: PRODUCTION DES DIFFERENTS TYPES D'HUILES (1000 t)



Source : L'auteur à partir de données de l'E.S.Y.E.

ANNEXE N° 4

DIVERS

- Tableau 3.1 : Acte d'adhésion de la Grèce à la CEE
- Tableau 3.2 : Composition et propriétés des huiles fluides
- Tableau 3.3 : Les firmes multinationales dans les oléagineux
- Tableau 3.4 : Les industries des oléagineux en Grèce
- Tableau 3.5 : Les industries d'aliments du bétail en Grèce

— produits relevant du règlement (C. E. E.) n° 1035/72 et pour lesquels, pour tout ou partie de la campagne de commercialisation, un prix de référence est fixé;

— produits relevant du règlement (C. E. E.) n° 100/76 portant organisation commune des marchés dans le secteur des produits de la pêche et pour lesquels un prix de référence est fixé;

— produits relevant du règlement (C. E. E.) n° 337/79 portant organisation commune du marché viti-vinicole et pour lesquels un prix de référence est fixé.

3. Au sens des paragraphes 1 et 2 le droit de base est celui défini à l'article 24.

En ce qui concerne les produits relevant du règlement n° 136/66/C. E. E. portant organisation commune des marchés dans le secteur des matières grasses, les droits de base sont ceux fixés ci-après :

NUMERO du tarif douanier commun.	DESIGNATION DES MARCHANDISES	TAUX DU DROIT de base à considérer comme taux effectivement appliqué par la République hellénique le 1 ^{er} juillet 1980.	
		Vis-à-vis des pays tiers.	Vis-à-vis de la Communauté dans sa composition actuelle.
		(En pourcentage.)	
12-01	Graines et fruits oléagineux, même concassés : Ex B. — Autres, à l'exclusion des graines de lin et de ricin.		
12-02	Farines de graines et de fruits oléagineux, non déshuilées, à l'exclusion de la farine de moutarde : Ex B. — Autres, à l'exclusion des graines de lin et de ricin.	40	38
15-07	Huiles végétales fixes, fluides ou concrètes, brutes, épurées ou raffinées : Ex D. — Autres huiles, à l'exclusion : — de l'huile de lin ; — des huiles de coprah et de palme, destinées à des usages techniques ou industriels autres que la fabrication de produits pour l'alimentation humaine.	130	104
15-12	Huiles et graisses animales ou végétales partiellement ou totalement hydrogénées et huiles et graisses animales ou végétales solidifiées ou durcies par tout autre procédé, mêmes raffinées, mais non préparées : A. — Présentées en emballages immédiats d'un contenu net de 1 kg ou moins. B. — Autrement présentées.		

4. Pour les produits soumis à l'organisation commune des marchés, il peut être décidé selon la procédure prévue à l'article 38 du règlement n° 136/66/C. E. E. ou, selon le cas, aux articles correspondants des autres règlements portant organisation commune des marchés agricoles que :

- a) La République hellénique soit autorisée à procéder :
- à la suppression des droits de douane visés au paragraphe 1 ou au rapprochement visé au paragraphe 2 selon un rythme plus rapide que celui qui y est prévu ;
 - à la suspension totale ou partielle des droits de douane applicables aux produits importés en provenance des Etats membres actuels ;
 - à la suspension totale ou partielle des droits de douane applicables aux produits importés en provenance des pays tiers ;
- b) La Communauté dans sa composition actuelle procède :
- à la suppression des droits de douane visés au paragraphe 1 selon un rythme plus rapide que celui qui y est prévu ;
 - à la suspension totale ou partielle des droits de douane applicables aux produits importés en provenance de Grèce.

Pour les autres produits, une autorisation n'est pas requise pour que la République hellénique procède à l'application des mesures visées au premier alinéa point a), premier et deuxième tirets. La République hellénique informe les autres Etats membres et la Commission des mesures prises.

Les droits de douane résultant d'un rapprochement accéléré ne peuvent être inférieurs à ceux appliqués à l'importation des mêmes produits en provenance des autres Etats membres.

Article 65.

1. Le régime applicable dans la Communauté dans sa composition actuelle en matière de droits de douane et taxes d'effet équivalent, et de restrictions quantitatives et mesures d'effet équivalent, s'applique en Grèce dès le 1^{er} janvier 1981 sous réserve des dispositions des articles 61, 64 et 115 pour les produits soumis, lors de l'adhésion, à l'organisation commune des marchés.

2. Pour les produits qui ne sont pas soumis, lors de l'adhésion, à l'organisation commune des marchés, les dispositions du titre II concernant la suppression progressive des taxes d'effet équivalent à des droits de douane, et des restrictions quantitatives et mesures d'effet équivalent ne s'appliquent pas à ces taxes, restrictions et mesures lorsqu'elles font partie d'une organisation nationale de marchés à la date de l'adhésion.

Cette disposition n'est applicable que jusqu'à la mise en application de l'organisation commune des marchés pour ces produits et au plus tard jusqu'au 31 décembre 1985, et dans la mesure strictement nécessaire pour assurer le maintien de l'organisation nationale.

3. La République hellénique applique, dès le 1^{er} janvier 1981, la nomenclature du tarif douanier commun pour les produits relevant de l'Annexe II du Traité C. E. E.

Pour autant qu'il n'en résulte pas de difficultés pour l'application de la réglementation communautaire, et notamment pour le fonctionnement de l'organisation commune des marchés et des mécanismes transitoires prévus au présent titre, le Conseil, statuant à la majorité qualifiée sur proposition de la Commission, peut autoriser la République hellénique à reprendre, à l'intérieur de cette nomenclature, les subdivisions nationales existantes qui seraient indispensables pour que le rapprochement progressif vers le tarif douanier commun ou l'élimination des droits à l'intérieur de la Communauté s'effectue dans les conditions prévues au présent acte.

Article 66.

1. L'élément destiné à assurer la protection de l'industrie de transformation qui entre dans le calcul de la charge à l'importation en provenance des pays tiers pour les produits relevant de l'organisation commune des marchés dans les secteurs des céréales et du riz est perçu à l'importation dans la Communauté dans sa composition actuelle en provenance de Grèce.

Article 78.

Jusqu'au 31 décembre 1987, la République hellénique est autorisée à prévoir pour l'ensemble des producteurs de fruits et légumes l'obligation de commercialiser, par l'intermédiaire des marchés locaux, l'ensemble de leur production de fruits et légumes faisant l'objet de normes communes de qualité.

Section 2.

MATIÈRES GRASSES

Article 79.

1. Pour l'huile d'olive, les dispositions des articles 58, 59 et 61 s'appliquent aux prix d'intervention.

Toutefois, le montant compensatoire qui résulte de l'application des dispositions de l'article 61 est corrigé, le cas échéant, de l'incidence de la différence entre les aides communautaires à la consommation applicables dans la Communauté dans sa composition actuelle et en Grèce.

2. Pour les graines oléagineuses, les prix indicatif ou d'objectif sont fixés en fonction de l'écart existant entre les prix des produits concurrentiels dans l'assolement en Grèce et dans la Communauté dans sa composition actuelle, au cours d'une période de référence à déterminer. Lorsque les prix de ces produits concurrentiels sont proches, le prix commun est applicable en Grèce dès l'adhésion. Dans le cas contraire, les dispositions de l'article 59 s'appliquent aux prix indicatif ou d'objectif fixés pour ces produits. Toutefois, les prix indicatif ou d'objectif à appliquer en Grèce ne peuvent pas dépasser les prix indicatif ou d'objectif communs.

Article 80.

Par dérogation à l'article 67 lors de la fixation du niveau des différents montants prévus dans le secteur des graines oléagineuses autres que les prix visés à l'article 79, paragraphe 2, il est tenu compte, pour la Grèce, dans la mesure nécessaire au bon fonctionnement de l'organisation commune des marchés pour ces produits, de l'écart découlant de l'application de l'article 79, paragraphe 2.

Article 81.

1. Les dispositions de l'article 68 s'appliquent aux aides pour l'huile d'olive. Toutefois, le premier rapprochement relatif à l'aide à la production pour ce produit intervient le 1^{er} janvier 1981.

A cet effet, le niveau de l'aide communautaire à la production à retenir pour le calcul du niveau de l'aide applicable en Grèce est celui fixé pour la campagne de commercialisation en cours à la date de l'adhésion.

La deuxième étape de rapprochement intervient au début de la deuxième campagne de commercialisation suivant l'adhésion, le seul mouvement possible au début de la première campagne de commercialisation étant celui résultant, le cas échéant, d'une modification de l'aide communautaire applicable dans la Communauté dans sa composition actuelle.

2. Le montant de l'aide pour les graines de colza, de navette, de tournesol et de ricin récoltées en Grèce est corrigé de la différence existant, le cas échéant, entre les prix indicatif ou d'objectif applicables en Grèce et dans la Communauté dans sa composition actuelle.

Sans préjudice de l'application du premier alinéa, le montant de l'aide pour les graines de colza, de navette, de tournesol et de ricin transformées en Grèce est diminué de l'incidence des droits de douane appliqués par la République hellénique à l'importation de ces produits et en provenance des pays tiers.

3. Le montant de l'aide pour les graines de soja et de lin récoltées en Grèce est corrigé de la différence existant, le cas échéant, entre les prix d'objectif applicables en Grèce et dans la Communauté dans sa composition actuelle et diminué de l'incidence des droits de douane appliqués par la République hellénique à l'importation de ces produits en provenance des pays tiers.

Article 82.

La République hellénique peut appliquer, jusqu'à 31 décembre 1983 et selon des modalités à définir, le régime de contrôle à l'importation des graines oléagineuses ainsi que des huiles et graisses végétales qu'elle appliquait au 1^{er} janvier 1979.

Section 3.

LAIT ET PRODUIT LAITIERS

Article 83.

Les dispositions des articles 58, 59 et 61 s'appliquent aux prix d'intervention du beurre et du lait écrémé en poudre.

Article 84.

Le montant compensatoire pour les produits laitiers autres que le beurre et le lait écrémé en poudre est fixé à l'aide de coefficients à déterminer.

Section 4.

VIANDE BOVINE

Article 85.

Les dispositions des articles 58, 59 et 61 s'appliquent aux prix des gros bovins en Grèce et dans la Communauté dans sa composition actuelle.

Article 86.

Le montant compensatoire pour les produits visés à l'annexe du règlement (C. E. E.) n° 805/68 est fixé à l'aide de coefficients à déterminer.

Section 5.

TABAC

Article 87.

1. Les dispositions de l'article 58 s'appliquent au prix d'intervention fixé pour chaque variété ou groupe de variétés.

2. Le prix d'objectif correspondant au prix d'intervention visé au paragraphe 1 est fixé en Grèce pour la première récolte suivant l'adhésion, à un niveau qui reflète le rapport existant entre le prix d'objectif et le prix d'intervention, conformément à l'article 2, paragraphe 2, deuxième alinéa, du règlement (C. E. E.) n° 727/70 portant établissement d'une organisation commune des marchés dans le secteur du tabac brut.

3. Pour les quatre récoltes suivantes, ce prix d'objectif est :

a) Fixé conformément aux critères prévus à l'article 2, paragraphe 2, premier alinéa, du règlement (C. E. E.) n° 727/70, compte tenu toutefois des aides que la République hellénique est autorisée à maintenir pour le tabac en application de l'article 69 ;

TABLEAU 3.2
Composition et propriétés des huiles fluides alimentaires

COMPOSITION DES HUILES EN ACIDES GRAS	PROPRIETES	COMPOSITION EN POURCENTAGE DES HUILES						
		Soja	Arachide Africaine	Arachide Améri- que	Nouvelle huile de colza	Tourne- sol	Mais	Olive
1. Acides gras saturés	<ul style="list-style-type: none"> acide palmitique acide stéarique acide lavrique 	15	20	20	8	12	13	15
2. Acides gras mono-insaturés	<ul style="list-style-type: none"> acide oléique 	25	64	44	62	27	30	73
3.	<ul style="list-style-type: none"> acide linoléique 	53	16	36	21	61	57	12
4. Acides gras polyinsaturés	<ul style="list-style-type: none"> acide lino- lenique 	7	0	0	9	0	0	0

Source : "Que choisir ?", n°178, novembre 1982

TABLEAU 3.3

Les firmes multinationales dans les oléagineux (dans les 100 premières multinationales du monde)

ACTIVITE	NOM	pays d'origine	rang dans:		chiffre d'affaires		pays d'impla- ntation(nb)
			alimentaire	total	dans alim. (million \$)	% du total	
industrie de corps gras	East Asiatic c.o.	DANEMARK	42	33	2445	70	33
	Central soya	U.S.A.	53	61	1975	100	6
	Anderson clayton	U.S.A.	61	65	1789	92,7	4
	Aginomoto	JAPON	69	70	1531	83,2	13
	Financiere lesieur	FRANCE	98		963	87,7	6
travail des graines	Cargill	U.S.A.	1	3	14000	100	7
	cpc international	U.S.A.	19	26	4169	96	36
	Archer Daniels Midland	U.S.A.	21	30	3647	100	4
	Farmant	U.S.A.	28	16	3256	59	1
	General mills	U.S.A.	29	20	3251	67	19
	Kollagg	U.S.A.	44	51	2321	100	17
	Quaker oats	U.S.A.	52	45	1983	76,3	14
	A.E.Staley ANFG	U.S.A.	63	58	1763	87,9	8
	Conagra	U.S.A.	80	95	1377	100	3
	International multifoode	U.S.A.	90		1148	100	8
	Nisshin flour milling	JAPON	95		1130	100	2
Ent.Canadien pacific	CANADA	97		969	13,5	2	
aliments pour animaux	Ralston purina	U.S.A.	14	18	5016	96	4
diverses	Unilever	G.B./P.B.	3	1	11896	53	56
	Dart & Kraft	U.S.A.	5	4	7066	69,2	30
	Great Metropolitan	G.B.	8	8	6138	87,2	14
	Imperial group	G.B.	11	5	4645	49,2	3
	Rigros	SUISSE	27	24	3268	71,8	7
	Procter & Gamble	U.S.A.	45		2203	19,3	22
	Norton Simon	U.S.A.	65	39	1625	50,9	3
	I.C.Industries	U.S.A.	68		1539	36,7	10

SOURCE: L'auteur à partir de: PADILLA (M.)
GHERSI (G.) ALLAYA (M.CI.) ALLAYA (M.)
- Les cent premières groupes agro-
industriels mondiaux

TABLEAU 3.4

Les industries dans les oléagineux en Grèce

N O A	ANNEE DE FONDATION	PRODUITS						PARTICIPATION ETRANGERE	EMPLOYES (nombre)	DESTINATION DES EXPORTATIONS (PAYS)				
		HUILES			MARGARINE & GRAIS. VEG.	ALIMENTS DU BETAUL	AUTRES			Arabes	Asie	Europe		Autres
		olive	graine	grignons								est	vest	
PRIVEES														
ATHENS OLIVE OIL INDUSTRIE	1969(74)	x	x	x				22	x			x		
BESO OIL, SOAP, WINE & SPIRITS	1924	x	x	x				400	x			x		
BIARYL STARCH & GLUCOSE I&O	1926		x					350	x	x				
ACHAIA AGRICULTURAL INDUSTRIE	1972		x	x										
OLIVE OIL IND. OF NORTH GREECE	1953	x	x	x	x	x		105	x		x	x		
ELAIS OLEAGINOUS PRODUCTS	1920(32)	x	x		x			514	x			x		
ZAHARIDOUAKIS K.	1952(74)	x	x	x				15				x		
COKKINOS DEN. & JOHN	1960		x					24				x		
RAHOS EXTR. OLEAG.	1934		x			x		70	x			x		
NINERVA	1902(71)	x	x	x	x			130	x	x	x	x		
SOYA MILLS	1970		x		x			60	x			x		
OLIVA	1952		x			x		12				x		
SARELACOS	1928(75)	x	x		x	x		50	x		x	x		
SOYA HELLAS	1976		x			x		5				x		
THRACE SEED OIL MILLS	1950		x			x		25	x	x		x		
ANTONIADIS - ATHANASSIADES	1952(59)		x	x	x	x		350				x	x	
VAITSOS	1958(76)		x			x		65				x	x	
VELAA	1971		x			x		120	x	x	x	x		
DAKAR	1965(69)		x			x		120				x	x	
ATTICA GINNING MILLS	1970		x			x		30				x		
MACEDONIAN COTTON GINNING	1956		x	x	x	x		180	x		x	x		
THESSALONIKI SEED OIL REFINING	1949(54)		x			x		150	x		x	x		
CARAYORGOS N. BROS	1951(77)		x			x		75				x	x	
BAGRIZOS	1965		x			x		300		x	x	x		
COOPERATIVES :														
CONFEDERATION DES UNIONS COOP. DE THESSALONIQUE	:		x			x		1300						
INDUSTRIES DE THESSALIE	1984		x			x		140						
UNION COOP. DE KARDITSA	1968		x					40						
UNION COOP. DE YANNITSA	1979		x					20						
UNION COOP. DE SERRES	1972(77)		x			x		400						

x=oui

SOURCE: Enquête de l'auteur

TABLEAU 3.5

Les industries d'aliments du bétail en Grèce

	nombre	capacité		production 1982	
		en tonnes/8heures	tonnes/an	en tonnes	en % de capacité
COOPERATIVES	48	1331	399300	244916	63
PRIVEES:					
pour commerc	137	3828	148400	564587	49
pour autocon	1807	19209	5762880	858071	15
total	1944	23037	6911280	1422658	64
TOTAL	1992	24368	7310580	1667574	127

SOURCE: L'auteur à partir de données de la Banque Agricole de Grèce

LES PRINCIPAUX PORTS DE LA MEDITERRANEE

ET DE L'EUROPE

LES PRINCIPAUX PORTS EN GRECE

Comme on l'a évoqué, une des caractéristiques de l'économie des industries de trituration est l'importance du transport qui représente une bonne partie du prix CIF des oléagineux (coût de graines + assurances + transport).

De ce point de vue, il est très important d'examiner les capacités des ports helléniques, en faisant la comparaison avec les autres ports européens (les plus importants). Cela nous permettra d'estimer le rôle que la Grèce peut jouer dans le déchargement des bateaux qui transportent les oléagineux.

D'autre part, une telle analyse nous donnera une idée de la place des tritrateurs en Grèce, en ce qui concerne le prix CAF qu'ils peuvent avoir.

Dans le tableau suivant, on remarque que les ports en Grèce ont un tirant d'eau plus petit que celui des autres ports européens, qui jouent un rôle important dans le commerce des oléagineux. De même, si on regarde les principaux ports de la Méditerranée (Barcelone, Marseille, Sète), on remarque qu'ils ont un tirant d'eau plus grand.

Ainsi, les plus grands bateaux, qui peuvent entrer dans les ports helléniques, ont un tonnage maximum de 50 000 tonnes ; ce tonnage aux ports de Barcelone, de Sète et de Marseille varie de 55 000 à 80 000 tonnes. En fait, les ports de l'Europe du Nord ont un avantage très grand, car ils peuvent recevoir des bateaux jusqu'à 200 000 tonnes (Rotterdam).

Cependant, il faut dire que les ports en Grèce n'ont pas d'installation de stockage importants.

En plus, la cadence de déchargement est assez faible par rapport aux ports européens.

En ce qui concerne le soja, l'industrie la plus importante pour la trituration de ce produit "soja Mills SA" dispose d'un propre port, pour lequel nous n'avons pas obtenu des informations nécessaires.

On peut donc conclure que la Grèce dispose de ports avec moins d'infrastructure et tirant d'eau que ceux de l'Europe. Ainsi, ils peuvent recevoir des bateaux avec un tonnage maximal plus faible que les autres ports européens (importants pour le transport des oléagineux). En plus la cadence de déchargement y est plus lente.

Par conséquent les industries de trituration supportent un coût du transport plus élevé que les autres industries autour des ports européens.

A court terme donc, on ne pourrait pas imaginer que la Grèce puisse jouer un rôle important dans la trituration des graines au niveau européen.

Par contre, une étude d'ensemble des ports dans la Méditerranée pourrait nous montrer les possibilités du développement de la trituration en Grèce afin de jouer un rôle important comme fournisseur des produits oléagineux (huiles, tourteaux, margarines...) vers les pays d'Asie proches.

Mais une telle étude dépasse les limites de notre travail.

TABLEAU

LES PRINCIPAUX PORTS EN GRECE ET EN EUROPE

PORTS	TIRANT d'EAU (en mètre)	TONNAGE DES NAVIRES (en tonne)	OBSERVATIONS
GRECE			
ALEXANDROUPOLIS	6,3	5.000] Les plus importants pour les Oléagineux
KAVALA	8,9	10 à 15.000	
THESSALONIKI	10,2	40.000-50.000] et les Céréales
VOLOS	10,2	40.000-50.000	
PIREUS	10,2	40.000-50.000	
PATRA	8,9	10-15.000	
IRAKLION	8,3	10.000	
SOLDA	10,2	40.000-50.000	
CHALRIDA	6,9	5.000-7.000	
PREVERA	9,2	10.000	
KATACOLO	7,9	7.000	
EUROPE			
ROTTERDAM	16 à 20	150 à 200.000] Les plus importants pour les Oléagineux
ANVERS	10,3 à 16	40 à 125.000	
GAND	13,5	70.000] et les Céréales
BREST	14,2	100.000	
SETE	12,5 à 14	55.000	
BARCELONE	12,8	80.000] Importants pour les Céréales
MARSEILLE	12	:	

SOURCE : 1/ KYDEP. Direction du Transport Maritime.(pour la GRECE)
2/ MARLOIE(M.).-Les échanges de céréales et d'oléoprotéagineux FRANCE-CEE.-Bassin méditerranéen.-INRA-ENSAM,1986.-62 P

LE MARCHÉ DES OLEAGINEUX EN GRECE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

RESUME

Le marché des oléagineux en GRECE a connu des changements importants après l'adhésion à la CEE. La production de graines et la consommation de tourteaux et d'huiles de graines augmentent rapidement. La Grèce est obligée d'augmenter les importations en tourteaux et graines, mais aussi d'assurer l'écoulement de l'huile d'olive, fortement concurrencée par les huiles de graines.

En faisant une analyse du marché mondial des oléagineux et du marché communautaire, on a essayé de voir les enjeux dans le marché communautaire auxquels participe la GRECE depuis 1981.

Ensuite, on a procédé à une étude du marché des oléagineux en GRECE, afin de préciser les enjeux qui s'y développent, ainsi que les perspectives du marché.

MOTS-CLES

- CEE
- GRECE
- Oléagineux
- Corps gras
- Tourteaux
- Huile de graines
- Huile d'olive
- Soja
- Coton
- Tournesol
- Etude de marché
- Marché mondial
- Relations commerciales internationales
- Marché à terme
- Accord commercial
- Politique agricole
- Firme multinationale
- Industrie de corps gras
- Industrie d'aliments pour animaux
- Localisation industrielle
- Consommation
- Concurrence
- Prix